



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable DONALD H. OLIVER

Wednesday, March 9, 2005

Issue No. 14

First meeting on:

The Examination of the Main Estimates laid before
Parliament for the fiscal year ending March 31, 2006

APPEARING:

The Honourable Reg Alcock, P.C., M.P., President of the
Treasury Board of Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :
L'honorable DONALD H. OLIVER

Le mercredi 9 mars 2005

Fascicule n° 14

Première réunion concernant :

L'étude sur le Budget des dépenses principal déposé au
Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006

COMPARAÎT :

L'honorable Reg Alcock, C.P., député, président
du Conseil du Trésor du Canada

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Donald H. Oliver, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.) Biron Comeau Cools Downe Ferretti Barth	Harb * Kinsella (or Stratton) Murray, P.C. Ringuette Stollery Stratton
---------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Donald H. Oliver

Vice-président : L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P. (ou Rompkey, C.P.) Biron Comeau Cools Downe Ferretti Barth	Harb * Kinsella (ou Stratton) Murray, C.P. Ringuette Stollery Stratton
---------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

* Membres d'office

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2006, with the exception of Parliament Vote 10.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006, à l'exception du crédit 10 du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 9, 2005
(19)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 7:03 p.m., this day, in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Donald H. Oliver, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Biron, Day, Downe, Ferretti Barth, Harb, Murray, P.C., Oliver, Ringuette and Stratton (9).

In attendance: Guy Beaumier and Odette Madore, Research Officers, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, March 7, 2005, the committee began its consideration of the examination of the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2006.

APPEARING:

The Honourable Reg Alcock, P.C., M.P., President of the Treasury Board of Canada.

WITNESSES:*Treasury Board of Canada:*

Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector;

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate.

The Chair made a statement.

Mr. Joyce made a statement and answered questions in response to questions raised by Committee members during its consideration of the Supplementary Estimates (B) 2004-2005 at the meeting of Tuesday, March 8, 2005.

Minister Alcock made a statement and, together with the other witnesses, answered questions.

At 9:30 p.m. the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mercredi 9 mars 2005
(19)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 19 h 3, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Donald H. Oliver (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Biron, Day, Downe, Ferretti Barth, Harb, Murray, C.P., Oliver, Ringuette et Stratton (9).

Également présents : Guy Beaumier et Odette Madore, analystes de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 7 mars 2005, le comité entreprend son étude sur le Budget principal des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

COMPARAÎT :

L'honorable Reg Alcock, C.P., député, président du Conseil du Trésor du Canada.

TÉMOINS :*Conseil du Trésor du Canada :*

Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses;

Laura Danagher, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le président fait une déclaration.

M. Joyce fait un exposé, puis répond aux questions soulevées par les membres du comité au cours de leur étude sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2004-2005, à la réunion du mardi 8 mars 2005.

Le ministre Alcock fait un exposé, puis avec l'aide des autres témoins, répond aux questions.

À 9 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Catherine Piccinin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 9, 2005

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 7:03 p.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2006.

Senator Donald H. Oliver (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, I would like to call this 18th meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order. As honourable senators know, this committee's main field of interest is in government spending, directly through the estimates or indirectly through bills.

[*Translation*]

On Monday, March 7, our committee was authorized to study and report on the spending projected in the Estimates for the year ending March 31, 2006.

[*English*]

We are joined again tonight, honourable senators, by Treasury Board officials Mr. Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector; and Ms. Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate.

Mr. Joyce will report to our committee on some of the outstanding questions from our meeting of yesterday on the Supplementary Estimates (B). We will be joined later by the President of the Treasury Board, Mr. Reg Alcock, who will speak to us on the Main Estimates.

Mr. Joyce, you now have the floor. If you answer all of our questions before the president comes, maybe there will be a few more questions.

Mr. Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector, Treasury Board of Canada: Thank you, Mr. Chairman. That is not an invitation to speak slowly, I take it. Mr. Chairman, perhaps before I start, if I could express appreciation —

[*Translation*]

I would like to thank our people responsible for the research they did in order to find answers to all the questions in so brief a period of time.

[*English*]

I would also like to thank the program analysts and those departments that were able to respond. I am in some respects just a mouthpiece here. People put much time into doing this.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 mars 2005

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 19 h 3 pour examiner le Budget principal des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

Le sénateur Donald H. Oliver (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare ouverte la 18^e réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Comme le savent les honorables sénateurs, le comité s'intéresse principalement aux dépenses du gouvernement, soit directement en examinant le budget, soit indirectement en étudiant des projets de loi.

[*Français*]

Le lundi 7 mars, notre comité a été autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

[*Traduction*]

Nous accueillons encore ce soir, honorables sénateurs, des hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor, soit M. Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses; et Mme Laura Danagher, directrice exécutive, Direction des opérations des dépenses et des prévisions budgétaires.

M. Joyce fera rapport à notre comité sur certaines des questions restées en suspens à notre réunion d'hier sur le Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous accueillerons plus tard le président du Conseil du Trésor, M. Reg Alcock, qui nous parlera du Budget principal des dépenses.

Monsieur Joyce, vous avez la parole. Auriez-vous l'obligeance de répondre à toutes nos questions avant l'arrivée du président. Il y en aura peut-être quelques autres.

M. Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, Conseil du Trésor du Canada : Merci, monsieur le président. Ce n'est pas une invitation à parler lentement, je suppose. Monsieur le président, avant de commencer, je voudrais remercier...

[*Français*]

Je voudrais remercier nos responsables pour les recherches qu'ils ont effectuées afin de trouver réponses à toutes les questions, dans un si bref délai.

[*Traduction*]

J'aimerais également remercier les analystes des programmes et les ministères qui ont pu répondre. À certains égards, je ne suis qu'un porte-parole ici. Des gens ont consacré beaucoup de temps à cette tâche.

I do not have answers to all of the questions, but I can go through some of them. I think we have reasonable answers to many of them, but I will leave that up to the judgment of the senators who asked the questions.

Mr. Chairman, yesterday you asked me if the new funding for CIDA for the Global Alliance for Vaccines and Immunization and the Global Fund to Fight HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria was part of the commitments made in what is referred to as the Jean Chrétien Aid to Africa bill. This funding actually represents incremental funding to existing global initiatives that are intended to benefit developing countries worldwide. While this funding will significantly benefit Africa and its people, it is not part of the specifics of the Jean Chrétien Aid to Africa bill.

Just to give you an overview of these initiatives, which are supplemental, the mission of the Global Alliance for Vaccines and Immunizations — or GAVI, as the acronym is — is to save children's lives and to protect people's health through the widespread use of vaccines. It is a public-private partnership that brings together governments in developing and industrialized countries, established and emerging vaccine manufacturers, non-governmental organizations, research institutes, UNICEF, the World Health Organization, the Bill and Melinda Gates Foundation and the World Bank.

GAVI was formed to harness the strengths and experience of multiple partners to advance global immunization. Collectively, the alliance serves to expand the reach of immunization services, introduce new vaccines and establish tools and systems to promote sustainable financing in developing countries. GAVI is designed to raise new resources for immunization and swiftly channel them to developing countries' health systems. GAVI provides funding for vaccine and immunization projects and programs to governments that have a gross national income below U.S. \$1,000 per capita. Funding decisions are based on governments' applications and their ability to demonstrate results. The funding to date is \$6 million in both 2003-04 and 2004-05.

The Chairman: It is only \$6 million.

Mr. Joyce: That is the funding to date for this particular initiative — GAVI — that the federal government has contributed.

The second element of the amount that is in the Supplementary Estimates (B) is the Global Fund to Fight HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria. The global fund is a concerted multilateral effort to accelerate global action to tackle AIDS, tuberculosis and malaria by improving access to information and goods and services needed by those suffering from the diseases. The fund is a partnership between government, civil society, the private sector and affected communities and represents an innovative approach to international health financing.

Je n'ai pas de réponse à toutes les questions, mais je peux en donner quelques-unes. Je pense que nous avons des réponses raisonnables pour un grand nombre d'entre elles, mais je laisserai les sénateurs qui ont posé les questions en juger.

Monsieur le président, vous m'avez demandé hier si le nouveau financement de l'ACDI pour l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme faisait partie des engagements désignés sous le nom de Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique. Ce financement représente en réalité un accroissement du financement destiné à des initiatives mondiales existantes dont peuvent bénéficier les pays en développement dans le monde entier. Même si ce financement profitera grandement à l'Afrique et à la population africaine, il n'est pas lié à la Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique.

Pour vous donner un aperçu de ces initiatives supplémentaires, je précise que la mission de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination — ou GAVI pour utiliser l'acronyme — consiste à sauver la vie des enfants et protéger la santé des populations en généralisant l'usage de vaccins. Il s'agit d'un partenariat public-privé qui réunit les gouvernements de pays en développement et de pays industrialisés, des fabricants de vaccins établis et émergents, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé, la Fondation Bill et Melinda Gates et la Banque mondiale.

GAVI a été créé pour exploiter les points forts et l'expérience de partenaires multiples afin de renforcer l'immunisation dans le monde. Collectivement, l'Alliance élargit la portée des services d'immunisation, lance de nouveaux vaccins et établit des outils et des systèmes afin de promouvoir le financement durable dans les pays en développement. GAVI obtient de nouvelles ressources pour l'immunisation et les dirige rapidement vers les systèmes de santé des pays en développement. GAVI finance des projets et programmes de vaccination et d'immunisation de gouvernements qui ont un revenu national brut inférieur à 1 000 dollars américains par habitant. Les décisions de financement se fondent sur les demandes des gouvernements et la capacité de montrer des résultats. Jusqu'ici, le financement est de 6 millions de dollars par année en 2003-2004 et en 2004-2005.

Le président : Seulement 6 millions de dollars.

M. Joyce : C'est le financement à ce jour pour cette initiative — GAVI — à laquelle le gouvernement fédéral a contribué.

Le deuxième élément du montant qui se trouve dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) est le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ce fonds mondial est un effort multilatéral concerté visant à accélérer les initiatives mondiales de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en améliorant l'accès à l'information, aux biens et aux services dont ont besoin ceux qui souffrent de ces maladies. Partenariat entre gouvernements, société civile, secteur privé et communautés affectées, le Fonds mondial constitue une approche novatrice de financement international de santé.

The global fund is based on the following principles: It operates as a financial instrument, not an implementing entity. It makes available and leverages additional financial resources. It supports programs that reflect national ownership. It operates in a balanced manner in terms of different regions, different diseases and different ways of intervening. It pursues an integrated and balanced approach to prevention and treatment. It evaluates proposals through independent review processes — more than one — it establishes a simplified, rapid and innovative grant-making process and operates transparently.

Canada has been active in the development and management of the fund and assumed a two-year-term seat on the board of the fund in March of 2004. The funding to date for this particular initiative is U.S. \$50 million in 2001-02, and U.S. \$50 million in 2004-05 in CIDA's estimates, so the monies in Supplementary Estimates (B) are in addition to the funds I have reported. That is the additional information we have been able to provide you with.

[Translation]

CIDA has requested \$495 million. Of that amount, \$140 million will be paid to support the Global Fund to Fight HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria.

The second question put to us was whether we know the donor countries and what progress has been made to date.

[English]

The global fund was established as a result of the Okinawa G8 Summit in 2000. Since then, it has attracted U.S. \$4.7 billion in financing through to 2008, so some of that is commitments. In its first two rounds of grant making, it has committed U.S. \$1.5 billion in funding to support 154 programs in 93 countries worldwide. Canada has provided U.S. \$100 million to the global fund over the past four years. Budget 2005 adds an additional \$70 million to this to cover a pledge made to the fund in May of 2004 and an additional \$7 million to be pledged to the fund for the 2005 fiscal year. A progress report and an independent strategic assessment of the fund are expected to be made available prior to the March 14 to 16, 2005, replenishment conference. That is the extent of the information we have been able to provide in the time available.

[Translation]

Senator Ferretti Barth's second question concerned CIDA and its NGO subsidy programs. She wanted to know why a cut had been made to the \$240-million budget. Unfortunately, I can only answer in English.

Le Fonds mondial repose sur les principes suivants : il œuvre en tant qu'instrument financier et non comme entité de mise en œuvre. Il met à disposition et exploite des ressources financières supplémentaires. Il soutient des programmes mettant en évidence la responsabilisation nationale. Il opère de manière équilibrée en terme de différentes régions, maladies et interventions. Il suit une approche intégrée et équilibrée de prévention et de traitement. Il évalue les propositions par le biais de processus d'examen indépendant — plus qu'un. Il établit un processus d'octroi de subvention simplifié, rapide et innovant et il fonctionne de manière transparente avec obligation de rendre compte.

Le Canada a participé activement à l'élaboration et la gestion du fonds et assumé en mars 2004 un mandat de deux ans au conseil du Fonds. Le financement accordé jusqu'ici à cette initiative a été de 50 millions de dollars américains en 2001-2002, et 50 millions de dollars américains en 2004-2005 dans le budget de l'ACDI, de sorte que les sommes prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) s'ajoutent aux montants que je viens d'indiquer. Voilà l'information supplémentaire que nous pouvons vous donner.

[Français]

L'ACDI a demandé des fonds de 495 millions de dollars. De ce montant, 140 millions de dollars seront versés pour soutenir le Fond mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

La deuxième question qui nous a été posée était pour savoir si nous connaissions les pays donateurs et quels étaient les progrès accomplis à ce jour.

[Traduction]

Le Fonds mondial a été créé à l'issue du Sommet du G8 à Okinawa en 2000. Depuis, il a attiré 4,7 milliards de dollars américains de financement jusqu'en 2008, dont une certaine partie en engagements. Dans ses deux premières rondes d'octroi de subventions, il a engagé 1,5 milliard de dollars américains pour appuyer 154 programmes dans 93 pays. Le Canada a versé 100 millions de dollars américains au Fonds mondial au cours des quatre dernières années. Le budget de 2005 ajoute 70 millions de dollars de plus afin de remplir un engagement pris envers le Fonds en mai 2004 et 7 millions de dollars de plus d'engagements pour l'exercice 2005. Un rapport d'étape et une évaluation stratégique indépendante du Fonds devraient être fournis avant la réunion sur la reconstitution des ressources qui aura lieu du 14 au 16 mars 2005. Voilà l'information que nous avons pu obtenir dans les délais impartis.

[Français]

La deuxième question du sénateur Ferretti Barth concernait l'ACDI et ses programmes de subventions pour les ONG. Elle voulait savoir pourquoi il y avait eu une coupure dans le budget de 240 millions. Malheureusement, je ne peux fournir la réponse qu'en anglais.

[English]

There is no overall reduction in grants and contributions for 2004-05. Out of the net amount of \$562 million in new appropriations, \$237.9 million is available due to reduced contribution requirements. Here I have examples of the major ones, not a complete list. One is that the violence and instability in Iraq has prevented the international community, including CIDA, from carrying out many reconstruction projects, so CIDA has had to defer spending that it had planned to make this year. My understanding is that in fact it will be making those expenditures in the next fiscal year. That simply is released funding that is now available for these other priorities.

A second example is that the need to complete environmental assessments and consultations with regional stakeholders has delayed the implementation of various projects supported by the Canada Fund for Africa, most notably, the centre for excellence in bio-science and agriculture in Africa, which has resulted in reduced spending requirements. This again is a particular regulatory requirement, and again it is just a slowdown, in that CIDA did not foresee, as I understand it, the extent of the environmental assessments that it had to do undertake.

A third example is the postponement of the Algeria potable water project due to a delay by the Algerian government in awarding a critical contract. Again, this was a delay beyond CIDA's control. I understand it still intends to continue the project, but again, the funds that it had planned to spend are now available for reallocation.

There are deferrals in schedules and planned spending in many other projects being administered by the agency. Just to give you, without details, some examples, these include the micronutrient initiative led by the International Development Research Centre, various agriculture and education projects in the Americas, the Industrial Cooperation Program, food aid in South Korea under the World Bank and the mortgage market funds in Russia. These are delays, and you will see the spending in the next fiscal year.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: I wanted to know whether it was true that CIDA had reduced its grants to NGOs from \$240 million to \$75 million. First, is the work the NGOs do not more important or necessary than that? Second, will these NGOs survive these cuts?

Mr. Joyce: If I correctly understood CIDA's answers, these cuts have nothing to do with the quality of the NGOs' work. The grants were not cut, but simply delayed because of unforeseen circumstances. If you want, I can request a more specific answer.

[Traduction]

Il n'y a pas de réduction globale des subventions et des contributions en 2004-2005. Du montant net de 562 millions de dollars de nouveaux crédits, 237,9 millions de dollars sont disponibles à cause d'une baisse des besoins de contributions. J'ai ici des exemples des principales baisses, pas une liste complète. L'une d'elle est liée au fait que la violence et l'instabilité en Iraq ont empêché la communauté internationale, dont l'ACDI, de réaliser de nombreux projets de reconstruction, de sorte que l'ACDI a dû reporter des dépenses qu'elle comptait effectuer cette année. Si je comprends bien, en réalité, elle effectuera ces dépenses au cours du prochain exercice. Il s'agit simplement du financement libéré qui peut maintenant être consacré à ces autres priorités.

Un deuxième exemple est que la nécessité d'effectuer des évaluations environnementales et des consultations avec les parties intéressées régionales a reporté la mise en œuvre de divers projets appuyés par le Fonds canadien pour l'Afrique et tout particulièrement le centre d'excellence en bioscience et en agriculture en Afrique, ce qui a réduit les besoins financiers. Là aussi, il s'agit d'une exigence réglementaire particulière et uniquement un ralentissement, du fait que l'ACDI n'avait pas prévu, si je comprends bien, l'ampleur des évaluations environnementales nécessaires.

Un troisième exemple est le report du projet d'eau potable en Algérie, parce que le gouvernement algérien tarde à accorder un contrat essentiel. Une fois de plus, il s'agit d'un retard qui ne dépend pas de l'ACDI. Je crois comprendre que l'Agence a l'intention de poursuivre le projet, mais une fois de plus, les fonds qu'elle prévoyait dépenser sont maintenant disponibles pour une réaffectation.

Il y a des reports des échéanciers et des dépenses prévues pour de nombreux autres projets administrés par l'Agence. Pour vous donner quelques exemples, sans entrer dans les détails, il y a l'initiative pour les micronutriments dirigée par le Centre de recherches pour le développement international, divers projets en agriculture et en éducation dans les Amériques, le Programme de coopération industrielle, l'aide alimentaire en Corée du Sud, sous l'égide de la Banque mondiale, et les fonds hypothécaires en Russie. Il y a des retards et les dépenses s'effectueront l'an prochain.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth : Je voulais savoir s'il était vrai que l'ACDI avait réduit ses subventions aux ONG de 240 millions à 75 millions de dollars. Premièrement, le travail qu'effectue les ONG ne serait-il pas plus important ou nécessaire que cela? Deuxièmement, ces ONG survivront-elles à ces coupures?

M. Joyce : Si j'ai bien compris les réponses de l'ACDI, ces coupures n'ont rien à voir avec la qualité du travail des ONG. Les subventions n'ont pas été coupées mais simplement retardées parce qu'il y a eu des imprévus. Si vous voulez, je peux demander une réponse plus précise.

Senator Ferretti Barth: If that is possible, I would appreciate it.

[English]

Mr. Joyce: To continue then, Senator Massicotte yesterday asked me two questions. One was, when you look at the supplementary estimates, what is the total budget increase that you are now seeking compared to last year's budget and actual. The simplest answer I can give is that if you look at the total authorities included in Main Estimates and supplementary estimates in 2004-05, there is a total of \$186.9 billion, which is \$0.2 billion or 0.1 per cent less than the total estimates for 2003-04. I have a table here that gives more information about the components and the percentages. I do not have it translated, and the normal protocol would require me to have translated versions here. I could pass it to you.

The Chairman: We will translate it ourselves, because we would like to have the table.

Mr. Joyce: Then I will be pleased to leave it with the clerk at the end of the meeting. Thank you, I appreciate that.

Senator Massicotte's second question was, if you exclude the transfers to persons and other organizations, what is the percentage increase relative to inflation and GDP growth? The total major transfers to persons and other levels of government actually declined by \$2.6 billion, or 3.4 per cent, from last year. If you exclude these transfers from the total estimates, the difference shows an increase of \$2.4 billion, or 2.1 per cent. The inflation rate over the same period is 1.6 per cent, and real GDP growth is 1.7 per cent. Once again, I can leave a table here that gives a little more detail on those figures.

Senator Murray asked me yesterday about the alternative payments for standing programs and how that works. I gave you a brief answer in terms of the tax abatements. I can give you a little more detail here. Alternative payments for standing programs represent recoveries from Quebec of an additional tax point transfer above and beyond the tax point transfer under the Canada Health Transfer and the Canada Social Transfer. During the 1960s, the Government of Canada offered arrangements for certain programs, such as hospital care and social welfare, to provinces opting out. Only Quebec chose to use these arrangements. Under the arrangements, the Government of Canada reduced or abated personal income tax by 13.5 percentage points, while Quebec increased its personal income taxes by an equivalent amount. The impact on the taxpayers in Quebec was neutral because the federal tax went down and the provincial tax went up. Quebec continues to receive the value of these extra tax points through its own income tax system in lieu of cash, while other provinces receive the corresponding amounts in cash. The notion is that it is a different way for Quebec to get the money. It is done through the tax system rather than a direct transfer from the federal government.

Le sénateur Ferretti Barth : Si c'était possible, j'apprécierais.

[Traduction]

M. Joyce : Je poursuis. Le sénateur Massicotte m'a posé deux questions hier. La première était quel est le montant total de la hausse des dépenses budgétaires demandée par rapport au budget et aux dépenses réelles de l'an dernier. La réponse la plus simple que je peux vous donner est que le montant total des autorisations dans le budget principal des dépenses et dans les budgets supplémentaires de 2004-2005 est de 186,9 milliards de dollars, soit 0,2 milliard de dollars ou 0,1 p. 100 de moins que le budget total de 2003-2004. J'ai ici un tableau qui donne plus de renseignements sur les éléments et les pourcentages. Il n'est pas traduit et le protocole exigerait que je vous présente des versions traduites. Je peux vous le remettre.

Le président : Nous le ferons traduire nous-mêmes, parce que nous aimerions avoir ce tableau.

M. Joyce : Alors, je le laisserai au greffier à la fin de la réunion. Je vous remercie.

La deuxième question du sénateur Massicotte était si l'on exclut les transferts aux particuliers et aux autres organisations, quel est le taux d'augmentation par rapport à l'inflation et à la croissance du PIB? Le montant total des grands transferts aux particuliers et aux autres gouvernements a décliné de 2,6 milliards de dollars, ou 3,4 p. 100, par rapport à l'an dernier. Quand on exclut ces transferts du budget total, l'écart correspond à une hausse de 2,4 milliards de dollars, ou 2,1 p. 100. Le taux d'inflation pendant cette période a été de 1,6 p. 100, et la croissance du PIB réel de 1,7 p. 100. Une fois de plus, je peux laisser un tableau qui donne quelques précisions sur ces chiffres.

Le sénateur Murray m'a demandé hier comment fonctionnent les paiements de remplacement pour programmes permanents. J'ai donné une brève réponse pour les abattements d'impôt. Je peux vous donner plus de précisions aujourd'hui. Les paiements de remplacement pour programmes permanents représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt qui s'ajoute à celui du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Dans les années 1960, le gouvernement du Canada a offert aux provinces de leur confier certains programmes fédéraux-provinciaux, notamment les soins hospitaliers et l'aide sociale. Seul le Québec s'est prévalu de cette offre. En vertu de ces mécanismes, le gouvernement du Canada a réduit de 13,5 points de pourcentage le taux d'imposition sur le revenu des particuliers tandis que le Québec a majoré le sien d'autant. L'incidence sur les contribuables du Québec était neutre parce que l'impôt fédéral a diminué et l'impôt provincial a augmenté. Le Québec continue de toucher la valeur de ces points d'impôt supplémentaires par l'entremise de son propre régime d'impôt sur le revenu, tandis que les autres provinces reçoivent les montants correspondants en espèces. C'est une façon différente pour le Québec d'obtenir le financement. Cela se fait par l'entremise du régime fiscal plutôt que par un transfert direct du gouvernement fédéral.

Senator, I have to say that you now know as much about this as I do. If you would like more detail, I would suggest that if you are intending to have the Department of Finance before this committee, they would be, as they manage these programs, in a position to give a much fuller answer than I can. Alternatively, I could go back to the Department of Finance and get a fuller answer, but that is as far as I can go, recognizing that I am not an expert in this area and am getting to the limit of my knowledge of this program.

Senator Murray: It is getting rather technical, but that is shown in brackets in the Main Estimates here somewhere — on page 9 — but then I just wonder what the difference is between that arrangement and the so-called tax transfers, the tax points, because they are not in brackets, they are the subject of a footnote below. I am talking about chapter 9-6 in the Main Estimates, finance department payments for 2005-06.

Mr. Joyce: We were talking about the amounts.

Senator Murray: These are the same thing, I am sure. It says that the amounts shown are cash contributions authorized by Part V.1 of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act and the table shows the total federal contribution in respect of the CHT and the Canada Social Transfer, including the tax portion of the transfer. Total cash transfer payments are \$21 billion, plus tax transferred at \$18 billion, for a total of \$39 billion. That applies to all provinces. These items in brackets under “Alternative Payments for Standing Programs” refer to the tax abatement in Quebec. Anyway, we will just have to find out how it works. Does the transfer of tax points work differently?

Mr. Joyce: As I expect you know, senator, the reason that they are negative is that is the way the fiscal framework is built up by the Department of Finance. It assumes that they are cash transfers and these represent an adjustment because in fact Quebec gets the money by a different means.

Senator Murray: As do other provinces.

Mr. Joyce: Yes, but the net amount. My understanding is that in terms of Quebec, when you add it all up, it comes to a negative amount. If you look at the summary, there are two programs where Quebec has opted out. One of them is the one we are talking about and the other is the youth allowances recovery, and they are both negative amounts.

Senator Murray: Therefore, we get that amount back.

Mr. Joyce: However, we lose it through our income tax system because the federal income tax is reduced for Quebec residents and so the two amounts net out.

Sénateur, j'avoue que vous en savez maintenant autant que moi à ce sujet. Si vous voulez plus de précisions, je vous suggère d'interroger les fonctionnaires du ministère des Finances, s'ils viennent témoigner, parce qu'ils seraient en mesure de vous donner une réponse beaucoup plus complète, puisque c'est ce ministère qui gère ces programmes. Ou alors, je peux demander une réponse plus détaillée au ministère des Finances, mais pour ma part, je ne peux pas aller plus loin, parce que je ne suis pas un expert dans ce domaine et que j'ai atteint les limites de mes connaissances sur ce programme.

Le sénateur Murray : Cela devient assez technique, mais il y a un montant entre parenthèses quelque part dans le Budget principal des dépenses — à la page 18-6 — mais je me demande simplement quelle est la différence entre cet arrangement et les transferts d'impôt, les points d'impôt, parce qu'ils ne sont pas entre parenthèses, ils font l'objet d'une note en bas de page. Je parle du chapitre 18-6, dans le Budget principal des dépenses, les paiements du ministère des Finances pour 2005-2006.

M. Joyce : C'est de ces montants dont nous avons parlé.

Le sénateur Murray : C'est la même chose, j'en suis sûr. On lit que les montants montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V.1 de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et le tableau montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du TCS et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, y compris le transfert fiscal prévu par la loi. Le total des paiements de transfert en espèces est de 21 milliards de dollars, plus des transferts fiscaux de 18 milliards de dollars, ce qui donne un total de 39 milliards de dollars. Cela s'applique à toutes les provinces. Les montants entre parenthèses au poste « Paiements de remplacement au titre des programmes permanents » désignent l'abattement d'impôt du Québec. Quoi qu'il en soit, nous devons trouver comment cela fonctionne. Le transfert des points d'impôt fonctionne-t-il différemment?

M. Joyce : Comme vous le savez sans doute, sénateur, les montants sont négatifs parce que c'est de cette façon qu'est construit le cadre fiscal du ministère des Finances. Il suppose que ce sont des transferts en espèces et ces montants représentent un redressement, parce que le Québec obtient l'argent d'une autre façon.

Le sénateur Murray : Comme le font d'autres provinces.

M. Joyce : Oui, mais c'est un montant net. Si je comprends bien, dans le cas du Québec, quand on fait la somme de tous les montants, le total est négatif. Si vous regardez le résumé, il y a deux programmes que le Québec a choisi d'administrer autrement. L'un d'eux est celui dont nous parlons actuellement, l'autre est le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, et les montants sont négatifs dans les deux cas.

Le sénateur Murray : Par conséquent, nous recouvrons cet argent.

M. Joyce : Mais nous le perdons par notre régime fiscal, parce que l'impôt sur le revenu fédéral est réduit dans le cas des résidents du Québec, de sorte que les deux montants s'annulent.

Senator Murray: We will leave it there for the time being. I just wonder why it is in the Main Estimates, but that is another subject.

The Chairman: Mr. Joyce, did you have further responses?

Mr. Joyce: I am just thinking about that question, why it is in the Main Estimates. It has to be shown because it is a statutory payment, and we show all statutory payments for information purposes. It is consistent with our practice to show in the Main Estimates the true estimates of statutory programs. I think it is just that, senator.

The Chairman: Senator Murray, I think you had a question earlier that you wanted to ask.

Senator Murray: I have several questions but I want to wait.

Mr. Joyce: I will continue with these questions, with your indulgence. Senator Stollery asked me clarify the following: What is the \$500 million decrease in federal-provincial transfers composed of? The answer is there is a decrease of \$601 million in equalization. These payments are calculated according to a formula set out in federal legislation and regulations. Provinces with revenue-raising ability or fiscal capacity below a threshold or standard amount receive equalization payments from the Government of Canada to bring their capacity up to that standard. The fiscal capacity of a province is a measure of its ability to raise revenue from each of the 33 revenue sources, including personal income tax, corporate income tax, sales tax, property tax and other sources, assuming they have average tax rates. Estimated equalization payments change as further data on the 33 revenue sources become available. Therefore, it is in fact an update based on forecasts of the 33 revenue sources available to the provinces.

Once again, that information will have an extreme amount of detail, but the Department of Finance would have it available. We have just been through a description of the alternative payments for standing programs. This is simply, as I understand it, an estimate that updates the amount that was included as a statutory payment in the Main Estimates for 2004-05 for information purposes, based on an estimate of tax rates and the tax revenue coming from them. The youth allowance recovery is a similar update of the estimates of what goes into the tax abatement calculations. The Department of Finance, in response to the growing concerns about adequacy, stability and predictability of the major transfer programs, is reviewing the system of equalization and territorial formula financing in Canada. As part of this review, the Prime Minister announced the creation of an independent expert panel during the October 2004 first ministers' meeting. The panel is conducting the first independent review of equalization and territorial formula financing since their inception and will provide a report by the end of 2005-06.

Le sénateur Murray : Nous en resterons là pour le moment. Je me demande simplement pourquoi ces montants figurent dans le Budget principal des dépenses, mais c'est une autre question.

Le président : Monsieur Joyce, avez-vous d'autres réponses?

M. Joyce : Je réfléchis seulement à la question de savoir pourquoi cela figure dans le Budget principal des dépenses. Il faut le montrer parce que c'est un paiement législatif et que nous les indiquons à titre d'information. C'est conforme à notre pratique de montrer dans le Budget principal des dépenses le budget réel des programmes législatifs. Je pense que c'est simplement cela, sénateur.

Le président : Sénateur Murray, je pense que vous vouliez poser une question.

Le sénateur Murray : J'en ai plusieurs, mais je préfère attendre.

M. Joyce : Je continue avec les réponses, si vous le permettez. Le sénateur Stollery m'a demandé de quoi se compose la diminution de 500 millions de dollars des transferts fédéraux aux provinces? La réponse est qu'il y a une baisse de 601 millions de dollars des paiements de péréquation. Ces paiements sont calculés selon une formule énoncée dans la législation et les règlements fédéraux. Les provinces dont la capacité de générer des revenus, ou soit la capacité fiscale, est inférieure au seuil ou à la norme reçoivent des paiements de péréquation du gouvernement du Canada pour ramener leurs revenus au niveau de la norme. La capacité fiscale d'une province est une mesure de sa capacité de générer des revenus de 33 sources, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les bénéfices des sociétés, l'impôt foncier et d'autres sources, en supposant que les taux d'imposition en vigueur dans la province se situent dans la moyenne. Les paiements de péréquation estimatifs varient à mesure que les données sur les 33 sources de revenu sont publiées. Il s'agit donc en fait d'une mise à jour fondée sur les prévisions des 33 sources de revenu dont disposent les provinces.

Une fois de plus, cette information est très détaillée, mais le ministère des Finances pourrait vous la donner. Nous avons simplement décrit les paiements de remplacement pour programmes permanents. Si je comprends bien, il s'agit simplement d'une estimation qui met à jour le montant figurant comme paiement législatif dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005, à titre d'information, en fonction de l'estimation des taux d'imposition et des revenus fiscaux qui en découlent. Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes est une mise à jour semblable des estimations qui servent au calcul de l'abattement d'impôt. En réaction aux préoccupations grandissantes au sujet de la suffisance, de la stabilité et de la prévisibilité des principaux programmes de transfert, le ministère des Finances est en train d'examiner le système de péréquation et la formule de financement des territoires au Canada. Dans le cadre de cet examen, le Premier ministre a annoncé la création d'un groupe d'experts indépendant lors de la réunion des premiers ministres en octobre 2004. Ce groupe d'experts effectue le premier examen indépendant des paiements de péréquation et de la formule de financement des territoires depuis la création de ces mécanismes et il présentera son rapport avant la fin de 2005-2006.

The next question is from Senator Downe, who asked about advertising, on page 11. I will just finish this question before passing it over to my minister. Why is Finance requesting \$11 million for the advertising of the Canada Savings Bond program when it may be considering plans to eliminate this program? The Department of Finance, as we mentioned yesterday, is currently reviewing the Canada Savings Bond program with a focus on ways to design and deliver the program to meet the evolving needs of the government and Canadians. When the Minister of Finance announced the review in September 2004, the government made a commitment that there would be no immediate changes to the Canada Savings Bond program, which is why they decided to proceed with the annual advertising campaign to support that commitment and to present a business-as-usual picture to Canadians. Program elimination over a period of years was just one option presented to the Department of Finance by Cap Gemini Ernst & Young in a commissioned report. This is one of the elements the government will be using in looking at the future of this program.

Those are not all the answers we have, but I think now you will be more interested in hearing from Mr. Alcock.

The Honourable Reg Alcock, President of the Treasury Board of Canada: Do you want to hear more answers?

The Chairman: We would like to hear more answers, but honourable senators would like to hear from you. After we finish with questions and answers, we can revert to Mr. Joyce. Honourable senators, I would like to extend a warm welcome once again to the President of the Treasury Board, the Hon. Reg Alcock. Tonight we will begin with him the examination of the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2006. Mr. Alcock, we understand you have a few prepared notes, and following that, I hope that you will be available for questions from honourable senators.

Mr. Alcock: I will always be available for questions, honourable senators. I appreciate your tolerance of my late arrival. I am surfeited with cabinet committees right now, as well as other things. I am always pleased to come before this committee because we always have an interesting discussion. As I have said in the past, the debates that take place here have been quite helpful to us in some of the work that we are doing to try to improve the quality of the discussion on the estimates that takes place in Parliament. You know Mr. Joyce and Ms. Danagher; I do not need to reintroduce them. It is your diligence in reviewing the estimates, which certainly the officials and I appreciate, that helps us zero in on those areas that can be of most use to Parliament. I appreciated your second report on the 2004-05 supplementary estimates and was glad to see that you were in favour of the various changes to the estimates formats. We see this as an informative process as we engage with parliamentarians and have an interest in more and different kinds of information

La prochaine question a été posée par le sénateur Downe, au sujet de la publicité, à la page 13. Je finirai ma réponse à cette question avant de céder la parole au ministre. Pourquoi le ministère des Finances demande-t-il 11 millions de dollars pour la campagne de publicité du programme d'Obligations d'épargne du Canada quand il est peut-être en train d'envisager l'abolition de ce programme? Le ministère des Finances, comme nous l'avons indiqué hier, examine actuellement le programme d'Obligations d'épargne du Canada afin de déterminer comment concevoir et offrir ce programme pour répondre aux besoins changeants du gouvernement et des Canadiens. Lorsque le ministre des Finances a annoncé cet examen en septembre 2004, le gouvernement s'est engagé à ne pas apporter de changements immédiats au programme des Obligations d'épargne du Canada. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'aller de l'avant avec la campagne de publicité annuelle qui appuie cet engagement et de présenter aux Canadiens le programme habituel. L'élimination graduelle du programme n'était qu'une de plusieurs options présentées au ministère des Finances par Cap Gemini Ernst & Young, dans le rapport demandé par le ministère et qui constituera l'un des éléments utilisés par le gouvernement pour déterminer l'avenir de ce programme.

Nous avons d'autres réponses, mais je pense que vous serez plus intéressés maintenant à entendre M. Alcock.

L'honorable Reg Alcock, président du Conseil du Trésor du Canada : Voulez-vous entendre d'autres réponses?

Le président : Nous aimerions entendre d'autres réponses, mais les honorables sénateurs aimeraient les entendre de votre bouche. Après que nous aurons terminé les questions et réponses, nous pourrions revenir à M. Joyce. Honorables sénateurs, j'aimerais accueillir chaleureusement une fois de plus le président du Conseil du Trésor, l'honorable Reg Alcock. Nous débiterons ce soir avec lui l'examen du Budget principal des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006. Monsieur Alcock, nous croyons comprendre que vous avez quelques notes par écrit. Après votre déclaration, j'espère que vous serez disponible pour répondre aux questions des honorables sénateurs.

M. Alcock : Je serai toujours disponible pour répondre à vos questions, honorables sénateurs. J'apprécie votre patience et je vous prie d'excuser mon retard. Je suis débordé à cause d'une multitude de réunions de comités du Cabinet et de toutes sortes d'autres activités. Je suis toujours content de venir témoigner à votre comité parce que nous avons toujours des discussions intéressantes. Comme je l'ai déjà dit par le passé, les débats qui ont lieu ici ont été très utiles pour certains de nos travaux en vue d'améliorer la qualité des discussions sur le budget au Parlement. Vous connaissez M. Joyce et Mme Danagher; je n'ai pas besoin de les présenter à nouveau. C'est votre diligence à examiner le budget, que les fonctionnaires et moi-même apprécions, qui nous aide à nous concentrer sur les questions qui peuvent être les plus utiles au Parlement. J'ai apprécié votre deuxième rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses de 2004-2005 et j'ai été ravi de constater que vous étiez en faveur des diverses modifications apportées à la présentation des budgets. C'est pour nous un

and different ways of accessing it. There will be more improvements to come. Before I take your questions, I would like to say a few words on the 2005-06 Main Estimates.

Let us look at the estimates in the context of the budget presented on February 23. This is our eighth consecutive balanced budget. I could give you the commercial on the fact that it is the longest string of balanced budgets and so forth. We know that. You know that it is important that we have our fiscal house in balance and that we have been able to maintain that discipline throughout all of these budgets.

The 2005-06 Main Estimates provide information on the \$187.6 billion in government expenditures, including a total of \$185.9 billion in budgetary spending and \$1.7 billion in non-budgetary spending for loans and investments. In total, the 2005-06 Main Estimates have risen by \$1.5 billion relative to the previous year, an increase of \$2.6 billion in budgetary spending and a decrease of \$1.1 billion in non-budgetary spending.

The change in budgetary spending is mainly due to an increase in major transfers to other levels of government, major transfers to persons and transfer payments and subsidies.

You will note that the almost \$11 billion in reallocations identified by the Expenditure Review Committee is not reflected in the 2005-06 Main Estimates. It is typically the case with any budget decision that timing is such that detailed financial information is not available in time for the preparation of the estimates documents. There is a two-day difference. Typically, these are the kinds of decisions you would see later, in the supplementary estimates.

However, more information on the Expenditure Review Committee reductions can be found on the expenditure review website. Departments and agencies will include a reference to this information in their reports on plans and priorities in the spring. You will also remember that we have had some interesting discussions here about how to revise the estimates so that Parliament can more easily oversee government spending. I have listened to your comments. The results of some of our discussions are reflected in improvements in transparency, particularly in the supplementary estimates.

You will also find some, what I believe are positive improvements in the Main Estimates. The financial information has been organized in a different way. Part I of the Main Estimates has been significantly expanded to show government spending by sector; for example, the social, cultural, transport or public security sectors. Within each sector, spending is broken

processus instructif, car nous faisons ainsi participer les parlementaires et nous sommes intéressés par des renseignements de plus en plus différents et de nouveaux moyens de trouver cette information. Il y aura d'autres améliorations. Avant de répondre à vos questions, j'aimerais dire quelques mots sur le Budget principal des dépenses de 2005-2006.

Examinons le budget des dépenses dans le contexte du budget déposé le 23 février. Il s'agit de notre huitième budget équilibré consécutif. Je pourrais vous présenter le commercial sur le fait que c'est la plus longue série de budgets équilibrés, et ainsi de suite. Nous savons cela. Vous savez qu'il est important que nos finances soient équilibrées et que nous avons pu maintenir cette discipline dans tous ces budgets.

Le Budget principal des dépenses de 2005-2006 fournit des renseignements sur les 187,6 milliards de dollars de dépenses du gouvernement, soit 185,9 milliards de dollars de dépenses budgétaires et 1,7 milliard de dollars de dépenses non budgétaires au titre des prêts et placements. En tout, le Budget principal des dépenses de 2005-2006 représente une hausse de 1,5 milliard de dollars par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 2,6 milliards de dollars des dépenses budgétaires et une diminution de 1,1 milliard de dollars des dépenses non budgétaires.

La variation des dépenses budgétaires est attribuable principalement à une hausse des principaux transferts aux autres paliers de gouvernement, des principaux transferts aux particuliers et des paiements de transfert et subventions.

Vous remarquerez que presque 11 milliards de dollars de réaffectations indiquées par le Comité d'examen des dépenses ne se reflètent pas dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006. Comme c'est le cas pour toute décision budgétaire, il arrive habituellement que l'information financière détaillée n'est pas disponible au moment de la préparation des documents budgétaires. Il y a un écart de deux jours. Habituellement, c'est le genre de décisions qu'on voit plus tard, dans les budgets supplémentaires des dépenses.

Mais on peut trouver plus d'information sur les compressions du Comité d'examen des dépenses sur le site de l'examen des dépenses. Les ministères et organismes feront un renvoi à cette information dans les rapports sur les plans et les priorités qu'ils présenteront ce printemps. Vous vous rappellerez également que nous avons eu ici quelques discussions intéressantes sur la façon de réviser les budgets pour que le Parlement puisse surveiller plus facilement les dépenses du gouvernement. J'ai écouté vos observations. Les résultats de certaines de nos discussions ont permis d'améliorer la transparence, en particulier dans les budgets supplémentaires des dépenses.

Vous trouverez également ce que je considère comme des améliorations positives dans le Budget principal des dépenses. L'information financière a été organisée autrement. La Partie I du Budget principal des dépenses a été considérablement élargie afin de montrer les dépenses du gouvernement par secteur; par exemple, les programmes sociaux ou les programmes touchant

down further by federal department and agency. More detailed explanations are provided of the year-over-year changes in spending by sector.

There is another significant difference in the presentation of information from past years. There is no change to the financial information provided. It is just organized in a different way. For the first time, departments and agencies are using the new program activity architecture. Instead of reporting their Main Estimates according to business lines, they are reporting according to program activities, which are also now linked to the strategic outcomes of the organization.

These changes result from the implementation of the management resources and results structure this April. The MRRS, that is, the management resources and result structure, provides a framework that supports results-based management, demonstrates value for money and provides stakeholders, including parliamentarians, with the information needed to support decision making.

In Budget 2005, the government committed to further improvements in reporting to Parliament, and we are taking action. As indicated in the budget booklet entitled "Strengthening and Modernizing Public Sector Management," the Treasury Board Secretariat will be consulting with parliamentarians in the coming months to develop a blueprint for improved parliamentary reporting. The blueprint will include the estimates, as well as many other reports, but this project is not confined to a narrow interpretation of reporting. I would like to hear from you and other interested parliamentarians on the nature of the information we provide to support Parliament's role in approving expenditures, including how we might make these processes more effective. My aim is to develop a solid plan for providing parliamentarians with more timely and accessible information on program spending and results, information that helps you hold us accountable.

Before I conclude, however, I should like to update you on our ongoing work on vote 5. There has been a passing interest in that particular question in this committee. First, you will have noticed that we expanded the explanation of the contingencies vote in the Main Estimates, as well as in Supplementary Estimates (B). This is a first step in addressing the concerns raised by the Auditor General and by this committee. As a next step, I have also developed a proposal for changes to the vote wording and to the guidance framework in managing the contingencies vote. I am tabling with you today a summary of the changes I would like to introduce. Once we have discussed the proposal with this committee and others, I would like to see the changed vote wording in the fall supplementary estimates.

Mr. Chairman, honourable senators, I look forward to working with you and to your questions, as always.

la culture, les transports ou la sécurité publique. Dans chaque secteur, les dépenses sont ventilées par ministère et organisme. Des explications plus détaillées sont fournies au sujet des variations des dépenses d'une année à l'autre, par secteur.

Il y a une autre différence importante dans la présentation de l'information par rapport aux années antérieures. L'information fournie ne change pas, mais elle est organisée autrement. Pour la première fois, les ministères et organismes utilisent la nouvelle architecture des activités de programme. Au lieu de présenter leur Budget principal des dépenses en fonction des secteurs d'activité, ils le présentent en fonction des activités de programme, qui sont aussi reliées aux résultats stratégiques de l'organisation.

Ces changements découlent de la mise en œuvre de la structure de gestion des ressources et des résultats en avril. La SGRR, c'est-à-dire la structure de gestion des ressources et des résultats, fournit un cadre qui appuie la gestion axée sur les résultats, démontre l'optimisation des ressources et fournit aux parties intéressées, dont les parlementaires, l'information nécessaire pour prendre des décisions.

Dans le Budget 2005, le gouvernement s'est engagé à améliorer les rapports au Parlement et nous tenons notre promesse. Tel qu'indiqué dans la brochure intitulée « Renforcement et modernisation de la gestion du secteur public », le Secrétariat du Conseil du Trésor consultera les parlementaires au cours des prochains mois afin d'élaborer un plan détaillé d'amélioration des rapports au Parlement. Ce plan détaillé contiendra le budget des dépenses, ainsi que de nombreux autres rapports, mais ce projet ne se limite pas à une interprétation étroite des rapports. J'aimerais que vous et les autres parlementaires intéressés me disiez ce que vous pensez de la nature de l'information que nous fournissons à l'appui du rôle du Parlement d'approuver les dépenses, y compris comment nous pourrions rendre ces processus plus efficaces. Mon objectif consiste à élaborer un plan solide pour donner aux parlementaires de l'information plus opportune et accessible sur les dépenses de programme et les résultats, de l'information qui vous aide à nous tenir responsables.

Avant de conclure cependant, j'aimerais vous présenter un compte rendu sur les travaux en cours au sujet du crédit 5. Le comité s'est intéressé à cette question par le passé. Premièrement, vous aurez remarqué que nous avons donné une explication plus détaillée du crédit pour éventualités dans le Budget principal des dépenses, ainsi que dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). C'est une première étape pour dissiper les préoccupations soulevées par la vérificatrice générale et par votre comité. Pour la deuxième étape, j'ai aussi élaboré une proposition de modifications à apporter au libellé du crédit et aux directives pour gérer le crédit pour éventualités. Je vous remets aujourd'hui un résumé des modifications que j'aimerais proposer. Lorsque nous aurons discuté de cette proposition avec le comité et avec d'autres, j'aimerais que le libellé du crédit modifié figure dans le Budget supplémentaire des dépenses de cet automne.

Monsieur le président, honorables sénateurs, comme toujours, j'ai hâte de travailler avec vous et de répondre à vos questions.

The Chairman: The tabling is taking place now. Is that what we are getting? This is a summary of your proposals for changes to vote 5?

Mr. Alcock: That is correct.

The Chairman: How closely does it reflect some of the recommendations that this committee has made for strengthening the transparency in vote 5?

Mr. Alcock: You will find it reflects them very closely. We discussed this the last time I was here. We were pretty much on the same page. Before we finalized this, I felt I had a responsibility to consult the Standing Committee on Government Operations.

The Chairman: That is what you told us the last time you were here.

Mr. Alcock: That is right. I had a lengthy series of verbal discussions with the committee, but they have been preoccupied with other things. I have written to them and asked them to respond because I do not want to wait any longer. I would like to move on with this. If they find themselves unable to deal with it in the short term, I will have to seek advice.

The Chairman: Minister, I note that one of the things you said today, which I found somewhat shocking, is that all of the work that the Expenditure Review Committee did — and we are talking not about a few hundred million dollars but \$1 billion — is not reflected in what you are here to discuss tonight. I wish there was something that we could do about it so that the Main Estimates, the main documents that the Government of Canada will rely upon for the year, could more clearly reflect much of the accounting and expenditure review work that has been done.

You said:

As is typically the case with any budget decision, timing is such that the detailed financial information is not available in time for the preparation of the estimates.

Why would that not be taken into consideration when compiling the budget? In other words, if the Expenditure Review Committee had said to a department, “We have found \$1 billion in programs that are no longer needed or that are redundant or being better done in another department, so we will no longer give you that money,” why could that not be reflected in these Main Estimates?

Mr. Alcock: It took me a while to understand it actually. I would not use the word “shocking,” but “interesting” might be suitable. This is true of all decisions that are reflected in the budget, given that while there are processes going into it, it nonetheless is developed in secrecy. We have to get the business done on the regular spending and get the estimates prepared. That is quite a complex and lengthy process. We prepare them based on the estimates of expenditures, given normal operations. The

Le président : Vous le déposez maintenant. C’est ce que nous obtenons? Un résumé de vos propositions de modifications au crédit 5?

M. Alcock : C’est exact.

Le président : Jusqu’à quel point reflète-t-il certaines des recommandations faites par notre comité pour renforcer la transparence au sujet du crédit 5?

M. Alcock : Vous constaterez qu’il les reflète de très près. Nous en avons discuté la dernière fois que je suis venu ici. Nous étions plutôt sur la même longueur d’ondes. Avant de mettre la dernière main à tout ceci, j’ai senti que je devais consulter le Comité permanent des opérations gouvernementales.

Le président : C’est ce que vous nous avez dit la dernière fois que vous êtes venu ici.

M. Alcock : C’est vrai. J’ai eu de longues discussions avec le comité, mais ils étaient préoccupés par d’autres questions. Je leur ai écrit pour leur demander de me répondre parce que je ne veux pas attendre plus longtemps. J’aimerais aller de l’avant dans ce dossier. S’ils estiment qu’ils ne peuvent pas s’en occuper à court terme, alors je devrai demander conseil.

Le président : Monsieur le ministre, une des choses que vous avez dites aujourd’hui me scandalise un peu. Vous avez dit que tout le travail du Comité d’examen des dépenses — et il n’est pas question de quelques centaines de millions de dollars mais plutôt de 11 milliards de dollars — ne se reflète pas dans ce qui fait l’objet de nos discussions ce soir. J’aimerais bien que nous puissions faire quelque chose à ce sujet, afin que le Budget principal des dépenses, le principal document sur lequel le gouvernement du Canada se fondera pendant l’année, puisse refléter plus clairement une grande partie de l’examen comptable et de l’examen des dépenses qui a été effectué.

Vous avez déclaré :

Comme c’est le cas pour toute décision budgétaire, il arrive habituellement que l’information financière détaillée n’est pas disponible au moment de la préparation du budget.

Pourquoi n’en tient-on pas compte quand on prépare le budget? Autrement dit, si le Comité d’examen des dépenses avait dit à un ministère qu’il avait trouvé pour 1 milliard de dollars de programmes qui ne sont plus nécessaires ou qui font double emploi, ou encore qui sont mieux exécutés dans un autre ministère, et que cette somme ne serait donc plus accordée, pourquoi le Budget principal des dépenses n’en tiendrait-il pas compte?

M. Alcock : Il m’a fallu un certain temps pour comprendre, à vrai dire. Je n’emploierais pas le mot « scandalisé », mais on pourrait dire « intéressant ». C’est vrai de toutes les décisions qui sont reflétées dans le budget, étant donné que même si des processus sont en cours, le budget est tout de même élaboré dans le secret. Nous devons faire le travail en fonction des dépenses prévues et préparer le budget. C’est un processus assez complexe et assez long. Nous le préparons en fonction des estimations des

budget comes in with many new initiatives and they are reflected and added to the A-base in the first round of sups. That is what happens each year.

We had done the work on ERC. That went into the budget hopper. Decisions were made on how much of that was accepted or not. It is not a complete black hole. That information is recorded. You have access to that information about the size of the cut by department. It is just not in the mains themselves. We have taken action to freeze the amounts in line with the decisions that are made within the estimates and then the reductions.

Here is the other part of it. Mr. Joyce, if you are getting worried right now, poke me with something. Pick a department randomly.

The Chairman: Public Works.

Mr. Alcock: We have accepted a budget reduction of a certain percentage.

Senator Murray: Fisheries and Oceans.

Mr. Alcock: There has been some reallocation to them so that their net number may be a positive number once we go through the supplementary estimates exercise, because you take away what we have taken away and add in what has been added in, and you may end up with a lower number than you otherwise would. All of those adjustments will be worked out as we put the budget decisions into play. We wanted to ensure that you could see it, which is why the table has been included with the budget documents. Then, as we come through to the next round of sups, you will see it built into the A-base.

Senator Murray: I have one or two policy questions, and then I will ask for some help with the numbers. Do you have the estimates with you? You have your officials behind you.

First, you can answer this policy question. A couple of budgets ago, it was announced with great fanfare that the government was doing away with the famous unity reserve. Are there other reserves in the framework now, and if so, what are they?

Mr. Alcock: I do not know if I can enumerate all of the reserves.

Senator Murray: I mean policy reserves.

Mr. Alcock: You are not talking about the compensation reserve, for example?

Senator Murray: Do you mean in anticipation of collective agreements and so forth?

Mr. Alcock: Yes.

Senator Murray: I understand that one.

Mr. Alcock: There is a contingency reserve — an operating reserve.

dépenses, compte tenu des opérations normales. Le budget présente de nombreuses initiatives nouvelles, qui sont reflétées et ajoutées dans les services votés au premier budget supplémentaire. C'est ce qui arrive tous les ans.

Nous avons fait le travail au sujet du CED. C'est allé dans la trémie du budget. Des décisions ont été prises au sujet de ce qui était accepté ou non. Ce n'est pas tout à fait un trou noir. Cette information est consignée. Vous avez accès à l'information sur l'ampleur des coupures, par ministère. Ce n'est pas indiqué dans le Budget principal des dépenses. Nous avons pris des mesures pour bloquer les montants, conformément aux décisions qui sont prises dans le budget principal, puis aux compressions.

Il y a un autre aspect. Monsieur Joyce, si vous commencez à vous inquiéter maintenant, pincez-moi. Prenez un ministère au hasard.

Le président : Travaux publics.

M. Alcock : Nous avons accepté une réduction budgétaire d'un certain pourcentage.

Le sénateur Murray : Pêches et Océans.

M. Alcock : Il y a eu une certaine réaffectation afin que leur montant net soit positif une fois que nous aurons établi le budget supplémentaire, parce qu'on ajoute et retranche des choses et, au bout du compte, on se retrouve parfois avec un montant inférieur à ce qu'il serait autrement. Tous ces redressements seront apportés à mesure que les décisions budgétaires seront exécutées. Nous voulions nous assurer que vous pourriez le voir et c'est pour cette raison que le tableau figure dans les documents budgétaires. Puis, quand nous arriverons à la prochaine ronde de budgets supplémentaires, vous verrez ces redressements intégrés aux services votés.

Le sénateur Murray : J'ai une ou deux questions de politique, puis je demanderai de l'aide pour comprendre les chiffres. Avez-vous le budget des dépenses avec vous? Vos fonctionnaires sont derrière vous.

D'abord, vous pouvez répondre à cette question de politique. Il y a quelques budgets, on a annoncé avec tambours et trompettes que le gouvernement supprimait la fameuse réserve pour l'unité. Y a-t-il d'autres réserves dans le cadre actuellement, et dans l'affirmative, quelles sont-elles?

M. Alcock : Je ne sais pas si je peux donner la liste de toutes les réserves.

Le sénateur Murray : Je parle des réserves de politique.

M. Alcock : Vous ne parlez pas de la réserve de rémunération, par exemple?

Le sénateur Murray : Vous voulez dire en prévision des négociations collectives, par exemple?

M. Alcock : Oui.

Le sénateur Murray : Je comprends celle-là.

M. Alcock : Il y a une réserve pour éventualités — une réserve de fonctionnement.

Senator Murray: Describe the contingency reserve, just for the record.

Mr. Alcock: It is the \$3 billion that the finance minister builds in as part of his prudence exercise. It is there as part of the reserve. The intention is not to spend it, and if it is not spent, it goes against the debt.

Senator Murray: It is used to pay off the debt if it is not needed, but it might be needed if interest rates go up.

Mr. Alcock: Because of the very large numbers we are dealing with, small fluctuations could put us back into deficit.

Senator Murray: Are there other policy reserves?

Mr. Alcock: I am not sure what you mean by “policy reserve.” Do you mean a reserve that would function like the unity reserve?

Senator Murray: Yes. I think there was an agricultural reserve, for example.

Mr. Alcock: I have an operating reserve. Should a department be having trouble because of some short-term unanticipated action, I can provide some additional assistance, but that is directed at department operations. It is not a discretionary reserve.

Senator Murray: This is all in the fiscal framework.

Mr. Alcock: Yes.

The Chairman: How big is that one?

Senator Murray: That was my next question.

Mr. Joyce: Traditionally, the operating reserve is not something we disclose.

Senator Murray: Really?

Mr. Joyce: That is mainly because it is a small reserve.

Senator Day: You can trust us.

Mr. Joyce: I believe this meeting is being televised, and I think departments would be acutely interested if we publicized the size of it.

If I could just say one thing, the policy reserves do not exist in the way they used to, when they were explicit policy reserves. There are a number — you can see this in the budget, and I think you can guess which ones they would be — where a decision is made to allocate a certain amount of money for a policy purpose. An example of that last year would have been the security reserve, whereby, because of 9/11, the government explicitly set aside in the budget planned spending money to deal with security.

Senator Murray: There is no program to match it to for the moment.

Le sénateur Murray : Décrivez la réserve pour éventualités, aux fins du compte rendu.

M. Alcock : C’est le montant de 3 milliards de dollars que le ministre des Finances prévoit dans le cadre de ses mesures de prudence. Cela fait partie de la réserve. L’objectif visé est de ne pas la dépenser et, si elle n’est pas dépensée, de l’affecter au remboursement de la dette.

Le sénateur Murray : Elle sert à rembourser la dette si on n’en a pas besoin, mais elle pourrait être utilisée si les taux d’intérêt montaient.

M. Alcock : À cause des très grosses sommes dont il est question, de petites fluctuations pourraient nous faire retomber en situation déficitaire.

Le sénateur Murray : Y a-t-il d’autres réserves de politique?

M. Alcock : Je ne suis pas certain de comprendre ce que vous voulez dire par « réserve de politique ». Vous voulez dire une réserve qui fonctionnerait comme la réserve pour l’unité?

Le sénateur Murray : Oui. Je pense qu’il y avait une réserve agricole, par exemple.

M. Alcock : J’ai une réserve de fonctionnement. Si un ministère devait éprouver des difficultés à cause d’une mesure à court terme imprévue, je pourrais apporter une aide supplémentaire, mais elle porterait sur les opérations du ministère. Ce n’est pas une réserve discrétionnaire.

Le sénateur Murray : Elle se trouve dans le cadre budgétaire.

M. Alcock : Oui.

Le président : Quelle est sa taille?

Le sénateur Murray : C’était ma prochaine question.

M. Joyce : D’habitude, nous ne divulguons pas le montant de la réserve de fonctionnement.

Le sénateur Murray : Vraiment?

M. Joyce : Principalement parce qu’il s’agit d’une petite réserve.

Le sénateur Day : Vous pouvez nous faire confiance.

M. Joyce : Je crois que la réunion est télévisée et je pense que les ministères seraient très intéressés si nous indiquions son montant.

Si vous me permettez d’intervenir, je dirais simplement que les réserves de politique n’existent plus comme autrefois, quand elles étaient des réserves de politique explicites. Il y a un chiffre — vous pouvez le voir dans le budget, et je pense que vous pouvez deviner de quel il s’agit — pour lequel on a pris une décision d’affecter un certain montant à des fins de politique. Un exemple l’an dernier aurait été la réserve pour la sécurité, à cause du 11 septembre. Le gouvernement a mis de côté explicitement dans le budget un montant pour des dépenses prévues afin de renforcer la sécurité.

Le sénateur Murray : Il n’y a pas de programme correspondant pour le moment.

Mr. Joyce: They did not, because it was unknown. It was a reserve. It was, in effect, a kind of policy reserve because it was there once they decided what the reaction to the security crisis would be. There was no way of knowing at the time of the budget exactly which departments should get what amounts. A process was put in place to decide how that money should be allocated to the most pressing security concerns.

Senator Murray: Once there is a draw on one of those reserves, explain how it is done, just for the record. It takes a cabinet decision to draw on the reserve for a certain purpose, and a Treasury Board process, I presume.

Mr. Joyce: There is a Treasury Board process.

Senator Murray: Is there a supplementary estimate?

Mr. Joyce: There would definitely be a supplementary estimate because it is unallocated. The process would be, as the president has said, first, it has to go through the Treasury Board, because only the Treasury Board as a cabinet committee can make specific allocations to department budgets. That results in a proposal to Parliament for a supplementary estimate.

Senator Murray: Then the public accounts.

Mr. Joyce: That is correct.

Senator Murray: You do not see them in here. What you call the "compensation reserve" is there, but you cannot pinpoint it.

The Chairman: You cannot disclose it.

Mr. Joyce: No, we would not. Quite frankly, you would blow our negotiating strategy with the unions.

Senator Murray: I understand that. However, the existence of the reserves does not necessarily bring spending up above \$194.9 billion.

Mr. Joyce: In terms of the Main Estimates figure, no, but in terms of the budget, we are careful to ensure that any allocations that are made through the supplementary estimates process are within the overall spending plans of the government as set out in the budget. This is a role we play at the Treasury Board.

Senator Murray: Help me with Table 2, Part 1, the Government Expense Plan here. I am sure there is a proper explanation for this. I am looking at page 1-3, Fiscal Equalization 2004-05, \$10.9 billion; 2005-06, \$9.5 billion. I have the budget plan here.

This committee has just examined Bill C-24, and we had the finance officials here. We know that for 2005-06 it is supposed to be \$10.9 billion, which is the number you have for 2004-05. It should be \$10.9 billion for equalization, unless I am missing something, and it should be \$2 billion for territorial financing payments.

M. Joyce : Il n'y en avait pas, parce qu'ils n'étaient pas connus. C'était une réserve. C'était en réalité une espèce de réserve de politique, parce qu'elle a été établie pour être utilisée lorsqu'ils auraient décidé quelle serait la réaction à la crise de la sécurité. Il était impossible de savoir au moment budget quels ministères recevraient quels montants. Un processus a été mis en place pour décider comment cette somme serait affectée aux problèmes de sécurité les plus pressants.

Le sénateur Murray : Quand on puise dans cette réserve, expliquez comment on fait, aux fins du compte rendu. Il faut une décision du Cabinet pour puiser dans la réserve à une fin particulière, et un processus au Conseil du Trésor, je suppose.

M. Joyce : Il y a un processus au Conseil du Trésor.

Le sénateur Murray : Y a-t-il un budget supplémentaire des dépenses?

M. Joyce : Il y en aurait certainement un, parce que le montant n'est pas affecté. Comme le président l'a déjà dit, le processus consisterait d'abord à aller au Conseil du Trésor, parce que seul le Conseil du Trésor possède un comité du Cabinet pouvant effectuer des affectations particulières aux budgets des ministères. Il en résulte une proposition au Parlement en vue d'un budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Murray : Puis, les comptes publics.

M. Joyce : C'est exact.

Le sénateur Murray : On ne les voit pas ici. Ce que vous appelez la « réserve de rémunération » est là, mais on ne peut pas mettre le doigt dessus.

Le président : Vous ne pouvez pas la divulguer.

M. Joyce : Non, nous ne le pourrions pas. Franchement, ce serait fatal pour notre stratégie de négociation avec les syndicats.

Le sénateur Murray : Je comprends cela. Mais l'existence des réserves ne porte pas nécessairement les dépenses au-dessus de 194,9 milliards de dollars.

M. Joyce : En ce qui concerne le montant dans le Budget principal des dépenses, non, mais dans le budget, nous prenons soin de nous assurer que toute affectation effectuée par le processus du budget supplémentaire des dépenses est conforme au plan de dépenses général du gouvernement exposé dans le budget. C'est un rôle que nous jouons au Conseil du Trésor.

Le sénateur Murray : Aidez-moi avec le tableau 2, de la Partie 1, le Plan des dépenses du gouvernement. Je suis certain qu'il y a une bonne explication à ceci. Je suis à la page 1-3, Péréquation 2004-2005, 10,9 milliards de dollars; 2005-2006, 9,5 milliards de dollars. J'ai le plan budgétaire ici.

Notre comité vient d'étudier le projet de loi C-24, et nous avons entendu les fonctionnaires des Finances. Nous savons que pour 2005-2006 le montant devrait être 10,9 milliards de dollars, ce qui correspond au montant que vous avez pour 2004-2005. Ce devrait être 10,9 milliards de dollars pour la péréquation, à moins que je rate quelque chose, et 2 milliards de dollars pour le financement des territoires.

Is that a misprint? Is there an explanation for it, Mr. Joyce or Mr. Minister?

Ms. Danagher: The budget items are based on the new arrangements that the Department of Finance has negotiated for some of the new equalization payments. They require legislation to be passed. We cannot reflect them in the estimates yet. The number in the Main Estimates is a forecast based on the old arrangements. You will see that adjustment coming through the supplementary estimates when we provide an update.

Senator Murray: There will be another \$1.4 billion and another \$200 million.

Ms. Danagher: It could change.

Senator Murray: It will not change. The base is \$10.9 billion.

Ms. Danagher: It will be the budget number.

Senator Murray: I should have known that.

I am looking at the budget plan, too. On page 16, among the other things that are in here, is \$398 million over the next five years to enhance settlement and integration programs and improve client services for newcomers to Canada.

Do you have in your notes any indication of how that will break down by province? I need not outline to you Ontario's grievance — it is a legitimate one — about the amount of money it gets for integration of immigrants to that province, which receives and settles a great proportion of all the immigrants coming here. Do you happen to know what the plan is?

Mr. Alcock: That will be subject to some discussion with the minister and the minister with the various provinces that have the need. That is exactly the same issue as the budget, as the allocated new resources. The minister has the resources. He will have to come to the conclusions about how they will be allocated and come back to us for approval.

Senator Murray: I have a question about the Canada Firearms Centre. I think it would be under "Public Security." It shows an actual decrease in the funding for the Canada Firearms Centre.

Ms. Danagher: It is on page 26-7.

Senator Murray: I want you to assure us that the reality and the appearance —

Senator Stratton: Wait for the sups.

Senator Murray: That is not it at all. I wonder whether they have devised a way to shift some of the spending that had been under the Canada Firearms Centre. Tell me that this is not just smoke and mirrors. It is a real reduction.

Mr. Alcock: It is not just smoke and mirrors, senator. This is a real reduction.

Est-ce une coquille? Y a-t-il une explication, monsieur Joyce ou monsieur le ministre?

Mme Danagher : Les postes budgétaires se fondent sur les nouveaux arrangements que le ministère des Finances a négociés pour certains des nouveaux paiements de péréquation. Ils exigent l'adoption de mesures législatives. Nous ne pouvons pas encore les refléter dans le budget des dépenses. Le montant indiqué dans le Budget principal des dépenses est une prévision fondée sur les anciens arrangements. Vous verrez le redressement apporté dans le budget supplémentaire des dépenses quand nous effectuerons une mise à jour.

Le sénateur Murray : Il y aura un autre 1,4 milliard de dollars et un autre montant de 200 millions de dollars.

Mme Danagher : Ils pourraient changer.

Le sénateur Murray : Ils ne changeront pas. Les crédits votés sont de 10,9 milliards de dollars.

Mme Danagher : Ce sera le montant du budget.

Le sénateur Murray : J'aurais dû le savoir.

Je regarde le plan budgétaire moi aussi. À la page 17, il y a notamment 398 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer les programmes d'établissement et d'intégration des immigrants, de même que les services à la clientèle.

Avez-vous dans vos notes une indication de la ventilation par province? Je n'ai pas besoin de vous décrire les revendications de l'Ontario — elles sont légitimes — au sujet des sommes que cette province reçoit pour l'intégration des immigrants. L'Ontario reçoit et intègre une grande proportion des immigrants qui viennent ici. Savez-vous quel est le plan?

M. Alcock : Cela fera l'objet de discussions avec le ministre, puis entre le ministre et les diverses provinces qui ont des besoins. C'est exactement la même chose que le budget, que l'affectation de nouvelles ressources. Le ministre a les ressources. Il devra tirer des conclusions sur la manière de les affecter et demander notre approbation.

Le sénateur Murray : J'ai une question au sujet du Centre canadien des armes à feu. Je pense que cela ferait partie de la « sécurité publique ». On indique une diminution du financement du Centre.

Mme Danagher : C'est à la page 28-7.

Le sénateur Murray : Je veux que vous nous assuriez que c'est la réalité et que l'apparence —

Le sénateur Stratton : Attendez le budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Murray : Ce n'est pas cela du tout. Je me demande s'ils ont trouvé une façon de détourner une partie des dépenses qui relevaient du Centre canadien des armes à feu. Dites-moi que ce ne sont pas des miroirs aux alouettes, qu'il y a une réelle diminution.

M. Alcock : Ce ne sont pas des miroirs aux alouettes, sénateur. Il y a une réelle diminution.

Senator Murray: That is what I wanted to hear.

Mr. Alcock: The reality is, as you can imagine, that this has been the subject of more than one discussion. You may recall that last May, the Deputy Prime Minister and I made a commitment to cap the expenditures of the registry.

Senator Murray: Yes.

Mr. Alcock: We have worked hard and made some tough decisions to reduce the cost to the number that you see in the estimates. We were determined to bring it in under \$85 million this year and we have done so.

I should point out that normal increases, such as next year's salary adjustments, will begin to move the number in the way that other departments' numbers move incrementally. However, operationally, that is the number.

Senator Murray: I will leave it at that.

Mr. Alcock: Senator, did you want to point out that this is a reduction of \$18 million over the previous year?

Senator Murray: I was looking for the percentage, which is here somewhere.

Mr. Alcock: "Substantial" was the word, if you did want to say it.

Senator Murray: Yes, but I cannot find it. The percentage decrease is substantial.

Mr. Alcock: It is that.

Senator Murray: You are telling me that the appearance and reality are identical.

The Chairman: Can you tell us where the cuts were made?

Mr. Alcock: We would need to have the minister to go through it in greater detail than I am able to provide, but this has been the subject of a number of discussions. There has been a consolidation of a number of supports available to the centre. Some of the contracting was examined and pared down. Some operational efficiencies developed as they became more experienced with the new software, and so government was able to cut back in a number of those areas.

The Chairman: Is the software now functioning? Is the three-year problem now resolved, notwithstanding the huge expenditures for software?

Mr. Alcock: Certainly, when I visited the centre in Miramichi recently, they are comfortable with the way that it is operating. Work will continue on the underlying software to improve the services, to achieve better integration with the field. Some of the transitional costs discussed over the years were to build it and get it operational. Refinements will continue as they try to deliver a better and better product.

Le sénateur Murray : C'est ce que je voulais entendre.

M. Alcock : La réalité, comme vous pouvez l'imaginer, c'est que cette question a fait l'objet de plus d'une discussion. Vous vous souviendrez peut-être qu'en mai dernier, la vice-première ministre et moi-même avons pris l'engagement de plafonner les dépenses du registre.

Le sénateur Murray : Oui.

M. Alcock : Nous avons travaillé fort et pris certaines décisions difficiles afin de ramener le coût au chiffre que vous voyez dans le budget des dépenses. Nous étions déterminés à le ramener en deçà de 85 millions de dollars cette année et nous y sommes parvenus.

Je fais remarquer que les hausses normales, comme les rajustements de salaires l'an prochain, commenceront à faire bouger les chiffres tout comme ils augmentent légèrement dans les autres ministères. Mais du point de vue du fonctionnement, c'est le bon chiffre.

Le sénateur Murray : Je m'en tiendrai là.

M. Alcock : Sénateur, vouliez-vous faire observer qu'il s'agit d'une réduction de 18 millions de dollars par rapport à l'année précédente?

Le sénateur Murray : Je cherchais le pourcentage, qui se trouve quelque part.

M. Alcock : « Important » est le terme exact, si vous voulez l'employer.

Le sénateur Murray : Oui, mais je ne peux pas le trouver. Le taux de diminution est important.

M. Alcock : C'est cela.

Le sénateur Murray : Vous me dites que les apparences et la réalité sont identiques.

Le président : Pouvez-vous nous dire où les coupures ont été apportées?

M. Alcock : Il faudrait que le ministre vous donne plus de précisions que je ne peux vous en donner moi-même, mais elles ont fait l'objet de plusieurs discussions. Il y a eu une consolidation de quelques moyens de soutien à la disposition du centre. Certains contrats ont été examinés et réduits. Des efficiences opérationnelles ont été réalisées à mesure que le personnel est devenu plus familier avec les nouveaux logiciels, de sorte que le gouvernement a pu réduire les montants dans plusieurs domaines.

Le président : Est-ce que les logiciels fonctionnent actuellement? Le problème de trois ans est-il résolu, malgré les énormes dépenses pour les logiciels?

M. Alcock : Certainement. Quand j'ai visité le centre à Miramichi récemment, ils étaient satisfaits de la manière dont les logiciels fonctionnaient. Les travaux se poursuivent sur les logiciels de base pour améliorer les services, pour parvenir à une meilleure intégration sur le terrain. Une partie des coûts de transition discutés au fil des années visait à les concevoir et à les faire fonctionner. Les améliorations se poursuivront afin d'offrir un produit qui sera de mieux en mieux.

Senator Stratton: I appreciate the efforts that have been made to cut the costs with respect to the firearms centre. I received a notice, I believe in December, because I have a firearms-possession licence only. My licence was extended for a long time. Is that one method of saving money?

Mr. Alcock: I am worried about answering that one.

Senator Stratton: I am sure you are. In essence, it would be a simple way of saving a great deal of money, which would add up over the years if you had to renew on a regular basis. I am not knocking it, and I thank you for the savings, as most Canadians will thank you. Are there any other areas that we could look at with respect to firearms? For example, are there areas where you have made savings that would benefit firearm owners, currently or in the future? Part of the problem today is what will people owning firearms do with them in the future? We still have that question hanging. I have owned three rifles since I was a kid. You have saved money on the firearms registry operationally and in other areas. Did you save money in areas that would benefit those gun owners?

Mr. Alcock: In fairness, senator, that question is more for the Deputy Prime Minister, who has responsibility for this file. It would be inappropriate for me to speculate too much. If you wish to have the details, we could obtain them for you.

Senator Stratton: I would appreciate that.

Mr. Alcock: I know there was an extensive review and consultation with stakeholders. Extensive changes have been made to the program and they have adapted it to make it efficient in relation to the various users. My intuitive answer to your question would be, absolutely, but I could not enunciate the details. In one way, this is a massive operation. Could I encourage you to go to the centre at Miramichi?

Senator Stratton: I would agree with you, because we spend \$82 million per year on it — and just multiply that by a number of years.

Mr. Alcock: You spend a goodly portion on a number of people who work hard to try to deliver an effective program. It is interesting that, like many people who care about what they do, they have enough experience to be able to anticipate needs and offer support to people in ways that they never thought of before.

Senator Stratton: I am not knocking the civil servants at all. My concern is that we are spending \$82 million per year on this so-called gun control program. If it runs another 12 years, that would add another \$1 billion. Will this \$82 million per year continue? Mr. Alcock, you are a forecaster, so you must be able to speculate about that.

Le sénateur Stratton : J'apprécie les efforts qui ont été déployés pour réduire les coûts du Centre des armes à feu. J'ai reçu un avis, en décembre je crois, parce que je n'ai qu'un permis de possession d'arme à feu. Mon permis a été prolongé pendant très longtemps. Est-ce une manière de réaliser des économies?

M. Alcock : Je crains de répondre à cette question.

Le sénateur Stratton : Je n'en doute pas. Essentiellement, ce serait une façon simple de réaliser de grandes économies, des économies qui finiraient par compter avec les années s'il fallait renouveler le permis régulièrement. Je ne m'en plains pas et je vous remercie pour les économies, comme le feront probablement la plupart des Canadiens. Y a-t-il d'autres aspects que nous pourrions examiner en ce qui concerne les armes à feu? Par exemple, y a-t-il des domaines où vous avez réalisé des économies qui sont ou seront avantageuses pour les propriétaires d'armes à feu? Une partie du problème actuellement est ce que feront à l'avenir les propriétaires actuels avec leurs armes. Nous n'avons toujours pas de réponse à cette question. J'ai possédé trois fusils depuis que je suis enfant. Vous avez réalisé des économies sur le plan du fonctionnement du registre et dans d'autres domaines. Avez-vous réalisé des économies dont pourraient profiter les propriétaires d'armes à feu?

M. Alcock : Pour être juste, sénateur, cette question s'adresse davantage à la vice-première ministre, qui est responsable de ce dossier. Il serait malvenu pour moi de faire des conjectures. Si vous voulez les détails, nous pouvons les obtenir pour vous.

Le sénateur Stratton : Je vous en saurais gré.

M. Alcock : Je sais qu'il y a eu un examen approfondi et des consultations avec les parties intéressées. Les modifications de grande envergure ont été apportées au programme et le programme a été adapté pour qu'il soit efficace par rapport aux divers utilisateurs. Mon intuition me ferait répondre « absolument » à votre question, mais je ne pourrais pas donner les détails. En un sens, c'est une opération gigantesque. Puis-je vous encourager à aller au centre à Miramichi?

Le sénateur Stratton : Je serais d'accord avec vous parce que nous y consacrons 82 millions de dollars par année — et qu'on peut multiplier ce montant par plusieurs années.

M. Alcock : On en consacre une grosse partie à quelques personnes qui travaillent très fort pour offrir un programme efficace. Il est intéressant de voir que, comme bien des gens qui ont le souci du travail bien fait, ils possèdent assez d'expérience pour pouvoir anticiper les besoins et offrir un appui auquel on n'aurait jamais pensé auparavant.

Le sénateur Stratton : Je ne casse pas du sucre sur le dos des fonctionnaires, loin de moi cette idée. Ce qui m'inquiète, c'est que nous dépensons 82 millions de dollars par année pour ce programme de contrôle des armes à feu, comme on l'appelle. S'il continue pendant encore 12 ans, cela fera 1 milliard de dollars de plus. Ces dépenses de 82 millions de dollars par année vont-elles continuer? Monsieur Alcock, vous êtes un prévisionniste, alors vous devriez pouvoir faire des prévisions à ce sujet.

Mr. Alcock: I hope that we will operate every service that this government provides as efficiently and as long as possible.

Senator Stratton: You are telling me that \$1 billion is not far off the mark.

Senator Murray: I have one policy question, Mr. Alcock. Is the government giving any thought to separating the post-secondary education transfer, as you separated out, with good reason and to good effect, the Canada Health and Social Transfer, CHST?

Mr. Alcock: As you know, senator, that debate is active and the government has not come to a decision yet.

Senator Murray: Currently, the Canada Social Transfer consists of post-secondary education and welfare, which used to be under the old Canada Assistance Plan. Are you giving some consideration to separating it out, as is being discussed?

Mr. Alcock: A resolution on this was before our convention last week and discussion among members has ensued. I am not sure whether one of the standing committees dealt with this at an earlier stage, although discussion is active. I do not know whether the cabinet has made a decision.

Senator Murray: Are there serious arguments against it? In the interests of transparency, I believe it ought to be done.

Mr. Alcock: I have not been a party to the discussion.

Senator Murray: Thank you.

Mr. Alcock: I will not tell you how I voted on the resolution.

Senator Harb: My question is on the Supplementary Estimates (B), page 83, dealing with the Department of Finance and the \$1 items.

Mr. Alcock: Did you know that these are the smallest sups in the history of the government?

Senator Harb: I am on page 83, at \$1 items under Finance. I will read, beside the top item, L11b:

To create a new Vote to authorize the issuance and payment of non-interest bearing, non-negotiable demand notes to the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), for the purpose of maintaining the U.S. dollar value of the initial capital subscriptions in the IBRD.

I was looking through the Supplementary Estimates (B) and all of the \$1 votes seem to have a dollar figure. How much are we considering in this area?

Mr. Alcock: Is that just for this one?

Senator Harb: Yes, I would like to know about that specific one.

M. Alcock : J'espère qu'ils offriront tous les services du gouvernement de manière aussi efficace que possible et aussi longtemps que possible.

Le sénateur Stratton : Vous êtes en train de me dire que le chiffre de 1 milliard de dollars est assez réaliste.

Le sénateur Murray : J'ai une question de politique, monsieur Alcock. Le gouvernement envisage-t-il de séparer le transfert relatif à l'éducation postsecondaire, comme vous avez séparé, à juste titre, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, le TCSPS?

M. Alcock : Comme vous le savez, sénateur, ce débat est en cours et le gouvernement n'a pas encore pris de décision.

Le sénateur Murray : À l'heure actuelle, le transfert social canadien comprend l'éducation postsecondaire et l'aide sociale, qui relevaient autrefois du Régime d'assistance publique du Canada. Envisagez-vous de le séparer, comme on en entend parler?

M. Alcock : Une résolution à ce sujet a été présentée à notre congrès la semaine dernière et les membres en ont discuté. Je ne sais pas si l'un des comités permanents a déjà examiné cette question, mais les discussions sont en cours. Je ne sais pas si le Cabinet a pris une décision.

Le sénateur Murray : Y a-t-il de sérieux arguments contre? Dans l'intérêt de la transparence, je crois qu'on devrait le faire?

M. Alcock : Je n'ai pas participé aux discussions.

Le sénateur Murray : Merci.

M. Alcock : Je ne vous dirai pas comment j'ai voté sur la résolution.

Le sénateur Harb : Ma question porte sur le Budget supplémentaire des dépenses (B), page 89, au sujet du ministère des Finances et des montants.

M. Alcock : Saviez-vous qu'il s'agit du plus petit Budget supplémentaire des dépenses dans l'histoire du gouvernement?

Le sénateur Harb : Je suis à la page 89, aux postes de 1 \$, sous Finances. Je lis, à côté du dernier poste, L11b :

Pour créer un nouveau crédit autorisant l'émission et le paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), afin de maintenir la valeur en dollars américains des souscriptions initiales au capital de la BIRD.

J'ai consulté le Budget supplémentaire des dépenses (B) et tous les postes de 1 \$ semblent avoir un montant. Quel somme envisageons-nous pour ce poste?

M. Alcock : Seulement pour celui-là?

Le sénateur Harb : Oui, j'aimerais avoir la réponse pour celui-là.

Ms. Danagher: On page 118, under Finance Ministry Summary L11b, the \$1 ensures that the vote wording will be included in the appropriation bill. The authority that we are looking for is vested in the wording of the vote.

It is basically to create non-negotiable demand notes in an amount not to exceed a dollar threshold, and to establish that authority we have to have the vote included in the appropriation bill. Because we have to have an amount associated with the vote, it is given the nominal amount of \$1.

Senator Harb: Normally, with the \$1 items, you take from one spot and move it to another spot.

Ms. Danagher: No, they are used for a number of things. They are used to transfer money from one to another, but they are also used to create financial authorities, as in this case, for the issuance and payment of this note. There is no immediate cash requirement; it is a non-budgetary loan. It is just creating that authority and we need to include it in the appropriation bill.

Senator Harb: There are no dollar figures?

Ms. Danagher: No.

Senator Harb: Then why is it here?

Ms. Danagher: We need Parliament to vote to provide the authority for the issuance. It will not be automatically included in the appropriation bill unless it has a dollar value, so we give it a dollar value.

Senator Harb: However, it is more than \$1. Every one of the \$1 items in those pages has a value attached.

Ms. Danagher: No, not all of them.

Senator Harb: Let me take you to L25b on page 83, where you amend a vote wording in order to increase the ceiling.

Ms. Danagher: That is a similar situation. Again, that is amending the vote wording to increase the ceiling of an issuance. It is a non-budgetary item, which means that no cash is exchanging hands in the current fiscal year.

Senator Harb: Bear with me for a second. You are changing it from \$180,459,059 to \$232 million. That is a difference of \$50 million.

Ms. Danagher: That is the ceiling on the loan, yes.

Senator Harb: Where are you taking it from? Are you moving it from CIDA to International Trade?

Ms. Danagher: We are recognizing an increase in the ceiling. The Government of Canada is increasing the ceiling on those payments. There is no cash actually going out the door; it is just a ceiling on the loans that will be made.

Senator Harb: You say that the \$1 items in the supplementary estimates allow the department to reallocate funds from one program to the next. As well, in some cases, it takes money from one department and gives it to another. How many of those \$1 items are to do through the back door what the department

Mme Danagher : À la page 151, sous le Sommaire du portefeuille des Finances L11b, le milliard de dollars assure que le libellé du crédit sera inclus dans le projet de loi de crédits. L'autorisation que nous demandons est conférée dans le libellé du crédit.

Il s'agit essentiellement de créer des billets à vue non négociables pour un montant ne dépassant pas un certain montant et d'établir l'autorisation dont nous avons besoin pour que le crédit soit inclus dans le projet de loi de crédits. Parce que nous devons attendre de connaître le montant du crédit, on lui donne une valeur nominale de 1 \$.

Le sénateur Harb : Normalement, dans le cas des postes de 1 \$, on prend les montants à un endroit et on les déplace ailleurs.

Mme Danagher : Non, ils servent à plusieurs choses. Ils servent à transférer des montants d'un poste à un autre, mais aussi à créer des autorisations financières, comme dans ce cas-ci, pour l'émission et le paiement de ces billets. Il n'y a pas de besoin financier immédiat; c'est un prêt non budgétaire. Il crée simplement l'autorisation et nous devons l'inclure dans le projet de loi de crédits.

Le sénateur Harb : Il n'y a pas de montant?

Mme Danagher : Non.

Le sénateur Harb : Alors, pourquoi le met-on là?

Mme Danagher : Le Parlement doit voter pour donner l'autorisation d'émettre les billets. Ce poste ne sera pas inclus automatiquement dans le projet de loi de crédits, à moins d'avoir une valeur monétaire, alors nous lui en donnons une.

Le sénateur Harb : Mais le montant est supérieur à 1 \$. Il y a un montant pour tous les postes à 1 \$.

Mme Danagher : Non, pas tous.

Le sénateur Harb : Prenons le poste L25b à la page 87, où vous modifiez le libellé d'un crédit afin de majorer le plafond.

Mme Danagher : C'est une situation semblable. Là aussi, on modifie le crédit afin de majorer le plafond d'une émission. C'est un article non budgétaire, ce qui veut dire qu'aucune somme ne change de mains pendant l'exercice en cours.

Le sénateur Harb : Attendez un instant. Vous faites passer le montant de 180 459 059 \$ à 232 millions de dollars. C'est un écart de 50 millions de dollars.

Mme Danagher : C'est le montant maximal du prêt, oui.

Le sénateur Harb : D'où le prenez-vous? Le transférez-vous de l'ACDI au Commerce international?

Mme Danagher : Nous reconnaissons une majoration du plafond. Le gouvernement du Canada majore le plafond sur ces paiements. Il n'y a pas de décaissement; il s'agit simplement d'un plafond sur les prêts qui seront accordés.

Le sénateur Harb : Vous dites que les postes de 1 \$ dans le Budget supplémentaire des dépenses permettent au ministère de réaffecter des fonds d'un programme à un autre. De plus, dans certains cas, ils prennent un montant dans un ministère et le transfèrent à un autre. Combien de ces postes de 1 \$ servent à

cannot do through the front door? In other words, the department may have received the money for a specific project and at some point decided they want to spend it on another project. Is it within the mandate of Treasury Board to ask about that, or do you just pass them on as they come to you?

Ms. Danagher: They have to come to Treasury Board to move the money from one organization to another. It is not necessarily coming through the back door. There are a number of instances where a \$1 item is used. Normally, that is because there is no supplementary appropriation required for that organization, but they need parliamentary authority to move the money from one organization to another, which is why it is given the nominal amount of \$1, so that it is included in the appropriation bill.

Senator Harb: I know why you put it in and I know why it is \$1. It is because you are not asking for extra authority; you are only shifting money from one pot to another within the department or between departments.

How much money are we dealing with overall in the \$1 items and how much of it comes from program review efficiencies in government operations versus actual government policy decisions, or is there such a breakdown?

Ms. Danagher: I do not have a breakdown available to provide to you. We could certainly do that if you want, but the information is in the table.

Senator Harb: I find it a little ambiguous. There are so many of them. Inquiring minds would want to ask those questions and I am sure the minister would want to have a closer look at it. There are so many of them coming back to Parliament annually. We asked one witness how often, after a department gets funding authority for a specific program, they end up spending it on something completely different. They get authority through a \$1 vote and no questions are asked.

Mr. Alcock: If there are substantial funds in an appropriation that will not be used and there is another use for them, this is a device to move them across vote boundaries, but it is all reported. It is not done in a hidden way.

For example, in the case of 53b on page 85, it is simply the transfer of money from a fund that was managed by PCO to one that is managed by the Deputy Prime Minister. It is a device for aligning the accounts with reality. I cannot think of an instance where those transfers would take place without a public report.

Senator Harb: I know that you do report them. Obviously, they are here for a reason. When there is a reallocation from one program to another within the department, is it because there has been a change of policy or is it because the manager of the program has decided to spend it on something else? Of course they do have to report it, and it is reported here. It is a matter of

faire passer par la porte arrière ce que le ministère ne peut pas faire passer par la porte avant? Autrement dit, le ministère peut avoir reçu l'argent pour un projet particulier et décider à un moment donné qu'il veut le consacrer à un autre projet. Le Conseil du Trésor a-t-il le mandat de poser des questions au sujet de ces dépenses ou les acceptez-vous simplement quand on vous les présente?

Mme Danagher : Il faut s'adresser au Conseil du Trésor pour faire transférer l'argent d'une organisation à une autre. Ce n'est pas nécessairement par la porte arrière. Il arrive qu'un simple poste de 1 \$ soit utilisé. Normalement, c'est parce qu'aucun crédit supplémentaire n'est requis pour cette organisation, mais ils ont besoin d'une autorisation parlementaire pour transférer l'argent d'une organisation à une autre, C'est pour cela qu'on affecte le montant nominal de 1 \$, afin que le poste puisse figurer dans le projet de loi de crédits.

Le sénateur Harb : Je sais pourquoi vous le mettez et pourquoi il a une valeur de 1 \$. C'est parce que vous ne demandez pas de crédit supplémentaire; vous transférez seulement une somme d'une cagnotte à une autre dans un ministère ou entre des ministères.

Quelle somme totale représentent ces postes de 1 \$ et quelle partie de somme est attribuable à l'efficacité des opérations du gouvernement découlant de l'examen des programmes par opposition aux décisions réelles du gouvernement, ou existe-t-il une ventilation de ce genre?

Mme Danagher : Je n'ai pas de ventilation pour vous. Nous pourrions certainement en établir une si vous le voulez, mais l'information se trouve dans le tableau.

Le sénateur Harb : Je le trouve un peu ambigu. Il y a tellement de crédits. Les esprits inquisiteurs voudraient poser ces questions et je suis convaincu que le ministre voudrait les examiner de près. Il y en a tellement qui reviennent au Parlement tous les ans. Nous avons demandé à un témoin s'il arrive souvent qu'après avoir obtenu une autorisation de financement pour un programme particulier, un ministère finit par affecter la somme à tout à fait autre chose. Ils obtiennent une autorisation au moyen des postes à 1 \$ et personne ne pose de questions.

M. Alcock : S'il y a des montants importants qui ne sont pas utilisés dans un crédit et qu'il y a une autre utilisation possible quelque part, il y a un mécanisme pour pouvoir faire des transferts d'un crédit à l'autre, mais tout cela est déclaré. Ce n'est pas fait en cachette.

Par exemple, dans le cas du crédit 53b à la page 92, il s'agit simplement d'un transfert d'un fonds géré par le BCP à un autre qui est géré par la vice-première ministre. C'est un mécanisme pour aligner les comptes sur la réalité. Je ne peux pas voir de situation où les transferts s'effectueraient sans rapport public.

Le sénateur Harb : Je sais que vous les déclarez. De toute évidence, ils sont là pour une raison. Quand il y a une réaffectation d'un programme à un autre dans un ministère, est-ce parce qu'il y a eu une modification des politiques ou parce que le gestionnaire du programme a décidé de dépenser l'argent à autre chose? Évidemment, il faut le signaler et on le signale ici.

whether Treasury Board has the role of telling departments that they need to have a proper explanation for moving money from one pot to the next, even within the department itself. I know that some departments have made a habit of doing that.

Mr. Alcock: If the senator would care to identify any departments about which he has concerns with regard to that practice, I would be interested in hearing that.

Senator Stratton: In the establishment of the budget for this fiscal year there were cuts of \$10.9 billion, which is a significant amount of money. I want to ask you about policy rather than the detail in the book.

When you ask departments across government to make these kinds of cut, do you build in something for extraordinary contingencies? You are cutting \$10.9 billion and the departments are asked to identify how much they can contribute toward that. Do you build in a contingency in case they are not able to cut that amount?

Mr. Alcock: This has been an extraordinary process and an enormous amount of time was spent on it. There are categories of these cuts, and we have talked about this before. It is a fascinating exercise. A good portion of this comes out of process improvements. Changing how we procure goods and modernizing our supply chain management will produce significant savings. Changing how we deliver services to Canadians, managing that more efficiently and collapsing some of the infrastructure necessary to do it will save considerable sums of money.

As to whether we have provided for some bumps along the way, we have.

We have spent an enormous amount of time on this and the numbers we have chosen are prudent. They understate some of the potentials here, but we wanted to make certain we were able to deliver on it over the time period. There are categories that are specific program cuts. You will recall that one of the motivations here was to start a process that we would like see continued as part of the ongoing budgeting process, of asking departments to examine their offerings, to be constantly looking for areas where they feel that they are not producing the kind of value they started out to produce, and to look at reallocating those resources to where there is a more urgent need.

This is one category of them there. The department has put forward a great many options. The ones that you see reported here were selected, and some of them are immediate, some take place over five years. The big change items are Service Canada, real property and procurement. They will take several years to be fully realized, but we are quite pleased with the results.

There is another issue here I should flag for you. We talk about trying to move to a focus more on results and outcomes and less on a transactional monitoring process. Some of that took place.

C'est une question de savoir si le Conseil du Trésor a pour rôle de dire aux ministères qu'ils doivent donner une bonne explication pour transférer des sommes d'une cagnotte à une autre, même à l'intérieur du même ministère. Je sais que certains ministères ont pris l'habitude d'agir ainsi.

M. Alcock : Si le sénateur veut bien me donner les noms de ministères qui l'inquiètent, cela m'intéresse.

Le sénateur Stratton : Dans la préparation du budget de cet exercice, on a coupé 10,9 milliards de dollars, ce qui est une somme énorme. Je voudrais vous interroger sur la politique plutôt que sur des détails dans le document budgétaire.

Quand vous demandez aux ministères d'effectuer ce genre de compressions, laissez-vous une marge de manœuvre pour des imprévus extraordinaires? Vous réduisez les dépenses de 10,9 milliards de dollars et les ministères doivent indiquer quelle sera leur contribution à cet effort. Prévoyez-vous l'éventualité que les ministères ne réussissent pas à réduire autant leurs dépenses?

M. Alcock : Le processus a été extraordinaire et on y a consacré beaucoup de temps. Il y a des catégories de réductions, et nous en avons déjà parlé. C'est une entreprise fascinante. Une bonne partie des réductions découle d'amélioration des processus. La modification de notre manière d'acheter des biens et la modernisation de la gestion de notre chaîne d'approvisionnement procurera des économies importantes. La modification de la manière dont nous offrons les services aux Canadiens, une gestion plus efficiente de ces services et l'aplatissement d'une partie de l'infrastructure nécessaire nous permettront aussi de réaliser des économies considérables.

Quant à savoir si nous avons prévu des cahots en cours de route, oui nous l'avons fait.

Nous avons consacré beaucoup de temps à cette tâche et les chiffres que nous avons choisis sont prudents. Ils sous-estiment certaines potentialités, mais nous voulions nous assurer de pouvoir livrer la marchandise dans les délais indiqués. Il y a des catégories qui sont des compressions de programme particulières. Vous vous rappellerez que l'un des objectifs visés consistait à lancer un processus que nous aimerions poursuivre dans le cadre de l'établissement des budgets, soit demander aux ministères d'examiner leurs programmes, d'être constamment à l'affût des domaines où les programmes ne donnent plus le rapport qualité-prix qu'ils devaient donner, et de s'efforcer de réaffecter ces ressources vers les besoins plus urgents.

Il y a une de ces catégories ici. Le ministère a proposé de nombreuses options. Celles que vous voyez décrites ici ont été retenues et certaines d'entre elles sont immédiates alors que d'autres sont échelonnées sur cinq ans. Les principaux secteurs de changement sont Services Canada, l'immobilier et l'approvisionnement. Il faudra des années pour que tous les changements soient apportés, mais nous sommes très contents des résultats.

Il y a une autre question que j'aimerais porter à votre attention. Nous disons que nous essayons de nous diriger davantage vers les résultats et de nous éloigner du contrôle des transactions. Nous

We said to deputies and ministers “You have to manage your department and make decisions on where you will reallocate and where you will cut.” We withdrew from that process, although not absolutely at this point; we still offer oversight to see whether we think it is realistic. We wanted to put the responsibility and accountability squarely in the hands of the deputies and the ministers.

Senator Stratton: As you go through this process — and \$10.9 billion is a lot of money — have you thought of going into a department and talking to those people who have to live with it? The common complaint you hear is that all that seems to happen is there is more and more burden placed on those individuals in the service and nothing transpires except they have fewer people to do more work. What have you done to listen, and what have you done to respond to those people? I keep hearing that, and I am sure you do. It has been persistent for quite some time.

Mr. Alcock: There are a couple of perspectives to take on that. The first is that all of these proposals, including the service improvement proposals, came out of the departments. We did not have a hot idea and say “Go do that.” We said “You come to us with it.” For larger projects like procurement, where there is a split responsibility, where we hold the policy and they hold the operations, we have been heavily involved with them in trying to ascertain that the estimates and the forecasts being put forward are accurate. All of it comes from the decisions made by the people who have responsibility for driving it. Within that, there are people who will be affected, and there are estimates of the number of people who will be affected by these changes over the five-year period. We think they are modest, but nonetheless, for the individual who is affected, we will have to manage that very sensitively, and I have some responsibilities there as the employer.

One of the problems in management at large is that we are very good at describing the problem and defining the possibilities, but we are not so good at getting it done. That is because you have to make some hard decisions, and we have done that, we have made some tough decisions. Better procurement is a good decision, but better procurement means downsizing, for example, the number of people doing it.

Senator Stratton: Like any good manager, you go down to the shop floor once in a while and kick tires.

Mr. Alcock: I personally have not kicked those tires, but I am not the deputy responsible for anything.

Senator Stratton: Perhaps you should.

Mr. Alcock: I have great faith in the deputies who are driving these files and in their teams.

Senator Stratton: I am not suggesting otherwise. I am suggesting that perhaps going down to the shop floor once in a while might help.

avons dit aux sous-ministres et aux ministres qu'ils devaient gérer leur ministère et prendre les décisions sur la nature des réaffectations et des compressions. Nous nous sommes retirés de ce processus, encore que pas tout à fait pour le moment; nous assurons encore un certain contrôle, pour voir si nous pensons que c'est réaliste. Nous voulions mettre la responsabilité entre les mains des sous-ministres et des ministres.

Le sénateur Stratton : À mesure que vous avancez dans ce processus — et 10,9 milliards de dollars c'est beaucoup d'argent — avez-vous pensé à aller dans un ministère et à parler avec les personnes qui doivent vivre avec les conséquences des compressions? La plainte qu'on entend souvent est que le fardeau semble de plus en plus lourd pour ceux qui offrent le service et qu'ils se retrouvent tout simplement moins nombreux pour faire plus de travail. Qu'avez-vous fait pour écouter et comment avez-vous répondu à ces personnes? Je ne cesse d'entendre cela et je suis certain que vous l'entendez aussi. C'est un malaise qui persiste depuis un certain temps.

M. Alcock : Il y a quelques observations à faire à ce sujet. Premièrement, toutes ces propositions, y compris celles qui visent à améliorer le service, sont venues des ministères. Nous n'avons pas eu une idée de génie que nous avons imposée. Nous avons demandé des propositions. Pour les grands projets, comme l'approvisionnement, où la responsabilité est partagée, où nous nous occupons de la politique et ils s'occupent des opérations, nous avons collaboré étroitement avec eux pour tenter de nous assurer que le budget des dépenses et les prévisions sont exacts. Tout découle des décisions prises par ceux qui sont chargés de les exécuter. Dans ce groupe, il y a des gens qui seront touchés, et il y a des estimations du nombre de personnes qui seront touchées par ces changements pendant la période de cinq ans. Nous pensons qu'elles sont modestes, mais néanmoins, pour les personnes touchées, nous devons gérer la situation avec délicatesse et j'ai une certaine responsabilité à cet égard, à titre d'employeur.

L'un des problèmes de la gestion en général est qu'on arrive bien à décrire le problème et à définir les possibilités, mais on arrive moins bien à passer à l'action. Il en est ainsi parce qu'il faut prendre des décisions difficiles, et nous l'avons fait, nous avons pris des décisions difficiles. Un meilleur approvisionnement est une bonne décision, mais un meilleur approvisionnement suppose une réduction des effectifs, par exemple, une réduction du nombre de personnes affectées aux achats.

Le sénateur Stratton : Comme n'importe quel bon gestionnaire, vous vous promenez dans le magasin de temps en temps et vous donnez des coups de pied dans les pneus.

M. Alcock : Je n'ai pas donné de coups de pied dans les pneus, mais je ne suis pas sous-ministre responsable d'un ministère.

Le sénateur Stratton : Vous devriez peut-être le faire.

M. Alcock : Je crois beaucoup dans les sous-ministres qui dirigent ces dossiers, et dans leurs équipes.

Le sénateur Stratton : Je ne dis pas le contraire. Je dis que vous promener dans le magasin de temps en temps pourrait être utile.

Senator Downe: I am wondering if the minister could advise us on the reallocation of the \$10.9 billion. Has the government assessed how many jobs will be lost?

Mr. Alcock: The best estimate that we have come up with is that around 10,000 public servants will be affected by the change. I say “affected by the change,” in that their workplace may shift. Their jobs may be redefined as we go through this. We will be changing how we procure things and that will affect everyone in procurement in one sense. In terms of net losses, those are the people touched by it. The actual loss will be 1 per cent of the public service over five years. It is hard to make an exact estimate because we have a robust workplace adjustment policy in place that will help people who are affected retrain and get redeployed. The exact impacts of retirement are unknown at this point, but we do have a significant number of people who are at or approaching retirement age.

The Chairman: Do you have a chart on that, an impact study on employment?

Mr. Alcock: There has been a great deal of study on it internally.

The Chairman: Anything you could lay before us on employment impact?

Mr. Alcock: We are in discussions with the unions and employees right now. I think it would be premature to do that. That is the estimate, a net of about 1 per cent of the public service over the five-year period.

Senator Downe: That would be regionally or nationally?

Mr. Alcock: There were several lenses through which the ERC process was measured. One of them was a regional lens, because there was a concern expressed in the major exercise in 1995-96 that the cuts had been disproportionately visited upon the regions. This is quite even across the country. That is also true in Service Canada, which is part of this.

Senator Downe: Was any assessment done of how many public service jobs were lost through the \$1 billion reallocation that was referred to as the Manley reduction?

Mr. Alcock: I do not know if I have numbers. It was of an order of magnitude that any losses would have been dealt with through attrition. I do not recall any specific layoffs in that set of cuts. I could get back to you, Senator Downe, with details on that, if you like.

Senator Downe: I raised this at the November meeting when we had some Treasury Board officials here — how a cut of \$1 billion under Minister Manley resulted in a cut to Canadian Heritage that resulted in a cut to CBC that, two years later, resulted in CBC cameramen in Charlottetown losing their jobs. You can trace it all the way back. Has that been done across government?

Mr. Alcock: I have not heard the example before. I will see what information is available.

Le sénateur Downe : Je me demande si le ministre peut nous renseigner sur la réaffectation des 10,9 milliards de dollars. Le gouvernement a-t-il évalué combien d'emplois seront perdus?

M. Alcock : D'après les meilleures estimations que nous avons pu établir, environ 10 000 fonctionnaires seront visés par le changement. Je dis « visés par le changement » en ce sens que leur lieu de travail pourrait changer. Leurs postes pourraient être redéfinis à mesure que nous avancerons. Nous modifierons notre façon de nous procurer les biens et services, et cela touchera tous ceux dont le travail est relié à l'approvisionnement, en un sens. En ce qui concerne les pertes nettes, ce sont eux qui seront vraiment touchés. Les pertes réelles seront de 1 p. 100 de la fonction publique sur cinq ans. Il est difficile de faire une évaluation exacte parce que nous avons une solide politique d'adaptation qui aidera les personnes visées à se recycler et à se redéployer. Les conséquences exactes des retraites sont inconnues pour le moment, mais nous avons un nombre important de fonctionnaires qui approchent de l'âge de la retraite.

Le président : Avez-vous un graphique là-dessus, une étude des incidences sur l'emploi?

M. Alcock : Il y a eu de nombreuses études internes.

Le président : Avez-vous des renseignements à nous donner sur l'incidence sur l'emploi?

M. Alcock : Nous sommes actuellement en pourparlers avec les syndicats et les employés. Je pense que ce serait prématuré de le faire. Selon les estimations, il y aura une diminution nette de la fonction publique d'environ 1 p. 100 sur cinq ans.

Le sénateur Downe : À l'échelle régionale ou nationale?

M. Alcock : Le processus du CED a été évalué au travers de plusieurs lorgnettes, dont une de nature régionale, parce qu'on s'était inquiété dans le grand examen 1995-1996 du fait que les compressions semblaient surtout frapper les régions. C'est assez inégal dans le pays. C'est également vrai pour Services Canada, qui est visé actuellement.

Le sénateur Downe : A-t-on évalué le nombre de postes de fonctionnaires qui ont été perdus à cause de la réaffectation de 1 milliard de dollars qu'on a appelée la réduction Manley?

M. Alcock : Je ne sais pas si j'ai les chiffres. C'était d'un ordre de grandeur tel que tous les emplois éliminés l'auraient été par attrition. Je ne me souviens pas de mises à pied particulières dans cette série de compressions. Je pourrais vous revenir là-dessus, sénateur Downe, et vous donner des précisions, si vous le voulez.

Le sénateur Downe : J'ai soulevé cette question à la réunion de novembre quand nous avons entendu des fonctionnaires du Conseil du Trésor — comment une coupure de 1 milliard de dollars sous le ministre Manley a entraîné des compressions telles à Patrimoine canadien que deux ans plus tard, des caméramen de CBC à Charlottetown ont perdu leur emploi. On peut suivre la trace pas à pas. A-t-on fait cela pour l'ensemble du gouvernement?

M. Alcock : Je n'ai jamais entendu parler de cet exemple. Je verrai s'il y a de l'information à ce sujet.

The Chairman: You told Senator Downe that you do a regional analysis of the employment impact; do you also do it regionally by department?

Mr. Alcock: By and large, where that was possible to do, yes.

The Chairman: Have you done it?

Mr. Alcock: No, no, the regional analysis.

The Chairman: By department?

Mr. Alcock: Yes. Now, when I say that, it does not mean that we would have the numbers by department. We looked at the impact of each of the cuts and the impact on the regions, but it does not mean it would be exactly proportionate in every department, no.

The Chairman: You could not go to your computer back in your office and determine what the employment impact was in a particular department in a particular region of Canada? You would not have those numbers?

Mr. Alcock: Are you talking about the question that Senator Downe is asking?

The Chairman: Exactly.

Mr. Alcock: No, definitely not with that one. I was referring to the \$10.9 billion. In that one, Senator Downe suggests a link back that goes through quite a complicated value chain, including handing off grants and such to others who make decisions about what they do that could get visited on the life of a particular cameraman — no.

One would argue that there may be a whole range of other decisions involved in the ultimate result that are not necessarily the direct consequence of the government's decision, although that may be a handy excuse.

Senator Ringuette: I have another issue, EI. On Monday, we were reviewing the supplementary estimates for 2004-05. On page 30, the last item, we have the consolidated specified purpose account, which is the Employment Insurance account, estimated at \$16.45 billion. The latest estimate is 15.9, which is a reduction of almost half a billion dollars in payments to EI recipients. The net result for the fiscal year ending this month is \$15.9 billion.

Mr. Alcock: A result of the exceptionally strong management of the Government of Canada.

Senator Ringuette: Very good try, because I am not persuaded of that in regards to this particular item. If we move to page 1-4 of the 2005-06 estimates, on page 1-3, right at the beginning, you have the transfers to governments, and then in the middle of that page you have major transfers to persons.

Mr. Alcock: Right.

Le président : Vous avez déclaré au sénateur Downe que vous faites une analyse régionale de l'incidence sur l'emploi; le faites-vous aussi à l'échelle régionale par ministère?

M. Alcock : Dans la mesure du possible, oui.

Le président : L'avez-vous fait?

M. Alcock : Non, non, l'analyse régionale.

Le président : Par ministère?

M. Alcock : Oui. Mais quand je dis cela, cela ne veut pas dire que nous avons des statistiques par ministère. Nous avons examiné l'incidence de chaque réduction et l'incidence sur les régions, mais cela ne veut pas dire que ce serait disproportionné dans tous les ministères, non.

Le président : Vous ne pourriez pas consulter votre ordinateur dans votre bureau et déterminer quelle a été l'incidence sur l'emploi dans un ministère donné ou dans une région donnée du Canada? Vous n'avez pas ces statistiques?

M. Alcock : Parlez-vous de la question posée par le sénateur Downe?

Le président : Exactement.

M. Alcock : Non, définitivement pas pour cette réduction. Je faisais allusion aux compressions de 10,9 milliards de dollars. Dans celles-là, le sénateur Downe indique un lien qui remonte, par une chaîne de valeur assez compliquée, y compris des subventions, jusqu'à d'autres organisations qui prennent des décisions pouvant transformer la vie d'un cameraman. Dans ce cas-là, la réponse est non.

On pourrait arguer qu'une foule d'autres décisions pourraient aboutir au résultat ultime dans être nécessairement la conséquence directe de la décision du gouvernement, mais ce pourrait être une excuse facile.

Le sénateur Ringuette : J'ai un autre problème, avec l'assurance-emploi. Lundi, nous avons examiné les budgets supplémentaires des dépenses pour 2004-2005. À la page 28, au dernier poste, les comptes à des fins déterminées consolidés, soit le compte de l'assurance-emploi, sont évalués à 16,45 milliards de dollars. Les plus récentes évaluations sont de 15,9 milliards de dollars, soit une diminution de près d'un demi-milliard de paiements aux prestataires de l'AE. Le résultat net pour l'exercice qui se termine ce mois-ci est de 15,9 milliards de dollars.

M. Alcock : À cause de la gestion exceptionnellement rigoureuse du gouvernement du Canada.

Le sénateur Ringuette : Très bel essai, mais je ne suis pas persuadé. Si nous allons à la page 1-4 du budget des dépenses de 2005-2006, à la page 1-3, juste au début, il y a les paiements de transfert, puis au milieu de la page, les principaux transferts aux particuliers.

M. Alcock : Exact.

Senator Ringuette: You estimate an increase in benefits to the elderly, which corroborates the budget speech. Then you have Employment Insurance, which was estimated in the Main Estimates for 2004-05 at \$15.5 billion, but yet Monday night the estimate we got was 15.95. We are missing over \$400 million.

Mr. Alcock: Keep answering your question.

Senator Ringuette: Why the disparity? We have the new books, the latest estimates for this year end, and we have 15.9.

Mr. Alcock: I understand the question, senator.

Senator Ringuette: In addition to the fact that already there is a reduction of \$496 million from the Main Estimates, we have here Main Estimates for 2005-06, 15.4, so there is almost half a billion dollars missing there in addition.

Mr. Joyce: Senator, in order to really do justice to the answer, we would have to develop a table. This question was asked yesterday, a legitimate question about the fact that we simply put in a single line for the consolidated special purpose account, which is clearly an aggregate of many other different numbers. One thing we would need to do is break that down.

The second and simpler explanation here is that when we do the table in the Main Estimates, we are trying to do a comparison of the equivalent number in the previous Main Estimates with the number in the current Main Estimates. Because we are just trying to compare snapshots in time of the status of Main Estimates, we do not build in the revisions to the forecast.

Senator Ringuette: Mr. Joyce, you told me on Monday that the \$496 million in the consolidated special purpose account was the Employment Insurance program.

Mr. Joyce: That is correct.

Mr. Alcock: Maybe I could take a stab at this. This talks about EI year to year. The consolidated special purpose account includes EI, but also includes other amounts.

Senator Ringuette: I am not trying to be difficult, but I am trying to follow the numbers here. There is almost half a billion dollars.

Mr. Alcock: Senator, the discussion you are getting into is a very interesting one. Frankly, if we can, we should provide such a table so you can better understand this. We might want to look at modifying how we present this in the future as part of this process of trying to make things clearer each time. It has taken me a fair amount of time to come close to understanding it. Anyway, that is enough said.

The Chairman: Mr. Joyce, is one of the questions that you did not have a chance to respond to yet part of the question that Senator Ringuette is asking now?

Le sénateur Ringuette : Vous prévoyez une hausse des prestations aux personnes âgées, qui corrobore le discours du budget. Puis, il y a l'assurance-emploi, qui a été évaluée dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005 à 15,5 milliards de dollars, mais lundi soir, nous avons entendu 15,95 milliards de dollars. Il manque plus de 400 millions de dollars.

M. Alcock : Continuez à poser votre question.

Le sénateur Ringuette : Pourquoi cet écart? Nous avons les nouveaux documents, les derniers budgets pour l'exercice en cours, et le montant est de 15,9 milliards.

M. Alcock : Je comprends la question, sénateur.

Le sénateur Ringuette : En plus du fait qu'il y a déjà une réduction de 496 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses, nous avons ici le Budget principal des dépenses de 2004-2005, 15,4 milliards, de sorte qu'il manque près d'un demi-milliard de dollars dans l'addition.

M. Joyce : Sénateur, pour donner une réponse vraiment juste, nous devrions élaborer un tableau. Cette question a été posée hier. C'est une question légitime concernant le fait que nous regroupons dans un seul poste, les comptes à des fins déterminées consolidés, un ensemble de plusieurs chiffres. Nous devrions faire une ventilation.

La deuxième explication, plus simple, est que quand nous établissons le tableau dans le Budget principal des dépenses, nous essayons de faire une comparaison entre le chiffre équivalent du Budget principal des dépenses précédent et celui du Budget principal des dépenses actuel. Parce que nous essayons simplement de comparer à des points précis dans le temps l'état du Budget principal des dépenses, nous ne tenons pas compte des révisions aux prévisions.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Joyce, vous m'avez dit lundi que les 496 millions de dollars dans les comptes à des fins déterminées consolidés correspondaient au programme d'assurance-emploi.

M. Joyce : C'est exact.

M. Alcock : Je peux peut-être essayer de répondre. Il s'agit de l'AE d'une année à l'autre. Les comptes à des fins déterminées consolidés comprennent l'AE, mais aussi d'autres montants.

Le sénateur Ringuette : Je n'essaie pas d'être tatillon, mais j'essaie de suivre les chiffres. Il y a presque un demi-milliard de dollars de différence.

M. Alcock : Sénateur, la discussion dans laquelle vous vous dirigez est très intéressante. Franchement, si nous le pouvons, nous devrions vous fournir un tableau afin que vous puissiez mieux comprendre. Nous devrions peut-être envisager de modifier la manière de présenter ces chiffres à l'avenir, dans le cadre du processus visant à rendre les choses de plus en plus claires. Il m'a fallu pas mal de temps pour commencer à comprendre. Je n'irai pas plus loin.

Le président : Monsieur Joyce, la question que pose le sénateur Ringuette fait-elle partie de celles auxquelles vous n'avez pas eu l'occasion de répondre encore?

Mr. Joyce: It is part of the question, and we have a response to that part.

Senator Ringuette: It is complicated by my new question.

The Chairman: Mr. Joyce, would you mind giving that part now to help us, please?

Mr. Joyce: The specific question from Senator Ringuette was why has the consolidated specified purpose account decreased by \$496.359 million and why have we had a decrease in EI payments. The answer is that the reduction of \$496.359 million is made up of two components, a reduction of \$483 million in the forecast of EI benefits as set out in the November 2004 economic and fiscal update and a related reduction of \$13.4 million in EI administration costs. The reduction in EI benefits resulted from the fact that, according to the economic and fiscal updates forecast, the economy had rebounded strongly in 2004 and was expected at the time to exceed growth forecasts made earlier. This strong rebound has produced a number of favourable results for Canadians, including the best rate of job creation amongst the G7 countries.

Senator Ringuette: So you have \$300 million less in EI benefits?

Mr. Joyce: A reduction of \$483 million was forecast due to the fact that the economy created nearly 400,000 additional jobs. That clearly reduced the demand. It was not a change in policy. There was no change that restricted the benefits. It was simply that the forecast of the demand went down.

Senator Ringuette: That brings me to my new question. In the budget speech, and followed up by Madame Robillard's press release, there are four pilot projects this year for the EI account, which Madame Robillard and the department estimated to cost about \$325 million. I look at the numbers in the Main Estimates for 2005-06 and —

Mr. Alcock: They are not there. The \$325 million is not there.

Senator Ringuette: It is not there, because there is another reduction in the estimate of payments to persons who are on the EI program. Why is it not there?

Mr. Alcock: It is not there for the same reason the cuts in the ERC process are not reflected in the mains, because that was a budget decision. It will be reflected when we move to the sups. In the same way, many of the decisions made in the budget are not reflected immediately in the estimates.

Senator Ringuette: What you are saying, Mr. Minister, is that for the time being, you are forecasting a reduction of \$300 million.

M. Joyce : Elle fait partie d'une question et nous avons une réponse à cette partie de la question.

Le sénateur Ringuette : Elle est compliquée par ma nouvelle question.

Le président : Monsieur Joyce, auriez-vous l'obligeance de nous donner cet élément de réponse?

M. Joyce : La question posée par le sénateur Ringuette était pourquoi les comptes à des fins déterminées consolidés avaient diminué de 496,359 millions de dollars et pourquoi nous avons une diminution des paiements d'AE. La réponse est que la réduction de 496,359 millions de dollars se compose de deux éléments, soit une réduction de 483 millions de dollars des prévisions des prestations d'AE indiquées dans la mise à jour économique et financière de novembre 2004 et une réduction connexe de 13,4 millions de dollars des frais d'administration de l'AE. La réduction des prestations d'AE découle du fait que les prévisions de la mise à jour économique et financière ont indiqué que l'économie a rebondi vivement en 2004 et qu'on s'attendait à ce moment-là à ce que la croissance dépasse les prévisions antérieures. Ce vif redressement a entraîné plusieurs résultats favorables pour les Canadiens, y compris le meilleur taux de création d'emplois parmi les pays du G7.

Le sénateur Ringuette : Alors vous avez 300 millions de dollars de moins en prestations d'AE?

M. Joyce : Une réduction de 483 millions de dollars était prévue parce que l'économie a créé près de 400 000 emplois supplémentaires. Cela a clairement réduit la demande. La politique n'a pas changé. Aucune modification n'a limité les prestations. Ce sont simplement les prévisions de la demande qui ont diminué.

Le sénateur Ringuette : Ce qui m'amène à ma nouvelle question. Dans le discours du budget et dans le communiqué de suivi de Mme Robillard, il y a quatre projets pilote pour cette année pour le compte de l'AE, que Mme Robillard et le ministère évaluent à environ 325 millions de dollars. Je regarde les chiffres dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006 et —

M. Alcock : Ce montant n'y est pas. Les 325 millions de dollars n'y sont pas.

Le sénateur Ringuette : Ils n'y sont pas parce qu'il y a une autre réduction des prévisions de paiements aux particuliers qui touchent des prestations du programme d'AE. Pourquoi n'y sont-ils pas?

M. Alcock : Ils n'y sont pas pour la même raison que les compressions découlant du processus du CED ne se reflètent pas dans le budget principal des dépenses, parce que c'était une décision budgétaire. Ils se retrouveront dans le budget supplémentaire des dépenses. De la même façon, de nombreuses décisions prises dans le budget ne se reflètent pas immédiatement dans les budgets des dépenses.

Le sénateur Ringuette : Ce que vous dites, monsieur le ministre, c'est que, pour le moment, vous prévoyez une réduction de 300 millions de dollars.

Mr. Alcock: The estimate is if there were no change to the policy and there continued to be, because of strong job growth, a reduction in the EI account, yes.

Senator Ringuette: There is no change in the policy.

Mr. Alcock: What the mains reflect is what the fiscal position would be, absent the policy decisions of the budget.

Senator Ringuette: I thought that it was part and parcel of the budget speech.

Mr. Alcock: That is the point we made right at the beginning. We put the mains down two days after the budget. There simply is not the time to reflect the budget decisions. The budget will indicate, "Here is the new program. We will add so many million dollars to this." There is not the time to reflect it, so it is reflected in the next sups and built into the annual reference level.

Senator Ringuette: The next issue is the Atlantic Canada Opportunities Agency, on page 1-13.

Mr. Alcock: Is that of the mains or the supplementaries?

Senator Ringuette: It is the mains for 2005-06.

Mr. Alcock: Yes.

Senator Ringuette: I notice that the economic development agencies for Northern Quebec and Western Canada are not listed here, but that is another issue.

Mr. Alcock: They are listed further down the page. That is, the Western one.

Senator Ringuette: What about Northern Ontario?

Ms. Danagher: That is part of Industry Canada.

Senator Ringuette: That is part of Industry Canada. I will have to look there.

Why has the Atlantic Canada Opportunities Agency received a decrease in the Main Estimates from \$476 million to \$437 million?

Mr. Alcock: It is a decrease of \$38 million.

Senator Ringuette: It is a decrease of \$38 million.

Mr. Alcock: If you turn the page, on the next page under Part 1, the Government Expense Plan, regional initiatives, the major part of the reduction in funding to the Atlantic Canada Opportunities Agency relates to a decrease of \$16 million due to the sunseting of the cod fisheries closure initiative.

Senator Ringuette: That is the TAGS program.

Mr. Alcock: There is a decrease of \$8 million in requirements under the Saint John Shipyard Adjustment Initiative.

M. Alcock : Si la politique n'est pas modifiée et si, à cause d'une forte croissance de l'emploi, le compte de l'AE continue à diminuer, oui.

Le sénateur Ringuette : La politique n'est pas modifiée.

M. Alcock : Ce que reflète le budget principal des dépenses, c'est ce que serait la situation financière, en l'absence des décisions de politique annoncées dans le budget.

Le sénateur Ringuette : Je croyais que cela faisait partie intégrante du discours du budget.

M. Alcock : C'est ce que j'ai expliqué dès le début. Nous avons déposé le budget principal des dépenses deux jours après le budget. Nous n'avions tout simplement pas le temps de tenir compte des décisions du budget. Le budget dit : « Voici le nouveau programme. Nous ajouterons tant de millions de dollars à ceci. » Nous n'avons pas le temps d'en tenir compte, alors nous le faisons dans le budget supplémentaire des dépenses et nous intégrerons la décision dans les niveaux de référence annuels.

Le sénateur Ringuette : La prochaine question porte sur l'Agence de promotion du Canada atlantique, à la page 1-14.

M. Alcock : Dans le budget supplémentaire des dépenses?

Le sénateur Ringuette : Dans le budget principal des dépenses de 2005-2006.

M. Alcock : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Je note que les agences de développement pour le nord du Québec et l'Ouest du Canada ne sont pas indiquées ici, mais c'est une autre question.

M. Alcock : Elles figurent en bas de la page. Celle de l'Ouest en tous cas.

Le sénateur Ringuette : Et le nord de l'Ontario?

Mme Danagher : Cela relève d'Industrie Canada.

Le sénateur Ringuette : Cela fait partie d'Industrie Canada. Je devrai regarder dans ce ministère.

Pourquoi le financement de l'Agence de promotion du Canada atlantique est-il descendu de 476 millions de dollars à 437 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses?

M. Alcock : C'est une baisse de 38 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : C'est effectivement une baisse de 38 millions de dollars.

M. Alcock : Si vous allez à la page suivante, sous Partie 1, Le plan des dépenses du gouvernement, Initiatives régionales, vous verrez que la réduction du financement de l'Agence de promotion du Canada atlantique est principalement reliée à une diminution de 16 millions de dollars découlant de l'élimination graduelle de l'initiative concernant les fermetures de la pêche à la morue.

Le sénateur Ringuette : C'est la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.

M. Alcock : Il y a une diminution de 8 millions de dollars des besoins financiers dans le cadre de la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John.

Senator Ringuette: The Strategic Community Investment Fund is the SCIF program; that is not the TAGS program. On page 1-15, there is also a decrease in funding for VIA Rail Canada. I know that we transfer money to support passenger rail services. I am questioning this at a time when we are talking about green energy, greening the environment, urban transit facilities and so forth. Why is there a reduction for VIA Rail? Will you tell me to go to another page?

Mr. Alcock: Again, turn the page, and it says the decrease of \$22 million in VIA Rail spending is related to the completion of its \$401 million capital investment program in 2004-05.

Senator Ringuette: That is capital investment.

Mr. Alcock: Right.

Senator Ringuette: Do you have another item for VIA Rail operations? I did not see it.

Mr. Alcock: The decrease you are talking about is related, though, to unused capital authorities that they had.

Mr. Joyce: With regard to the payment to VIA Rail, we just show a single amount. In the past, that included capital.

Senator Ringuette: Does this include operations and capital?

Mr. Joyce: Correct. The operating part is effectively an operating-loss subsidy.

Senator Ringuette: Are they losing \$22 million in subsidies?

Mr. Joyce: Correct.

Senator Ringuette: Will that justify closing some routes linking the East and the West or reducing service to mostly rural communities?

Ms. Danagher: No. Back in 2000, the government provided VIA Rail with \$401 million over five years. It was a capital investment program.

Senator Ringuette: That was notwithstanding the operations.

Ms. Danagher: That was notwithstanding the operations. It was spread over the five years. It ends on March 31, 2005. The estimates for 2005-06 are now just for the operations. There is no more capital money because it has completed the capital program.

Senator Ringuette: You are saying that in the Main Estimates for 2004-05, the \$191 million included both operations and capital?

Le sénateur Ringuette : Il s'agit du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités pas de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. À la page 1-16, il y a également une diminution du financement de VIA Rail Canada. Je sais que nous effectuons des transferts pour appuyer les services de transport ferroviaire de passagers. Je m'interroge sur le bien-fondé de cette diminution quand on parle d'énergie verte, d'écologisation, de transport urbain, etc. Pourquoi y a-t-il une réduction du financement de VIA Rail? Vous allez me dire d'aller à une autre page?

M. Alcock : Une fois de plus, tournez la page. On lit que la diminution de 22 millions de dollars des dépenses de VIA Rail est reliée à l'achèvement de son programme d'investissement en immobilisations de 401 millions de dollars en 2004-2005.

Le sénateur Ringuette : Ce sont des investissements en immobilisations.

M. Alcock : Exact.

Le sénateur Ringuette : Avez-vous un autre poste pour les dépenses de fonctionnement de VIA Rail? Je ne l'ai pas vu.

M. Alcock : La diminution dont vous parlez est cependant liée à des autorisations d'investissements en immobilisations inutilisées.

Mr. Joyce : En ce qui concerne le financement de VIA Rail, il n'y a qu'un seul montant. Par le passé, ce montant incluait les immobilisations.

Le sénateur Ringuette : Inclut-il le fonctionnement et les immobilisations?

Mr. Joyce : Oui. La partie liée au fonctionnement est en réalité une subvention des pertes de fonctionnement.

Le sénateur Ringuette : Perdent-ils 22 millions de dollars de subventions?

Mr. Joyce : Oui.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que cela justifiera la fermeture de certaines routes reliant l'Est et l'Ouest ou la réduction des services à des collectivités surtout rurales?

Mme Danagher : Non. En 2000, le gouvernement a fourni à VIA Rail 401 millions de dollars sur cinq ans. Il s'agissait d'un programme d'investissements en immobilisations.

Le sénateur Ringuette : En plus des dépenses de fonctionnement.

Mme Danagher : En plus des dépenses de fonctionnement. Ce montant a été échelonné sur cinq ans. Le programme prend fin le 31 mars 2005. Le budget des dépenses pour 2005-2006 porte maintenant uniquement sur le fonctionnement. Il n'y a plus de financement pour les immobilisations parce que le programme d'investissements en immobilisations est achevé.

Le sénateur Ringuette : Vous dites que dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005, le montant de 191 millions de dollars comprenait les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations?

Ms. Danagher: That is correct, and it included the one-time money of \$22 million that was related to this capital investment program.

The Chairman: Minister, today when you made your opening remarks you tabled with us for the first time a document of several pages entitled "An Overview of Proposed Changes to Treasury Board Vote 5." As you know, this is a subject that this committee has spent much time on over many years. It is the type of document on which I know a number of honourable senators will have questions they would like to put to you. We cannot reasonably read it, study it and analyze it quickly when we are trying to put other questions to you tonight. Are you prepared to come back at a later time to answer questions that we would have on this?

Mr. Alcock: Absolutely.

The Chairman: This deals with government's ability to spend money for unforeseen events even before Parliament can review it. That is why it is so important to us. We really need time to study it before we can put proper questions to you.

Mr. Alcock: I absolutely agree with you, senator. I would be pleased to come back. This has been an issue for this committee and for the Auditor General. Officials have done terrific work looking at the concerns that your committee had and working with the Auditor General. As I say, we have tried to put some of these questions before the House committee. I would be more than willing to come back. I want to get this right.

The Chairman: I appreciate that. I for one have not had a chance to read it because I am trying to run the meeting.

I have a quick question about the Auditor General of Canada. The Office of the Auditor General of Canada is seeking \$71.8 million on page 1-42 in new appropriations for 2005-06, a decrease of 1.3 per cent or \$1 million over 2004-05. What are the reasons for this reduction in the planned spending? Which categories of expenditures will be affected by this reduction and what will be the impact on the conduct of audits and studies? Do you have anything to lay before us about the blue-ribbon committee that you discussed on a previous occasion in relation to that?

Mr. Alcock: Let me first give you the reason for the reduction in planned spending. The main explanation for the decrease of \$995,000 is a technical adjustment, in that the percentage used to calculate the employee benefit plan contributions went from 21.5 per cent in 2004-05 to 20 per cent in 2005-06. That is the bulk of the net reduction. There is no impact on her operations because it is mainly a technical adjustment.

You refer to the new funding mechanism.

Mme Danagher : C'est exact, et il incluait un financement ponctuel de 22 millions de dollars relié au programme d'investissements en immobilisations.

Le président : Monsieur le ministre, aujourd'hui, lorsque vous avez fait votre déclaration d'ouverture, vous avez déposé pour la première fois devant nous un document de plusieurs pages intitulé « An Overview of Proposed Changes to Treasury Board Vote 5 ». Comme vous le savez, c'est une question à laquelle le comité a consacré beaucoup de temps pendant de nombreuses années. C'est le type de document qui suscitera de nombreuses questions de la part des honorables sénateurs. Nous ne pouvons raisonnablement pas le lire, l'étudier et l'analyser en même temps que nous vous vous posons d'autres questions ce soir. Êtes-vous prêts à revenir plus tard pour répondre aux questions que nous pourrions nous poser au sujet de ce document?

M. Alcock : Absolument.

Le président : Ce document porte la capacité du gouvernement d'effectuer des dépenses pour des événements imprévus avant même que le Parlement puisse les examiner. C'est pour cela que ce sujet est si important pour nous. Nous avons vraiment besoin de temps pour l'étudier avant de pouvoir vous poser les bonnes questions.

M. Alcock : Je suis tout à fait d'accord avec vous, sénateur. Je serais ravi de revenir. C'est une question qui inquiète votre comité et la vérificatrice générale. Les fonctionnaires ont fait un travail formidable pour tenir compte des préoccupations de votre comité et pour collaborer avec la vérificatrice générale. Je le répète, nous avons tenté de présenter certaines de ces questions au comité de la Chambre et je serais plus que disposé à revenir. Je veux qu'on règle ce problème.

Le président : Je vous en remercie. Quant à moi, je n'ai pas pu le lire parce que j'essaie de diriger la réunion.

J'ai une brève question à propos de la vérificatrice générale of Canada. Le Bureau du vérificateur général du Canada demande à la page 1-46 71,8 millions de dollars de nouveaux crédits pour 2005-2006, soit une baisse de 1,3 p. 100 ou de 1 million de dollars par rapport à 2004-2005. Quels sont les raisons de cette réduction des dépenses prévues? Quelles catégories de dépenses seront touchées par cette réduction et quelle sera l'incidence sur la conduite des vérifications et sur les études? Avez-vous quelque chose à nous présenter au sujet du comité de spécialistes dont vous avez parlé à une autre occasion?

M. Alcock : Permettez-moi d'abord de vous donner la raison de la réduction des dépenses prévues. La principale explication de la baisse de 995 000 dollars est un redressement technique, en ce sens que le pourcentage utilisé pour calculer les contributions au régime d'avantages sociaux des employés est passé de 21,5 p. 100 en 2004-2005 à 20 p. 100 en 2005-2006. C'est la principale raison de la réduction nette. Il n'y a pas de conséquences sur les opérations parce qu'il s'agit principalement d'un redressement technique.

Vous faites allusion au nouveau mécanisme de financement.

The Chairman: Could I say, as more background, I do not know if you know all of the things that this committee does, but this year we have had all of the parliamentary officers before us and we asked them a series of questions. Some of the questions we put to them were: "How do you get your funding? Are you underfunded? Do you get enough funding? What do you think of the system by which you get your money to operate?" and so on. It is something that we may include in our report.

Now that you are here, I would like to hear your views, particularly on the Auditor General and the blue-ribbon committee that you discussed with us briefly your last time here.

Mr. Alcock: This is an issue that I have had some interest in also. When I chaired the Standing Committee on Government Operations and Estimates, we put down a recommendation that the House undertake a study of this in order to come up with a new mechanism that dealt with some of the obvious conflicts. It first surfaced with the Privacy Commissioner's office, but the same holds true for any of the parliamentary officers who have oversight responsibilities to government.

There were discussions going back some years with the Auditor General, who is the one who has raised this issue most frequently. I had met with her several times before, talking about the issue in general; and I met with her just before Christmas to look at a process. Officials have been working with her office to look at a range of options. There was the British model, a blue-ribbon panel, and there were many other options.

We have made a decision to proceed. We intend to use this year to test out a couple of processes. The discussion is perhaps lengthier than you want right now, but it would be interesting to bring officials forward at some point if this committee has an interest in this issue.

We have spoken to the Speaker of the House of Commons and the Speaker of the Senate, believing that they and the House processes should be brought into this, as well as the chair of the Public Accounts Committee and the chair of the National Finance Committee in the Senate. I am not sure which senator that is.

Senator Day: Senator Furey.

Mr. Alcock: Without being too cute about it, there is a range of questions here that have been well identified by the staff. Meetings and briefings are being arranged now with both the Senate and the House.

There has been an argument that we need to standardize this process. One of the arguments that we have begun to develop is that we probably need a standard piece of legislation at some point that defines the accountability relationships for all parliamentary officers. Then they can manage their legislation independent of that. This is the first step. This is looking at trying

Le président : Afin de mieux situer le contexte, j'aimerais ajouter que, je ne sais pas si vous connaissez toutes les activités de notre comité, mais cette année nous avons entendu tous les hauts fonctionnaires du Parlement et nous leur avons posé une série de questions. Nous leur avons notamment posé les questions suivantes : comment obtenez-vous votre financement? Êtes-vous sous-financés? Recevez-vous un financement suffisant? Que pensez-vous du système par lequel vous obtenez vos fonds de fonctionnement? Nous en parlerons peut-être dans notre rapport.

Puisque vous êtes là, j'aimerais entendre votre point de vue, en particulier sur la vérificatrice générale et sur le comité de spécialistes dont vous avez discuté brièvement avec nous la dernière fois que vous êtes venu ici.

M. Alcock : C'est une question qui m'intéresse moi aussi. Quand je présidais le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, nous avons recommandé que la Chambre étudie cette question afin de mettre en place un nouveau mécanisme qui éliminerait certains des conflits évidents. La question s'est d'abord posée avec le Commissariat à la protection de la vie privée, mais elle se pose aussi pour tous les hauts fonctionnaires du Parlement qui ont des responsabilités de surveillance envers le gouvernement.

Il y a eu des discussions qui remontent à quelques années avec la vérificatrice générale, qui est la personne ayant soulevé cette question le plus souvent. Je l'ai rencontrée à plusieurs reprises avant, pour discuter de la question en général, et je l'ai rencontrée juste avant Noël pour examiner un processus. Les fonctionnaires ont travaillé avec son bureau pour examiner diverses options. Il y avait le modèle britannique, un comité de spécialistes et de nombreuses autres options.

Nous avons décidé d'aller de l'avant. Nous avons l'intention de mettre à l'essai quelques processus cette année. La discussion serait peut-être un peu plus longue que vous le souhaitez aujourd'hui, mais il serait intéressant de faire venir des fonctionnaires si votre comité s'intéresse à cette question.

Nous avons parlé avec le président de la Chambre des communes et avec le président du Sénat, convaincus qu'ils pourraient, tout comme les processus de la Chambre, contribuer à cette entreprise, ainsi que le président du Comité des comptes publics et le président du Comité sénatorial des finances nationales. Je ne sais pas trop de quel sénateur il s'agit.

Le sénateur Day : Le sénateur Furey.

M. Alcock : Sans vouloir faire les malins, le personnel a bien défini une foule de questions. Des réunions et des séances d'information sont organisées actuellement avec le Sénat et la Chambre.

Certains ont fait valoir que nous devons uniformiser le processus. Un des arguments que nous avons commencé à développer est que nous aurons probablement besoin à un moment donné d'une loi uniforme qui définirait les relations de reddition des comptes pour tous les hauts fonctionnaires du Parlement. Ils pourront ensuite gérer leur loi indépendamment de

to bring the House and the Senate into the oversight of these parliamentary offices.

The Chairman: When will parliamentary committees have an opportunity to view it, comment on it, analyze and debate it?

Mr. Alcock: I would have to determine where it is at right now. However, I see no reason why that could not happen very soon. The two administrations are just now sitting down to start the conversation.

The Chairman: As we have had parliamentary officers, Mr. Reid and others, before us who have some financial difficulties in funding the work they ought to be doing, it is an issue that we have looked at seriously. We would love to have such a document laid before us so we could analyze it.

Mr. Alcock: That would be not only a reasonable request, it would be very useful to have you do that. It would be interesting to bring officials forward because a specific proposal has been developed.

The only hesitancy you hear in my voice is that I do not want to pre-empt the two Speakers, who are part of this process. You are to be invited to a meeting to discuss this, because the chair of this committee and the chair of the Public Accounts Committee are two of the people who would be acting in this. However, if you are planning to discuss the appropriateness of the size of the resources provided to different officers, you might want to call me in for that chat too. You might find some disagreement.

Senator Day: I have a follow-up to the chairman's question. Estimates for the Governor General and the Auditor General are both reduced slightly. You indicated the reason for the Auditor General's reduction was a readjustment with respect to certain calculations. Who makes that calculation and makes the readjustment based on it? How does that happen?

Ms. Danagher: It is the Department of Finance.

Mr. Alcock: In the case of the Auditor General.

Senator Day: In the case of the Auditor General.

Ms. Danagher: For the EBP.

Senator Day: The Auditor General would have submitted a larger budget to Treasury Board, but someone would have adjusted that?

Ms. Danagher: No, the adjustment is statutory. It is not provided by the Auditor General. The information is provided by the Department of Finance because it is an adjustment. Mr. Joyce, is it the Department of Finance that provides the EBP calculation?

Mr. Joyce: The employee benefit calculation is an estimate of the cost of the employee benefit plans. All we are doing is adjusting that estimate. It has no impact on the Auditor General.

cette loi. C'est la première étape. Il s'agit d'essayer de faire participer la Chambre et le Sénat à la surveillance de ces bureaux parlementaires.

Le président : Quand les comités parlementaires auront-ils la possibilité de voir le document, de l'analyser et d'en débattre?

M. Alcock : Je devrais d'abord déterminer où l'on en est actuellement. Mais je ne vois pas pourquoi cela ne pourrait pas se faire très bientôt. Les deux chambres commencent maintenant à en discuter.

Le président : Étant donné que nous avons entendu ici des hauts fonctionnaires du Parlement, dont M. Reid, qui ont des difficultés à financer les travaux qu'ils devraient effectuer, c'est une question que nous avons examinée sérieusement. Nous aimerions beaucoup qu'un document de ce genre nous soit remis afin que nous puissions l'analyser.

M. Alcock : Ce serait non seulement une demande raisonnable mais aussi une étude très utile de votre part. Il serait intéressant de faire venir des fonctionnaires parce qu'une proposition précise a été élaborée.

Ma seule hésitation est que je ne veux pas devancer les présidents des deux chambres, qui participent à ce processus. Vous serez invités à une réunion pour discuter de cette question, parce que le président de votre comité et le président du Comité des comptes publics sont deux acteurs dans ce dossier. Mais si vous avez l'intention de discuter de la pertinence de l'ampleur des ressources mises à la disposition de divers hauts fonctionnaires, il serait peut-être bon de m'inviter aussi à cette discussion. Vous pourriez constater quelques désaccords.

Le sénateur Day : J'ai une question qui fait suite à celle du président. Les prévisions pour la Gouverneure générale et la vérificatrice générale sont légèrement réduites dans les deux cas. Vous avez indiqué que la raison de la réduction dans le cas du Bureau du vérificateur général est un redressement de certains calculs. Qui fait ces calculs et le redressement connexe? Comment cela se fait-il?

Mme Danagher : C'est le ministère des Finances.

M. Alcock : Dans le cas de la vérificatrice générale.

Le sénateur Day : Dans le cas de la vérificatrice générale.

Mme Danagher : Pour les avantages sociaux.

Le sénateur Day : La vérificatrice générale aurait déposé un budget plus élevé au Conseil du Trésor, mais quelqu'un l'aurait redressé?

Mme Danagher : Non, c'est un redressement législatif. Il ne dépend pas de la vérificatrice générale. L'information est fournie par le ministère des Finances, parce qu'il s'agit d'un redressement. Monsieur Joyce, est-ce le ministère des Finances qui calcule les avantages sociaux?

M. Joyce : Le calcul des avantages sociaux est une prévision du coût des régimes d'avantages sociaux. Tout ce que nous faisons, c'est redresser ces prévisions. Cela n'a aucune incidence sur le Bureau du vérificateur général.

Ms. Danagher: In the previous year, it was based on 21.5 per cent of the wage bill. This year, it is based on 20 per cent. You will see in the Main Estimates a decline in every department's budget related to the employee benefits.

Senator Day: Could you explain to us whether you only get from the Auditor General or the Governor General a request for the operating part of their budgets? Are all the statutory amounts developed in some other department in government to put together the full budget?

Ms. Danagher: Normally, we provide them with the guidelines in terms of the percentages. They do the calculation and we verify it.

Senator Day: Because it is statutory, it will be an amount that —

Ms. Danagher: That is correct. In our guidance to them when we are developing the annual reference level update, which is determining the Main Estimates for the next fiscal year, we tell them what the percentage will be, and we get that percentage from the Department of Finance.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: Mr. Minister, I am dying to ask a question. Among the government's promises, an amount of money was promised for seniors. We see in your presentation that you classify them in the dynamic communities included in the New Horizons program.

I have been sitting in the Senate for eight years now, and all those years I have urged the government to reopen this program for seniors. I have formed 77 seniors clubs in recent years. I started organizing them in Montreal and Quebec when I was very young. With this program, I emphasized the fact that it was very important that seniors clubs be reconsidered because the first New Horizons programs brought seniors closer to the government, to the Liberal Party. Members visited the seniors clubs and brought cheques. There was a relationship between voters and their MPs. They attended all the parties. At one point, it all ended and seniors have been marginalized.

The New Horizons program will get \$10 million for all of Canada. When will the government start granting this \$25 million a year to the program?

The government sent that money to the provinces. The Government of Quebec received the money. We have a form to complete in accordance with federal criteria. The Government of Quebec has prepared another form, which automatically excludes seniors clubs. In my opinion, the money now goes to community centres which are concerned with the welfare of seniors. Where are we headed with this promise the government made?

Mr. Minister, is there any chance of harmonizing the federal government's criteria with those of the provinces so that seniors clubs can benefit from these programs?

Mme Danagher : L'année dernière, ils correspondaient à 21,5 p. 100 de la masse salariale. Cette année, ils correspondent à 20 p. 100. Vous constaterez dans le Budget principal des dépenses un déclin du budget des avantages sociaux de tous les ministères.

Le sénateur Day : Pouvez-vous nous indiquer si vous ne recevez de la vérificatrice générale ou de la Gouverneure générale qu'une demande portant sur leurs dépenses de fonctionnement? Les montants législatifs sont-ils établis dans un autre ministère afin d'établir le budget complet?

Mme Danagher : Normalement, nous leur indiquons les pourcentages. Ils font les calculs et nous les vérifions.

Le sénateur Day : Parce qu'il s'agit d'un redressement législatif, ce sera un montant qui —

Mme Danagher : C'est exact. Dans les directives que nous leur donnons lorsque nous élaborons la mise à jour des niveaux de référence annuels, qui détermine le Budget principal des dépenses pour le prochain exercice, nous leur indiquons le pourcentage, et nous obtenons ce pourcentage du ministère des Finances.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth : Monsieur le ministre, une question me brûle les lèvres. Dans les promesses du gouvernement, il y avait une somme d'argent pour les aînés. Nous voyons dans votre présentation que vous les classifiez dans les collectivités dynamiques qui inclut le programme Nouveaux horizons.

Je siége au Sénat depuis maintenant huit ans et pendant toutes ces années, j'ai pressé le gouvernement de rouvrir ce programme pour les personnes âgées. J'ai formé 77 clubs de l'âge d'or au cours des dernières années. J'ai commencé très jeune à les organiser à Montréal et au Québec. Avec ce programme, j'ai souligné le fait qu'il était très important que les clubs de l'âge d'or soient reconsidérés parce que les premiers programmes de Nouveaux horizons faisaient en sorte que les personnes âgées étaient plus proches du gouvernement, du Parti libéral. Les députés visitaient les clubs de l'âge d'or et apportaient les chèques. Il y avait un lien entre les électeurs et leur député. Ils étaient présents à toutes les fêtes. À un certain moment, tout cela s'est terminé et les personnes âgées se sont vues mises en marge.

Le programme Nouveaux horizons aura 10 millions de dollars pour l'ensemble du Canada. Quand va-t-on commencer à donner ces 25 millions de dollars par année au programme?

Le gouvernement a envoyé cet argent aux provinces. Le gouvernement du Québec a reçu cet argent. Nous avons un formulaire à remplir selon les critères fédéraux. Le gouvernement du Québec a fait un autre formulaire qui exclue automatiquement les clubs de l'âge d'or. Selon moi, l'argent est dévolu pour les centres communautaires qui s'occupent du bien-être des personnes âgées. Où allons-nous avec cette promesse qu'a faite le gouvernement?

Y a-t-il une possibilité, monsieur le ministre, d'harmoniser les critères du gouvernement fédéral et ceux des provinces pour que les clubs de l'âge d'or puissent bénéficier de ces programmes?

In your presentation, you also say that the purpose of this program is to improve seniors' quality of life, to reduce the risk of isolation, for example. That cannot happen with the community centres. I think it is the little seniors groups that take care of their members, that organize things and help each other break down this isolation. The money was given to the provinces; the seniors clubs got nothing. It is over. All the propaganda we did, the advertising; look, this is not good. We have to find a way to tell the provinces there is something else. We created a foundation for postsecondary education. We could create another one — even though I am opposed to foundations — that would take care of the welfare of seniors. I would be very happy about that.

You also say in your presentation that this program will reach out to the most vulnerable members of our senior population. What do you mean by most vulnerable?

[English]

Mr. Alcock: There are two or three parts to your question that would be better directed to the minister responsible. He has been working hard to deliver on the promise to augment the Guaranteed Income Supplement. A significant commitment to that was made in the last campaign and delivered on in this budget. A promise was made and a promise was kept, in that case, to quote somebody else.

Senator Murray: To coin a phrase.

Mr. Alcock: The issue that you raise is a serious one that has been debated at some length by people who are concerned about seniors. Your concern about what has happened in the past, when money has been taken and not delivered for the intent that it was voted, if you like, or the intent of the government, is something that the minister is working out as he goes into discussions with the seniors' groups in the provinces. There has been no decision made yet because he just received the money.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: Listen to me, Mr. Minister. The government said, "Here is the New Horizons program for seniors." It did a lot of advertising everywhere and published pamphlets setting out the criteria for applications. These seniors clubs prepared applications — they have been forgotten for years. Everyone filed an application. Seventy-seven did so at my community centre alone. Not one was accepted. When the forms reached the selection table, the provincial government said: "They do not meet our criteria."

What are you going to look like when you go to meet these seniors? And they were our human capital. How can you forget that so easily? And it was only \$10 million! I think we have to find a solution.

Dans votre présentation, vous dites aussi que ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des aînés; par exemple réduire le risque d'isolement. Cela ne peut pas arriver avec les centres communautaires. Selon moi, ce sont les petits groupes d'âge d'or qui s'occupent de leurs membres, qui s'organisent et qui s'entraident pour briser cet isolement. Les sommes d'argent ont été données aux provinces, les clubs de l'âge d'or, eux, n'ont rien. C'est fini! Toute la propagande que nous avons faite, la publicité, écoutez, cela n'est pas bon. Il faut trouver une façon de dire aux provinces qu'il y a autre chose. Nous avons créé une fondation pour les études postsecondaire. Nous pourrions en créer une autre — même si je suis contre les fondations — qui s'occuperait du bien-être des personnes âgées. J'en serais très contente.

Dans votre présentation, vous dites aussi que ce programme va rejoindre les plus vulnérables de notre population âgée. Par plus vulnérables, qui entendez-vous?

[Traduction]

M. Alcock : Il y a deux ou trois éléments de votre question qu'il vaudrait mieux adresser au ministre responsable. Il a travaillé fort pour tenir la promesse d'augmenter le supplément de revenu garanti. Un engagement important en ce sens avait été pris lors de la dernière campagne électorale et il a été respecté dans ce budget. Une promesse a été faite et une promesse a été tenue, dans ce cas, comme dirait quelqu'un que nous ne nommerons pas.

Le sénateur Murray : Comme vous dites.

M. Alcock : La question que vous soulevez est grave et a été débattue assez en profondeur par des personnes qui s'intéressent aux aînés. Votre préoccupation touche à ce qui est arrivé par le passé, quand des montants ont été reçus et n'ont pas servi aux fins pour lesquelles ils avaient été accordés, si vous voulez, ou conformément à l'intention du gouvernement. C'est une question sur laquelle se penche le ministre dans les discussions avec les groupes d'aînés des provinces. Il n'y a pas encore eu de décision, parce qu'il vient de recevoir l'argent.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth : Monsieur le ministre, écoutez-moi bien. Le gouvernement dit « voilà le programme Nouveaux horizons pour les personnes âgées », on a fait beaucoup de publicité partout, on a publié les pamphlets donnant les critères pour faire la demande. Ces clubs de l'âge d'or se préoccupent de préparer la demande — cela faisait des années qu'ils ont été oubliés. Tout le monde a fait la demande. Rien que dans mon centre communautaire, 77 l'ont faite. Pas une n'a été retenue. Quand les formulaires sont arrivés à la table de sélection, le provincial a dit : « Ils ne répondent pas à nos critères. »

De quoi allons-nous avoir l'air quand nous allons rencontrer ces personnes du troisième âge? Et c'était notre capital humain. Comment peut-on l'oublier ainsi? Et c'était seulement 10 millions de dollars! Je pense qu'il faut trouver une solution.

I wrote to Minister Dryden. I wrote him more than a month ago, and he still has not answered me. I explained everything to him. This is really something important for me.

I entered the Senate as a result of the work I did in the field for all seniors. Today, these people are an asset for us, and it is thanks to the work we did.

[English]

Mr. Alcock: I think you would get a very positive response or interest from Minister Ianno, who has responsibility for this program and has been meeting with seniors across the country as he has developed it. I would encourage you to do so. I am not equipped to answer for him in any way on the program design that he is working on, but I am sure he would be interested in talking to you about it and trying to understand how the problem you are identifying could be addressed.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: You prepare a program, you distribute the grant application forms, you transfer the money to the provinces, and they have other criteria. That makes no sense. We do not know where the money went.

[English]

Mr. Alcock: I would encourage you to speak to the minister responsible for the program. I am sure he would be more than willing to do that. I do not have policy responsibility for the program, nor do I have the experience he has in trying to address the issues you are raising. I know he has a deep interest in the subject that has led to him receiving the \$25 million on top of the \$2.7 billion he received for seniors.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: It is your responsibility to see where the money you grant goes, isn't it? You have written it here, "for seniors, for seniors clubs." And they are excluded!

[English]

Mr. Alcock: The minister will come back with a program and lay out his intentions. We will approve it if it seems to be consistent with the policy of the government as voted by the House and we will hold him to account for that.

Senator Downe: I am sure the minister may want to refer some questions to the officials, who can get back to us with more information.

In the estimates, on page 27-5, under Transport Canada, the minister may be aware that there is a controversy in Prince Edward Island regarding the seasonal ferry service in the eastern part of the province. Is that the contribution toward ferry and coastal passenger and freight services? I am referring here to the

J'ai écrit au ministre Dryden. Cela fait plus d'un mois que je lui ai écrit et il ne m'a pas encore répondu. Je lui ai tout expliqué. C'est vraiment pour moi quelque chose d'important.

Je suis arrivée au Sénat grâce à tout le travail que j'ai fait sur le terrain pour toutes les personnes âgées. Aujourd'hui, ces gens sont une richesse pour nous, et c'est grâce au travail que nous avons fait.

[Traduction]

M. Alcock : Je pense que vous obtiendriez une réponse très positive ou un grand intérêt de la part du ministre Ianno, qui est chargé de ce programme et qui a rencontré des groupes d'aînés de toutes les régions du pays quand il l'a élaboré. Je vous encouragerais à vous adresser à lui. Je ne suis pas en mesure de répondre pour lui en ce qui concerne la structure du programme qu'il met en place, mais je suis convaincu qu'il serait intéressé à vous en parler et qu'il essaierait de comprendre comment trouver une solution au problème que vous soulevez.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth : Vous préparez un programme, vous distribuez les formulaires pour demander la subvention, vous transférez l'argent aux provinces et celles-ci ont d'autres critères. Cela n'a pas de bons sens. On ne sait pas où est passé cet argent.

[Traduction]

M. Alcock : Je vous encouragerais à parler au ministre responsable du programme. Je suis sûr qu'il serait plus que disposé à vous parler. Je ne suis pas responsable du programme et je ne possède pas non plus son expérience pour résoudre les problèmes que vous soulevez. Je sais qu'il est profondément intéressé par ce dossier qui lui a permis de recevoir 25 millions de dollars en plus des 2,7 milliards de dollars qu'il avait déjà reçus pour les aînés.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth : C'est votre responsabilité de voir où va l'argent que vous accordez, non? Vous l'avez écrit ici « pour les personnes âgées, pour les clubs de l'âge d'or ». Et ils sont exclus!

[Traduction]

M. Alcock : Le ministre reviendra avec un programme et exprimera ses intentions. Nous l'approuverons s'il semble conforme à la politique du gouvernement telle qu'adoptée à la Chambre et nous lui demanderons de rendre des comptes.

Le sénateur Downe : Je suis certain que le ministre voudra renvoyer certaines questions aux fonctionnaires, qui pourront nous donner ensuite plus de précisions.

Dans le Budget principal des dépenses, à la page 29-5, sous Transports Canada, le ministre sait peut-être qu'il y a une controverse à l'Île-du-Prince-Édouard au sujet du service de traversier saisonnier dans l'est de la province. S'agit-il de la contribution relative aux services de traversiers et de transport

Wood Islands ferry service. Wood Islands is the place it leaves from and, as we like to say in P.E.I., arrives at. Could you send me a breakdown of that expenditure for the last year?

Mr. Alcock: Certainly. There was some discussion of this the other day. We will get you the details on that, Senator Downe.

Senator Downe: This question I should ask of the Minister for Veterans Affairs, but I will raise it here. I am sure you can send me some information that will assist me when I see her at a committee meeting. It is on page 29-4, third from the bottom, the Last Post Fund. As you know, that is a fund that helps with the burial costs of veterans when their families cannot afford it or the veterans themselves had made no provisions for that. I notice it is the same amount as in previous years. I have also seen in the media recently that various businesses are making fundraising efforts for this fund because there does not appear to be enough money to cover the requests. I know this is a grant to the independent group that manages the Last Post Fund.

Could you provide me with information, if you have it, on how many requests were received and what the dollar value was; how short we are in funding it?

Mr. Alcock: I certainly will undertake to get the detailed information to you. I would encourage you to talk to the minister, who is, as you know, extremely energetic and seized of this file. I do not recall the details of that particular fund, although I do recall her raising it with me not too long ago.

Senator Downe: My colleague suggested, and I agree, that we should ask what other sources of funding there are or who else funds this. I refer back to the memorial that was constructed for the World War II veterans in Europe. In Canada, Wal-Mart Canada — a much criticized corporation — to their credit, stepped forward to fill the vacuum for a memorial for which, in my opinion, the Government of Canada should have provided the money. I hope this is not a similar case. I would like some background information on that.

My last question refers to the same page. The Veterans Review and Appeal Board is a very important body that deals with benefits for veterans, current members of the forces, and others who may have been injured in the performance of service to the country. I am curious as to the proposed reduction. Is that a direct result of members not being appointed to that board to replace those who have resigned or whose terms have expired, or is there another explanation for that reduction?

Mr. Alcock: I am sorry; I do not see the reduction, senator. Which line is it?

côtier de passagers et de marchandises? Je fais allusion au service de traversier de Wood Islands. Wood Islands est le point de départ et d'arrivée. Pouvez-vous me donner une ventilation de cette dépense pour l'an dernier?

M. Alcock : Certainement. Il en a été question l'autre jour. Nous vous donnerons des précisions à ce sujet, sénateur Downe.

Le sénateur Downe : Je devrais poser cette question à la ministre des Anciens combattants, mais je vais quand même la poser ici. Je suis certain que vous pouvez me fournir des renseignements qui m'aideront quand je la verrai à une réunion du comité. C'est à la page 9-5, le deuxième poste de la première catégorie, le Fonds du Souvenir. Comme vous le savez, ce fonds contribue aux frais d'inhumation des anciens combattants lorsque leurs familles n'en ont pas les moyens ou que les anciens combattants n'ont pas pris de dispositions à cet effet. Je remarque que le montant est le même que les années précédentes. J'ai vu également dans les médias récemment que diverses entreprises font des levées de fonds parce que le Fonds du souvenir ne semble pas avoir assez d'argent pour répondre aux demandes. Je sais qu'il s'agit d'une subvention au groupe indépendant qui gère le Fonds du souvenir.

Pouvez-vous me dire, si vous le savez, combien de demandes ont été reçues et quelle était leur valeur et quelle est l'ampleur des besoins non comblés?

M. Alcock : Je vais m'organiser pour qu'on vous fournisse des renseignements détaillés. Je vous encouragerais à en parler avec la ministre qui, comme vous le savez, est très énergique et saisie de ce dossier. Je ne me souviens pas des détails de ce fonds, mais je me souviens qu'elle m'en a parlé il n'y a pas très longtemps.

Le sénateur Downe : Mon collègue a suggéré, et je suis d'accord, que nous demandions quelles autres sources de financement existent et qui d'autre finance le fonds. Je pense au monument commémoratif qui a été érigé à la mémoire des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale en Europe. Au Canada, Wal-Mart Canada — une société qui fait l'objet de nombreuses critiques — a généreusement pris le relais pour combler un vide au sujet d'un monument qui, à mon avis, aurait dû être financé par le gouvernement du Canada. J'espère que nous ne nous trouvons pas dans une situation semblable. J'aimerais avoir plus d'information à ce sujet.

Ma dernière question porte sur un autre poste à la même page. Le Tribunal des anciens combattants est un organe très important qui prend des décisions sur les prestations aux anciens combattants, aux membres actuels des forces canadiennes, et à d'autres personnes qui peuvent avoir été blessées pendant qu'elles étaient au service de notre pays. Je m'interroge sur la réduction proposée. Découle-t-elle directement du fait que des membres n'ont pas été nommés en remplacement de ceux qui ont démissionné ou dont le mandat a expiré, ou y a-t-il une autre explication à cette réduction?

M. Alcock : Je suis désolé; je ne vois pas la réduction, sénateur. Où est-ce?

Senator Downe: I am at the top of the page, 29-4, Veterans Review and Appeal Board. There appears to be a reduction in my copy. I think it may be simply the fact that members have not been reappointed, but if not I would like to know the reason for it. Could you send me that as well?

The Chairman: Minister, did you want to add anything?

Mr. Alcock: No, that is fine. Although I would encourage the senator to speak to the minister herself, who I know has been quite successful in prying money out of the finance minister.

Senator Downe: As well she should be.

Mr. Alcock: As well she should be.

Senator Day: Mr. Minister, could you help me with respect to your comment: For the first time, departments and agencies are using the new program activity architecture, or PAA, instead of reporting their Main Estimates according to business lines. You said that is the result of the implementation of the management resources and results structure this April.

Can you pick one of the pages here, or one of the departments, and just explain?

Mr. Joyce: Let me be candid about the nature of the change here. We were operating under a previous policy that resulted in a display in the Main Estimates that basically had atrophied. The way the estimates were displayed, in terms of the old business lines, really did not reflect the way departments managed. One of the intents in renewing the policy — and it is more than just a name change, I do not want to suggest that — was that we wanted, under the program activity architecture, the departments to actually say, “When we look at our department, these, for management purposes, are the units we break it down into, these are the activities.” That was one objective of the change in the policy. The program activities you now see are, in some cases, very similar to, and in some cases, the same, as the business lines when in fact they were still relevant to the departmental management. In many cases, they have changed, and so you now have a display that reflects how the department sees its operations.

Senator Day: I understand what you are saying. Can you give me an example? Do we change the votes?

Mr. Joyce: No.

Senator Day: Do we do any of those things?

Mr. Joyce: No, that is, as the president indicated, one of the things that we want to start discussing when we come back under the improved reporting.

Senator Day: Therefore, is it true that the architecture has been changed but none of the line items have been changed?

Mr. Joyce: To be honest, senator, if we had wanted to make that change — and we were not ready to do that — we could not have done it without consulting you and the members of the other

Le sénateur Downe : Je suis au haut de la page, 9-4, Tribunal des anciens combattants (révision et appel). Il semble y avoir une réduction dans le document que j’ai en main. Je pense que c’est peut-être simplement parce que des membres n’ont pas été nommés à nouveau, mais j’aimerais connaître la raison. Pouvez-vous m’envoyer une explication à ce sujet également?

Le président : Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur le ministre?

M. Alcock : Non, ça va. Mais j’encouragerais le sénateur à s’adresser directement à la ministre qui, je le sais, a très bien réussi à obtenir des sous du ministre des Finances.

Le sénateur Downe : Comme elle doit le faire.

M. Alcock : Comme elle doit le faire.

Le sénateur Day : Monsieur le ministre, pouvez-vous m’aider à comprendre votre observation : Pour la première fois, les ministères et organismes utilisent la nouvelle architecture des activités de programme, au lieu de présenter leur Budget principal des dépenses en fonction des secteurs d’activité. Vous avez ajouté que ces changements découlent de la mise en œuvre de la structure de gestion des ressources et des résultats en avril.

Pouvez-vous choisir une page ou un ministère au hasard et nous donner des explications?

M. Joyce : Je serai franc au sujet de la nature des changements. Nous appliquons une politique qui entraînait une présentation atrophiée dans le Budget principal des dépenses. La présentation en fonction des secteurs d’activité ne reflétait plus la manière dont les ministères étaient gérés. L’un des buts de la refonte de la politique — et ce n’est pas seulement un changement de nom, je ne voudrais pas vous laisser cette impression — était d’amener les ministères à pouvoir dire, dans l’architecture des activités de programme, « quand nous examinons notre ministère, à des fins de gestion, voici les éléments que nous avons, voici les activités ». C’était un objectif de la modification de la politique. Les activités de programme que vous voyez maintenant sont dans certains cas très semblables et parfois identiques aux secteurs d’activité quand elles sont encore pertinentes pour la gestion ministérielle. Dans bien des cas, elles ont changé, et nous avons donc maintenant une présentation qui reflète la manière dont le ministère voit ses opérations.

Le sénateur Day : Je comprends ce que vous dites. Pouvez-vous me donner un exemple? Modifions-nous les crédits?

M. Joyce : Non.

Le sénateur Day : Nous ne changeons rien de tout cela?

M. Joyce : Non, comme le président l’a indiqué, c’est une chose dont nous voulons discuter quand nous reviendrons vous parler de l’amélioration des rapports.

Le sénateur Day : Par conséquent, est-il vrai que l’architecture a changé mais qu’aucun des postes n’a changé?

M. Joyce : Pour être franc, sénateur, si nous avions voulu apporter ce changement — et nous n’étions pas prêts à le faire — nous n’aurions pas pu le faire sans vous consulter et sans

House. That is not something we would have introduced without consultation. Vote changes, as you can appreciate, will be a major change in the estimates.

Senator Day: Is there any example you can show me here of this new way of doing things? Is there an obvious one? Maybe you would want to think about it, because we are running out of time. Maybe you could just give me a few examples. The bad news is we have only had these estimates for a short time, but the good news is we have the mandate to study them all year, so we will be dealing with you on a regular basis and we will get to know and understand this over time.

Mr. Joyce: What you see in the Main Estimates is very much the top part of the program activity architecture; it is the program activities, the primary elements against which a department manages. Below that, they have provided, in many cases, many lower levels. We have a structure that looks like an organizational chart that will be the basis, once we get it up and running, for providing departmental management with information that they need to manage; us as the Treasury Board Secretariat to provide the advice to the Treasury Board on resource allocation; and also, you will see increased use of that in the departmental reports on plans and priorities, because they will then have a consistent basis for reporting to you in greater detail.

What I can do is provide you with some examples — the department, and the complete program activity architecture that you do not see in the Main Estimates — and I think that might provide a basis for further discussion.

Senator Day: That would be helpful, just to give me a flavour of this.

Mr. Joyce: We will pick out a few good examples and provide them.

Senator Day: I would like to refer you, in the Main Estimates for next fiscal year, to page 1-25. This is under Government Expense Plan, and I find the detailed explanation that you give very helpful. I am looking under the explanation column, and in this time of restraint I note that the Treasury Board Secretariat has a net increase of \$82 million. However, you give an explanation for this in breaking it down into two items. The net increase under operating expenditures that will go to Treasury Board Secretariat next fiscal year, if we see fit to pass this, consists primarily of a \$38 million increase in Treasury Board Secretariat's incremental funding requirements. Could you explain to me what the \$38 million incremental funding requirement might be?

Mr. Alcock: Part of it was simply that a lot of the funding we had at Treasury Board was project related, and so year over year, we have been funding these through funds that were temporary

consulter les députés. Ce n'est pas un changement que nous aurions apporté sans consultation. Modifier les crédits, comme vous pouvez l'imaginer, constituerait une modification importante du budget des dépenses.

Le sénateur Day : Y a-t-il un exemple que vous pouvez me donner ici pour me montrer cette nouvelle façon de faire? Y en a-t-il un évident? Vous voudrez peut-être y réfléchir, parce que nous commençons à manquer de temps. Vous pouvez peut-être me donner quelques exemples. La mauvaise nouvelle c'est que nous n'avons le budget des dépenses que depuis peu de temps, mais la bonne nouvelle c'est que nous avons le mandat de l'étudier toute l'année, alors nous ferons affaire avec vous régulièrement et nous finirons par connaître et comprendre ce document avec le temps.

M. Joyce : Ce que vous voyez dans le Budget principal des dépenses c'est la cime de l'architecture des activités de programme; ce sont les activités de programme, les principaux éléments à partir desquels un ministère gère ses activités. Audessous, les ministères ont souvent indiqué de nombreux niveaux inférieurs. Nous avons une structure qui ressemble à un organigramme et qui sera la base, quand elle commencera à fonctionner, des renseignements fournis aux dirigeants ministériels pour qu'ils puissent gérer; ainsi que des renseignements qui permettront au Secrétaire du Conseil du Trésor de donner des conseils au Conseil du Trésor sur l'affectation des ressources. Vous constaterez également que cette architecture sera de plus en plus utilisée dans les rapports ministériels sur les plans et les priorités, parce qu'ils auront alors une base uniforme pour vous présenter des rapports plus détaillés.

Je peux vous donner quelques exemples — le ministère et l'architecture complète des activités de programme que vous ne voyez pas dans le Budget principal des dépenses — et je pense que cela pourrait éclairer les discussions futures.

Le sénateur Day : Il serait utile que vous m'en donniez juste un avant-goût.

M. Joyce : Nous prendrons quelques bons exemples et nous vous les communiquerons.

Le sénateur Day : J'aimerais vous renvoyer au Budget principal des dépenses pour le prochain exercice, à la page 1-28. C'est dans le Plan des dépenses du gouvernement, et je trouve très utile l'explication détaillée que vous donnez. Je lis l'explication détaillée et, en cette période d'austérité, je constate que le Secrétaire du Conseil du Trésor a une augmentation nette de 82 millions de dollars. Mais vous expliquez que cette augmentation est attribuable à deux éléments. L'augmentation nette des dépenses de fonctionnement du Secrétaire du Conseil du Trésor au cours du prochain exercice, si nous donnons notre accord, consistera principalement en une augmentation nette de 38 millions de dollars du financement par reconduction du Secrétaire du Conseil du Trésor. Pouvez-vous m'expliquer en quoi consistent ces 38 millions de dollars de financement par reconduction?

M. Alcock : Une grande partie du financement du Conseil du Trésor était reliée à des projets, de sorte que, année après année, nous financions ces projets par des crédits temporaires qui ne

and lapsing. A decision to solidify that in the ongoing funding of the Treasury Board for the Chief Information Officer Branch was one part of it, and the second part was to provide the support for the new responsibilities of the Comptroller General's office and the internal audit.

Senator Day: Okay.

Mr. Alcock: That would be the lion's share of it. It shows up differently in the budget because you will see in a previous year we would have had a certain amount, and it continues on with the relatively modest increase, but what in fact has happened is that some money has lapsed and we put it back in to provide the support to that office.

Senator Day: Is that what "incremental" means?

Mr. Alcock: That would be over the year previous.

Senator Murray: Minister and officials, you may want to make a note and send us information on some or all of the matters I will raise now.

Budgetary Main Estimates by standard object of expenditure: One of the standard objects of expenditure is called "information" and the total for all departments and agencies in the coming fiscal year is \$281,000,532. I do not think you have the information at hand and you will have to get it.

Mr. Alcock: What page are you on?

Senator Murray: Page 1-58, Budgetary Main Estimates by Standard Object of Expenditure. I am looking at the total amount for all departments and agencies for that standard object of expenditure known as information, \$281 million. Do you see it?

Mr. Alcock: Yes, I see it.

Senator Murray: If you go back a little way, you will find on page 1-34 that that standard object, "Information," contains three main categories of expenditures, namely, advertising services; publishing, printing and exposition services; and public relations and public affairs services. You see my question coming. I would like to see a breakdown of the \$281 million as among those three main categories of expenditures, and in fact, because I think it can be obtained, I would like to see that done for all the departments and agencies. That information will surely be available.

Mr. Joyce: Departments provide estimates for the upcoming fiscal year against those standard objects. I am not sure to what extent each department does in fact do a breakdown of their total estimates among those standard objects. We would have to go back to each department and ask. We could do that, but gathering the responses would take some time. I suspect some departments only provide the estimate at the standard object level.

pouvaient être reconduits. Pour la première partie, on a décidé de solidifier ce financement dans le financement permanent du Conseil du Trésor pour la Direction du dirigeant principal de l'information, et pour la seconde, on a voulu appuyer les nouvelles responsabilités du bureau du contrôleur général et de la vérification interne.

Le sénateur Day : D'accord.

M. Alcock : Cela explique la plus grande partie de l'augmentation. Elle est montrée différemment dans le budget parce que, l'année précédente, nous aurions eu un certain montant, qui serait majoré légèrement, mais en réalité, ce montant est devenu périmé et nous l'avons rétabli pour financer ce bureau.

Le sénateur Day : C'est ce que signifie le terme « reconduction »?

M. Alcock : Par rapport à l'année précédente.

Le sénateur Murray : Monsieur le ministre et, vous les fonctionnaires, vous voudrez bien en prendre note et nous envoyer de l'information sur tous ces sujets ou sur certains d'entre eux que j'aborderai maintenant.

Budgétaire du budget principal des dépenses par article courant de dépenses : L'un des articles courants de dépenses est appelé « information » et le total pour tous les ministères et organismes pour le prochain exercice est de 281 000 532 \$. Je ne pense pas que vous ayez l'information avec vous et vous devrez l'obtenir.

M. Alcock : À quelle page êtes-vous?

Le sénateur Murray : Page 1-58, Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépenses. Je regarde le montant total pour tous les ministères et organismes pour l'article courant de dépenses appelé « Information », 281 millions de dollars. Le voyez-vous?

M. Alcock : Oui, je le vois.

Le sénateur Murray : Si vous revenez un peu en arrière, vous trouverez à la page 1-36 que cet article courant de dépenses, « Information », comprend trois grandes catégories de dépenses, soit le service de promotion; les services d'édition, de d'imprimerie et d'exposition et les services des relations publiques et des affaires publiques. Vous voyez ma question venir. J'aimerais avoir une ventilation des 281 millions de dollars entre ces trois grandes catégories de dépenses et, même, parce que je pense qu'on peut l'obtenir, j'aimerais avoir cette ventilation pour tous les ministères et organismes. Cette information existe certainement.

M. Joyce : Les ministères fournissent des prévisions des dépenses pour l'année qui vient en fonction de ces articles courants de dépenses. Je ne sais pas dans quelle mesure chaque ministère ventile l'ensemble de ses prévisions de dépenses selon ces articles courants. Il nous faudrait demander à chaque ministère. Nous pourrions le faire, mais rassembler cette information prendrait un certain temps. Je suppose que certains ministères ne présentent leurs budgets des dépenses qu'au niveau des articles courants de dépenses.

What we can do, however, because there is a fairly good database, is give you a detailed breakdown in terms of the previous fiscal year once the public accounts come out.

Senator Murray: That is not a bad idea. That is fine.

Mr. Joyce: We have done some analysis of these and we could probably give you some historical trends if that would be useful.

Senator Murray: You will probably find that they know how much they will spend on advertising, for example.

Mr. Joyce: Yes. As you know, that would be a pure projection because the funds have been centralized. If you recall, all the advertising funds were removed from departmental budgets. This is another example of a reserve. You asked what reserves exist, and this is not a policy reserve, but rather a reserve in the fiscal framework for advertising. The process is such that departments have to go to PCO to make their claims as to what they want to spend the advertising funds on. An assessment is done by the Privy Council Office, followed by a cabinet decision on the distribution of those funds.

Senator Murray: I am confident that it is done at the beginning of each fiscal year.

Mr. Joyce: It would not be in the Main Estimates because the funds are held centrally.

Senator Murray: Someone would know about it.

Mr. Alcock: Are you talking about just the advertising funds?

Senator Murray: The Department of Finance knows how much it will spend on advertising Canada Savings Bonds. That information is somewhere. Whoever runs the tourism business knows what their advertising budget will be in the coming fiscal year, I think.

Mr. Joyce: They would know how much they will seek from the Privy Council Office, but that would not be in the Main Estimates because all the funds are held centrally.

Senator Murray: I understand that it is not in the Main Estimates, but it exists.

Mr. Joyce: You are absolutely correct. They would know what they want to spend.

Senator Murray: They would have to obtain the authorization to spend it now. They do not run advertising programs month by month but rather on an annual basis.

Mr. Joyce: That information would be in the first regular supplementary estimates and the first set of allocations that result from this policy decision. You would not see that until the first regular supplementary estimates.

Senator Murray: Do the best you can.

Mr. Joyce: We will do the best we can.

Ce que nous pouvons faire cependant, parce qu'il y a une assez bonne base de données, c'est vous donner une ventilation détaillée pour l'année précédente, une fois que les comptes publics seront publiés.

Le sénateur Murray : Ce n'est pas une mauvaise idée. C'est bien.

M. Joyce : Nous avons effectué une certaine analyse de ces données et nous pourrions probablement vous indiquer quelques tendances passées, si c'est utile.

Le sénateur Murray : Vous verrez probablement qu'ils savent combien ils consacrent à la publicité, par exemple.

M. Joyce : Oui. Comme vous le savez, ce serait une pure projection, parce que les fonds ont été centralisés. Si vous vous souvenez, tous les crédits de publicité ont été supprimés des budgets ministériels. C'est un autre exemple de réserve. Vous avez demandé s'il existe des réserves. Celle-ci n'est pas une réserve de politique, mais plutôt une réserve dans le cadre budgétaire, aux fins de la publicité. Le processus est tel que les ministères doivent indiquer au BCP à quoi ils veulent consacrer les fonds de publicité. Une évaluation est faite par le Bureau du Conseil privé, puis le Cabinet prend une décision sur la distribution de ces fonds.

Le sénateur Murray : Je suis convaincu que cela se fait au début de chaque exercice.

M. Joyce : Ce ne serait pas dans le Budget principal des dépenses parce que les fonds sont centralisés.

Le sénateur Murray : Quelqu'un le saurait.

M. Alcock : Parlez-vous seulement des fonds de publicité?

Le sénateur Murray : Le ministère des Finances sait combien il dépensera en publicité pour les Obligations d'épargne du Canada. L'information est quelque part. Ceux qui dirigent le bureau du tourisme savent combien ils dépenseront en publicité l'année prochaine, je pense.

M. Joyce : Ils sauraient combien ils veulent demander au Bureau du Conseil privé, mais cela ne se trouverait pas dans le Budget principal des dépenses parce que tous les fonds sont centralisés.

Le sénateur Murray : Je comprends que ce n'est pas dans le Budget principal des dépenses, mais ça existe.

M. Joyce : Vous avez tout à fait raison. Ils sauraient combien ils veulent dépenser.

Le sénateur Murray : Ils devraient obtenir l'autorisation de dépenser maintenant. Ils ne gèrent pas les programmes de publicité sur une base mensuelle, mais plutôt sur une base annuelle.

M. Joyce : Cette information se trouverait dans le premier budget supplémentaire des dépenses et dans la première série d'affectations qui découlent de cette décision de politique. Vous ne verriez rien avant le premier budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Murray : Faites de votre mieux.

M. Joyce : Nous essaierons de faire de notre mieux.

Senator Murray: These are small matters, but under Natural Resources, there is the Cape Breton Development Corporation. They stopped mining coal a long time ago, but there is a total net expenditure of \$56.9 million under other subsidies and payments.

Mr. Alcock: Where are you? You are still on the chart of accounts.

Senator Murray: I am on 1-54. Cape Breton Development Corporation will spend \$56.9 million under other subsidies and payments. Perhaps someone could give me a note on it. Still with Cape Breton, if you look at the Atlantic Canada Opportunities Agency, on 1-50, you will see an organization called Enterprise Cape Breton Corporation, which will spend zero on personnel, transportation, information or anything else, but is about to spend \$8.6 million on "other subsidies and payments." I take it that Enterprise Cape Breton Corporation is largely a delivery vehicle for ACOA programs. Are there no programs specific to Cape Breton? Perhaps there are, and that is what the \$8.6 million is. Someone can send the committee a note to that effect. I will not take up your time with it now, although I would like to have the information.

Mr. Alcock: Senator, on 1-37, under other subsidies and payments, it will give you an idea.

Senator Murray: Yes, I have read that already, but I cannot say that I am any better informed. I do not know what the Cape Breton Development Corporation or Enterprise Cape Breton Corporation are spending under that heading.

The Chairman: Perhaps your officials could send a note to the committee and we will circulate it to Senator Murray.

Senator Stratton: It twiggled my curiosity that you have clawed back the money for advertising from each department and put it over in PCO. If a department has an annual budget for spending on advertising, it will come out in the sups as we go down the road. Most departments would have a budget for advertising if they had one historically. Tell me about the need to request funds, because I am curious. Departments such as Heritage Canada and Parks Canada have had advertising budgets for years. I fail to see the reason for having to apply to PCO for that budget. I just do not understand the rationale. Perhaps you could help me.

Mr. Alcock: The process was largely put in place following the concerns raised about the sponsorship program. You will recall that Communications Canada, which managed much of that, was disbanded. There was a desire to exercise greater oversight of the expenditure of those funds and to reduce the overall amount of money being spent. I believe there was a cut of about \$15 million.

Mr. Joyce: That is correct. The amount was \$12.5 million.

Le sénateur Murray : Ce sont de petits montants, mais sous Ressources naturelles, il y a la Société de développement du Cap-Breton. Ils ont mis fin à l'extraction du charbon il y a longtemps, mais il y a une dépense nette de 56,9 millions de dollars sous Autres subventions et paiements.

M. Alcock : Où êtes-vous? Vous êtes encore dans le plan comptable.

Le sénateur Murray : Je suis à la page 1-59. La Société de développement du Cap-Breton dépensera 56,9 millions de dollars au titre des autres subventions et paiements. Quelqu'un peut peut-être me préparer une note à ce sujet. Toujours avec le Cap-Breton, si vous regardez sous l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, à la page 1-43, vous verrez qu'une organisation appelée Société d'expansion du Cap-Breton ne dépensera rien sur le personnel, les transports ni rien d'autre, mais qui dépensera environ 8,6 millions de dollars en « autres subventions et paiements ». Je suppose que la Société d'expansion du Cap-Breton est principalement un mécanisme d'exécution des programmes de l'APECA. Il n'y pas de programmes particuliers pour le Cap-Breton? Il y en a peut-être et c'est à eux que serviront les 8,6 millions de dollars. Quelqu'un peut envoyer une note au comité à cet effet. Je ne prendrai pas votre temps maintenant, mais j'aimerais avoir cette information.

M. Alcock : Sénateur, vous aurez une idée à la page 1-39, sous le titre Autres subventions et paiements.

Le sénateur Murray : Oui, j'ai déjà lu cela, mais je ne peux pas dire que je suis mieux informé. Je ne sais pas ce que la Société d'expansion du Cap-Breton ni la Société de développement du Cap-Breton dépense sous cette rubrique

Le président : Vos fonctionnaires peuvent peut-être envoyer une note au comité et nous la ferons parvenir au sénateur Murray.

Le sénateur Stratton : Vous avez piqué ma curiosité en transférant tout le financement de la publicité au BCP. Si un ministère a un budget annuel pour la publicité, cela paraîtra plus tard dans le budget supplémentaire des dépenses. La plupart des ministères auraient un budget pour la publicité, s'ils en ont déjà eu un par le passé. Parlez-moi de la nécessité de demander les fonds, parce que je suis curieux. Des ministères comme Patrimoine canadien et Parcs Canada ont eu des budgets de publicité pendant des années. Je ne vois pas pourquoi il faut demander ce budget au BCP. Je ne comprends tout simplement pas la logique. Vous pouvez peut-être m'aider.

M. Alcock : Le processus a été mis en place en raison principalement des préoccupations soulevées par le programme de commandites. Vous vous souviendrez que Communications Canada, qui gérât une grande partie de ce programme, a été démantelé. Il y avait un désir de contrôler davantage la manière de dépenser ces fonds et de réduire le montant total des dépenses. Je pense qu'il y a eu une réduction d'environ 15 millions de dollars.

M. Joyce : C'est exact. Le montant était de 12,5 millions de dollars.

Senator Stratton: I go back to the example of Parks Canada. That would be a legitimate request and there is no obvious reason, other than cost savings, to reduce their advertising budget substantially.

Mr. Alcock: It would come forward as a specific request to be evaluated.

Senator Stratton: Most, perhaps 90 per cent, of the departments would have that opportunity as well. I am trying to rationalize why government would have to go to the length of taking back all of the money and have people come begging to PCO for it.

Mr. Alcock: I think it was largely the result of two primary issues. We disbanded the instrument that managed it before, and we wanted to reduce the overall amount that was being spent and exercise greater oversight. After some experience with this, a new instrument could be developed, but that was the reason. The department you are talking about would come forward with a request for evaluation. It may vary from year to year, but the reality is that we reduced the overall envelope, so people had to adjust their expectations as well.

Senator Stratton: You could ask a department under any normal circumstances to reduce its costs. They would then look at across-the-board cuts and choose what they thought they could rationally reduce.

Mr. Alcock: This had been identified as an area of concern.

Senator Stratton: I appreciate that.

Senator Ringuette: My question is on softwood lumber. I am on page 18-7, under Industry Canada, the last item, contributions under the Softwood Industry Community Economic Adjustment Initiative. Last year there was \$72 million and this year it is a blank.

Mr. Alcock: That is right.

Senator Ringuette: I know that you are an optimistic person, as are the ministers of Finance and Trade. Why is there not even \$1 for this program? I cannot believe that within the next two weeks we will have resolved the softwood trade issue.

Mr. Alcock: No, although it could be seen as representative of a number of programs that were put in place for a specific purpose. In this case, it was due to a sunset provision in the previous fiscal year, and so it was extended for one additional year. Remember, this is not the solution to the softwood lumber issue, because there are many other things happening in that realm.

Senator Ringuette: It eases the transition.

Le sénateur Stratton : Je reviens à l'exemple de Parcs Canada. Ce serait une demande légitime et il n'y a pas de raison évidente, autre que des économies de coût, pour réduire considérablement leur budget de publicité.

M. Alcock : Il y aurait une demande précise, qui serait évaluée.

Le sénateur Stratton : La plupart des ministères, peut-être 90 p. 100, pourraient présenter une demande eux aussi. J'essaie de comprendre pourquoi le gouvernement prend la peine de récupérer tous les fonds et d'obliger tout le monde à aller les quémander au BCP.

M. Alcock : Je pense que c'est principalement le résultat de deux grands facteurs. Nous avons démantelé le mécanisme qui les gérait auparavant, et nous voulions réduire le montant global dépensé et exercer un plus grand contrôle. Quand nous aurons acquis une certaine expérience, un nouveau mécanisme pourrait être élaboré, mais c'était la raison. Le ministère dont vous parlez présenterait une demande, qui serait évaluée. Cela pourrait varier d'une année à l'autre, mais la réalité, c'est que nous avons réduit l'enveloppe globale, de sorte que les ministères ont dû réduire leurs attentes.

Le sénateur Stratton : Vous pourriez toujours demander à un ministère de réduire ses coûts. Il examinerait les compressions possibles et choisirait celles qu'il pourrait logiquement réduire.

M. Alcock : C'est une source de préoccupation qui a été signalée.

Le sénateur Stratton : Je comprends cela.

Le sénateur Ringuette : Ma question porte sur le bois d'œuvre. Je suis à la page 20-8, sous Industrie Canada, le dernier article, contributions en vertu de l'Initiative économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre. L'an dernier, il y avait 72 millions de dollars et cette année, il n'y a rien.

M. Alcock : C'est exact.

Le sénateur Ringuette : Je sais que vous êtes un optimiste, tout comme les ministres des Finances et du Commerce international. Pourquoi n'y a-t-il même pas 1 \$ pour ce programme? Je ne peux pas croire que nous aurons résolu le différend sur le bois d'œuvre d'ici deux semaines.

M. Alcock : Non, encore que cela pourrait être considéré comme un exemple représentatif de plusieurs programmes qui ont été mis en place pour une fin déterminée. Dans ce cas-ci, c'était à cause d'une disposition de temporisation dans l'exercice précédent, et il y a donc eu une prorogation pendant une autre année. Rappelez-vous que ce n'est pas la solution au problème du bois d'œuvre, parce qu'il y a beaucoup d'autres facteurs en jeu dans ce domaine.

Le sénateur Ringuette : Cela facilite la transition.

Mr. Alcock: Yes, it was exactly that — an attempt to deal with some of the immediate effects of shutdowns in certain sectors in the industry. I believe it was thought that they accomplished everything possible through that program and they are now moving on to other strategies. It is as simple as that.

Senator Ringuette: I am surprised. I will be honest with you. The Atlantic Canada lumber industry is now feeling the brunt of the trade war. The Miramichi mill has closed, there are rumours that at least two mills in New Brunswick will close, and there is no transitional money, no \$1 vote, to help these communities after we spent \$72 million just last year, and almost \$200 million counting the previous year, to help those communities affected in Quebec, Ontario and Western Canada.

Only last year did Atlantic Canada, through ACOA, get \$3.8 million to ease the pain and to help in the transition. We are now feeling the brunt. As someone who is familiar with the softwood trade war, I can say that Atlantic lumber producers have certain attributes that are very different from those in other provinces of Canada. That is why we are only now starting to be crushed, and there is no program there to help us transit into something else and to help those communities.

I am asking that when you submit Supplementary Estimates (A), that due consideration be given to the communities in Atlantic Canada that are feeling the brunt of the trade war right now.

Mr. Alcock: I was in Miramichi a couple of weeks ago and met with the council, the chamber. They shared with me some of the effects, particularly of the strike that is going on at the big mill there. There is no question that the softwood lumber problem has caused a lot of pain right across Canada. A lot of communities have been through that and are suffering. I would encourage you to speak to both the Minister of Industry and the minister of ACOA, because you are identifying this particular program. It was brought in to attempt to address that problem, but that does not mean that they have stopped being concerned. There are programs through ACOA and others that the minister has been working on to try to bring a resolution to that. There is no question about that. We have a number of these files. BSE is another one that has had a particular impact right across the country, but the West has been feeling the brunt of it.

Senator Ringuette: I will take this up with the Minister of Industry, but I hope you will take this up with the Minister of Finance, too.

Mr. Alcock: The Minister of Finance and I have many conversations.

Senator Ringuette: I hope one of them is about this.

M. Alcock : Oui, c'est exactement cela — une tentative d'atténuer certaines incidences immédiates des fermetures dans certains secteurs de l'industrie. Je crois qu'on a pensé que ce programme avait accompli tout ce qu'il pouvait et qu'on a adopté d'autres stratégies. C'est aussi simple que cela.

Le sénateur Ringuette : Pour être franc avec vous, je suis surpris. L'industrie du bois d'œuvre dans la région de l'Atlantique est maintenant durement frappée par la guerre commerciale. La scierie de Miramichi a fermé, il y a des rumeurs qu'au moins deux scieries fermeront au Nouveau-Brunswick, et il n'y a pas d'aide de transition, pas de crédit de 1 \$, pour aider ces collectivités après avoir dépensé 72 millions de dollars l'an dernier seulement, et près de 200 millions de dollars en comptant l'année précédente, pour aider les collectivités touchées au Québec, en Ontario et dans l'Ouest.

Ce n'est que l'an dernier que la région de l'Atlantique, par l'entremise de l'APECA, a obtenu 3,8 millions de dollars pour atténuer les répercussions négatives et faciliter la transition. Nous subissons maintenant les effets du différend. Je connais bien la guerre du commerce du bois d'œuvre et je peux affirmer que les producteurs de bois de la région de l'Atlantique sont très différents des producteurs des autres provinces du Canada. C'est pourquoi ils ne commencent que maintenant à se sentir écrasés, et il n'y a aucun programme pour les aider à faire la transition vers autre chose et pour aider ces collectivités.

Je demande que, quand vous déposerez le Budget supplémentaire des dépenses (A), vous preniez en considération le sort des collectivités de la région de l'Atlantique qui subissent les contrecoups de la guerre commerciale actuelle.

M. Alcock : J'étais à Miramichi il y a quelques semaines, et j'ai rencontré le conseil, la chambre. Ils m'ont décrit certains effets, en particulier ceux de la grève en cours dans la grande scierie. Il ne fait aucun doute que le problème du bois d'œuvre a causé bien des souffrances dans l'ensemble du Canada. De nombreuses collectivités sont visées et souffrent. Je vous encouragerais à parler au ministre de l'Industrie et au ministre responsable de l'APECA, parce que vous mettez le doigt sur ce programme particulier. Il a été mis en place pour tenter de résoudre le problème, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont cessé de se préoccuper de la situation. Il y a des programmes de l'APECA et d'autres organismes que le ministre a mis en place pour résoudre ce problème. Cela ne fait aucun doute. Nous avons plusieurs dossiers de ce genre. L'ESB en est un autre qui a des conséquences particulières d'un océan à l'autre, mais c'est surtout l'Ouest qui a été frappé.

Le sénateur Ringuette : J'en parlerai avec le ministre de l'Industrie, mais j'espère que vous en parlerez vous aussi avec le ministre des Finances.

M. Alcock : Je parle souvent au ministre des Finances.

Le sénateur Ringuette : J'espère que vous lui parlez parfois de cela.

The Chairman: Minister, the hour is late and I will not ask the questions that I wanted to, but I hope I will have the opportunity to ask them at a future time. Before I say thank you for coming, minister, I want to reiterate that one of the main areas that this committee, the Standing Senate Committee on National Finance, looks into is increasing the accountability and transparency and how information on government finances can be made available to all Canadians. I would like to use the words that you used in your introductory remarks when you said, "You will also remember that we have had some interesting discussions here about how to revise the estimates so Parliament can more easily oversee government spending." That is the topic on which, had I had an opportunity, I would have liked to put some questions to you, starting with the major problem of the delay in the budget, the estimates and the supplementary estimates. I am wondering whether the timeline and system we use now is the best way to produce the kind of transparency and accountability that we would all like to see.

I know that when you put on your Harvard hat you have a number of good ideas that are designed to help Canadians find better ways, and I hope that the next time you are here we will have time to put some of the questions and open up this very important dialogue about transparency and accountability. Perhaps we will even advert to the U.K. accounting officer model.

Mr. Alcock: If I may, senator, I have a number of observations at this point, now that I have been the President of Treasury Board for more than a year. With the acquisition of greater amounts of information, you find out you know less. It has been a fascinating experience.

One aspect is contained in Senator Day's question, in a sense. Some of this is like changing tires on a moving car. The machinery is the machinery, so the vote structure is the vote structure, and one has to live within that structure until one has conceptualized and been able to implement a more substantive change. As I said before, I enjoy these sessions and I would enjoy coming back here to talk about not just vote 5, but this issue of transparency, and the reporting to Parliament group within the Treasury Board is doing some important work. They are surprising me, frankly. This is a hot group. They get it. They have some interesting ideas that we are working on right now.

It would be interesting to engage you in that conversation because part of it is that it is always a dilemma, given the volumes of information available. How do you get from the high-level discussion you want right down to the specific question? Some of these questions are very detailed, and we have some thoughts on how we might do that.

Le président : Monsieur le ministre, l'heure avance et je ne poserai pas les questions que je voulais poser, mais j'espère que je pourrai le faire une autre fois. Avant de vous remercier d'être venu, monsieur le ministre, je tiens à rappeler que l'un des principaux sujets auquel s'intéresse notre comité, le Comité sénatorial permanent des finances nationales, c'est le renforcement de la responsabilisation et de la transparence et comment l'information sur les finances du gouvernement peut être mise à la disposition de tous les Canadiens. Je reprendrais les mots que vous avez employés dans votre déclaration d'ouverture, quand vous avez dit : « Vous vous rappellerez également que nous avons eu ici quelques discussions intéressantes sur la façon de réviser les budgets pour que le Parlement puisse surveiller plus facilement les dépenses du gouvernement. » C'est le thème sur lequel j'aurais aimé vous poser quelques questions, si j'en avait eu la possibilité, à commencer par le grand problème du retard dans le dépôt du budget, du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses. Je me demande si le calendrier et le système que nous utilisons actuellement sont la meilleure façon de parvenir à la transparence et à la responsabilisation que nous aimerions tous voir.

Je sais que lorsque vous appliquez les connaissances acquises à Harvard, vous avez quelques bonnes idées afin d'aider les Canadiens à trouver de meilleurs moyens et j'espère que la prochaine fois que vous reviendrez ici, vous aurez eu le temps de poser quelques questions et de lancer ce dialogue très important sur la transparence et la responsabilisation. Nous nous référerons peut-être même au modèle britannique.

M. Alcock : Avec votre permission, sénateur, j'ai quelques observations à faire maintenant que je suis président du Conseil du Trésor depuis plus d'un an. Plus on est renseigné, plus on s'aperçoit qu'on ne sait pas grand-chose. C'est une expérience fascinante.

Un aspect a été évoqué, en un sens, dans la question du sénateur Day. C'est un peu comme essayer de changer un pneu sur une voiture en marche. La machine est la machine, de sorte que la structure des crédits est la structure des crédits, et il faut vivre avec cette structure tant qu'on n'a pas imaginé et pu mettre en œuvre un changement important. Comme je l'ai déjà dit, j'aime bien ces séances et j'aimerais revenir ici pour discuter non seulement du crédit 5, mais aussi de la question de la transparence, et le groupe des rapports au Parlement au sein du Conseil du Trésor fait un important travail à ce sujet. Franchement, ils m'étonnent. C'est un groupe fantastique. Ils avancent. Ils ont des idées très intéressantes que nous examinons maintenant.

Il serait intéressant de vous faire participer à cette conversation parce que c'est toujours un dilemme, compte tenu de la tonne d'information disponible. Comment passer des discussions de haut niveau que vous voulez jusqu'à la question particulière? Certaines de ces questions sont très détaillées et nous avons quelques idées sur la manière de procéder.

The question of the timing of the budget and of the estimates is one that some people have raised it with me and we should probably talk about it. It does create this problem. It will be a particular problem this year because we say there is a cut here but the mains do not show it, and we do see the increase.

The Chairman: That is the problem.

Mr. Alcock: I am working very hard with the parliamentary secretaries and the committee chairs to say to the House, "Look, this is not an attempt to be foolish about this. It is just the rigidity of the structures we have now, which is part of what we have to change." In the meantime, we have to live within that structure.

I have to tell you that the officials have done a stellar job. In the short time I have been here, each supplementary estimate and Main Estimate has been different, in the sense that each one has tried to build upon the conversations and the input that we have had with this committee, in particular, because this committee takes a great interest in it and we appreciate that very much. We will continue to do that.

On your specific question about vote 5, I would appreciate an opportunity to come here; and you have not asked about the governance of Crown corporations and you should have.

The Chairman: You tabled that a long time ago, and I thought it would come here.

Mr. Alcock: Here is another one, just not to let you off the hook after your accounting officer comment. I am in the midst of doing the accountability paper.

The Chairman: We are aware of that.

Mr. Alcock: It would not hurt to have a serious conversation with this committee about what accountability looks like. It is easy to import concepts from other areas, but we might want to have a made-in-Canada solution.

The Chairman: This committee is looking seriously at doing a major study on just that, and we have already done a substantial amount of preliminary work on it.

Mr. Alcock: I would be interested in engaging with you on that because I am up to my hips in it, and sinking.

Senator Downe: Chair, I share your view on that. I would hope for a future visit of the minister on a made-in-Canada solution from the late 1970s and early 1980s, from the royal commission on the financial management of Canada, often referred to as the Lambert commission. I think that is an area that the minister is interested in.

Mr. Alcock: It is not a bad starting point, but it has to be translated into the information environments of 2005. The principles and structures in it are interesting, and we might want to spend some time on the management accountability framework the Treasury Board has been developing because I think there are some gems there as well.

La question du calendrier du budget et des budgets des dépenses en est une que certains ont soulevée avec moi et nous devrions probablement en discuter. C'est problématique. Ce sera particulièrement problématique cette année parce que nous disons qu'il y a des réductions, mais que le budget principal des dépenses ne les montre pas, et nous voyons une augmentation.

Le président : C'est ça le problème.

M. Alcock : Je travaille très fort avec les secrétaires parlementaires et les présidents de comité pour dire à la Chambre que nous ne tentons pas de jouer aux malins. C'est simplement la rigidité des structures actuelles, qui fait partie des choses que nous devons changer. En attendant, nous devons vivre dans cette structure.

Je dois vous dire que les fonctionnaires ont fait un travail formidable. Je suis ici depuis peu de temps, et chaque budget supplémentaire et chaque budget principal des dépenses a été différent, en ce sens qu'ils ont tous tenté de tenir compte des conversations avec votre comité et de votre contribution, en particulier, parce que votre comité est très intéressé et que nous l'apprécions beaucoup. Nous continuerons dans cette voie.

À propos de votre question sur le crédit 5, j'aimerais revenir ici. Vous n'avez pas posé de question sur la régie des sociétés d'État et vous auriez dû le faire.

Le président : Vous avez déposé ce rapport il y a longtemps et je pensais qu'il viendrait ici.

M. Alcock : En voici un autre, simplement pour ne pas vous laisser filer après votre remarque sur le modèle britannique. Je suis au milieu de la rédaction du document sur la responsabilisation.

Le président : Nous sommes au courant.

M. Alcock : Cela ne ferait pas de mal d'avoir une sérieuse discussion sur la responsabilisation avec le comité. C'est facile d'importer des concepts d'ailleurs, mais nous voulons peut-être une solution fabriquée au Canada.

Le président : Le comité envisage sérieusement de mener une grande étude sur cette question et nous avons déjà fait beaucoup de travail préliminaire.

M. Alcock : Il serait intéressant de vous faire participer à ces travaux, parce que je suis dedans jusqu'au cou.

Le sénateur Downe : Monsieur le président, je suis d'accord avec vous sur ce point. J'espère que le ministre reviendra et nous parlera d'une solution fabriquée au Canada à la fin des années 1970 et au début des années 1980, par la commission royale sur la gestion financière du Canada, qu'on appelle souvent la Commission Lambert. Je pense que c'est un domaine qui intéresse le ministre.

M. Alcock : Ce n'est pas un mauvais point de départ, mais il faut l'adapter au contexte de l'information de 2005. Les principes et les structures qu'elle présente sont intéressants et nous pourrions vouloir consacrer un certain temps au cadre de responsabilité financière que le Conseil du Trésor a élaboré parce que je pense qu'il contient des merveilles lui aussi.

Senator Downe: The recommendations are interesting and were not implemented at the time.

The Chairman: I know there are some responses to questions the senators raised about supplementary estimates from the last fiscal year, and because the hour is late, would you prefer to table them or write a letter and answer in that way, or would you like to take the time now?

Mr. Joyce: I think the lateness of the hour suggests that I should take one of your other two options, so I will consult with the clerk about the best way to get you the information.

The Chairman: Please do.

Honourable senators, is there any other business to come before the committee at this time? If not, the meeting is adjourned.

The committee adjourned.

Le sénateur Downe : Les recommandations sont intéressantes et elles n'ont pas été mises en œuvre à l'époque.

Le président : Je sais qu'il y a quelques réponses aux questions que les sénateurs ont posées sur les budgets supplémentaires des dépenses de l'an dernier, et vu l'heure tardive, je me demande si vous préférez les déposer ou écrire une lettre et y présenter les réponses ou si vous voulez prendre du temps maintenant?

M. Joyce : L'heure tardive m'incite à opter pour l'une des deux autres solutions, alors je consulterai le greffier sur la meilleure manière de vous communiquer l'information.

Le président : S'il vous plaît.

Honorables sénateurs, il n'y a pas d'autres questions à examiner par le comité pour le moment? Dans ce cas, la séance est levée.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING:

The Honourable Reg Alcock, P.C., M.P., President of the Treasury Board of Canada.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada:

Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector;

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate.

COMPARAÎT :

L'honorable Reg Alcock, C.P., député, président du Conseil du Trésor du Canada.

TÉMOINS :

Conseil du Trésor du Canada :

Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses;

Laura Danagher, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses.